
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00009603 2

GLANURES LEVISIENNES

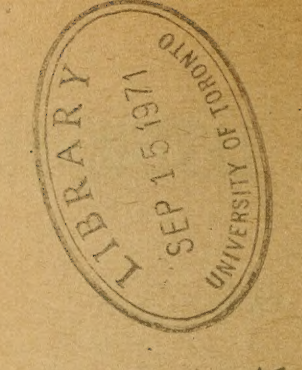
PAR

PIERRE-GEORGES ROY

QUATRIÈME VOLUME

LÉVIS

1922


LIBRARY
SEP 15 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

GLANURES LEVISIENNES

NECROLOGE ANGLICAN DE LEVIS

Sarah-Pleo Steers, veuve de George Steers, mesureur de bois, de Hadlow, décédée le 14 janvier 1850.

John Keely, fils de John Keely, charpentier, de la Pointe-Lévi, décédé le 22 mai 1850.

Adjustus Cann, matelot à bord du brick "Thomas Close", capitaine Young, noyé à New-Liverpool, le 19 juin 1850.

Matilda Amiraux, fille de Thimothy Amiraux, marchand, de New-Liverpool, décédée le 12 septembre 1850.

Sophia Bagley, fille de Isaïe Bagley, originaire d'Irlande, décédée le 14 septembre 1850.

William Allan, décédé le 18 septembre 1850.

John Butchart, fils de Andrew Butchart, marchand, du moulin d'Etchemin, décédé le 28 septembre 1850.

Donald McDonald, de New-Liverpool, décédé le 22 octobre 1850.

Daniel McDonald, fils de feu Donald McDonald, décédé le 11 novembre 1850.

William Douglas, originaire du comté de Amtrin, Irlande, au service de M. Buchanan, noyé le 11 novembre 1850.

Edward Ramsay, fils de Andrew Ramsay, arrimeur, de la Pointe-Lévi, décédé le 22 novembre 1850.

Jane White, fille de James White, hôtelier, de la Pointe-Lévi, décédée le 2 avril 1851.

William Lawson, matelot à bord de la barque "Charlotte", noyé à New-Liverpool le 20 mai 1851.

Henry Lovely, matelot, à bord du "Commerce", tué accidentellement le 10 juin 1851.

James Liwet, matelot, tué accidentellement le 18 juin 1851.

George May, matelot à bord du "Commerce", noyé en se baignant à la Pointe-Lévi le 28 juin 1851.

John Williams, matelot, noyé à New-Liverpool le 27 juillet 1851.

Mary White, fille de James White, hôtelier, de la Pointe-Lévi, décédée le 18 avril 1851.

Joseph Ellis, matelot, décédé le 8 octobre 1851.

James Miller, matelot, noyé le 10 octobre 1851.

Robert-Henry Clark, second fils de Robert Clark, de la Pointe-Lévi, décédé le 6 novembre 1851.

Thomas Morgan, mécanicien à la fonderie Tibitts, décédé le 22 novembre 1851.

Elizabeth Sissons, femme de Robert Sissons, décédée à Saint-Jean-Chrysostôme le 1er décembre 1851.

James White, hôtelier, de la Pointe-Lévi, décédé le 21 janvier 1852, à l'âge de 33 ans.

Elizabeth-Jane Glinn, fille de Dennis Glinn, pilote, décédée à Belair, le 12 février 1852.

James-Stephen Breakey, fils de Hanse Breakey, marchand, de la Pointe-Lévi, décédé le 17 mars 1852.

Alexander Ellis, originaire d'Ecosse, noyé le 17 mai 1852.

Robert Bell, fils de John Bell, charpentier, de New-Liverpool, décédé le 21 juillet 1852.

Henry Breakey, fils de Hanse Breakey, marchand, de la Pointe-Lévi, décédé le 6 août 1852..

Henry Pleotridge, homme de police au

service de Sa Majesté et libraire à New-Liverpool, tué accidentellement par l'explosion d'une mine le 16 décembre 1852.

Eliza-Anna Clark, fille de Robert Clark, hôtelier, décédée le 19 mai 1853.

Gilbert Robertson, matelot, noyé à New-Liverpool le 29 juillet 1853.

John Smith, arrimeur, de Saint-Joseph de de la Pointe-Lévi, noyé en essayant de sauter du bateau de la Traverse, le 4 juillet 1853.

Emma-Jane, fille de Hanse Breakey, marchand de la Pointe-Lévi, décédée le 27 septembre 1853.

John Ramsay, fils de George Ramsay, commis, décédé le 26 novembre 1853.

James Skillen, de la Pointe-Lévi, décédé le 15 décembre 1853, à l'âge de 75 ans.

John Sample, fils de Joseph Sample, marchand de la Pointe-Lévi, décédé le 13 janvier 1854.

Anna Mullins, épouse de Richard Mullins, cultivateur, de la Pointe-Lévi, décédée le 22 mars 1854.

Archibald Bain, de New-Liverpool, décédé le 12 mai 1854.

Samuel Nicolas, commerçant de bois, des

Etats-Unis, décédé à la Pointe-Lévi le 27 juin 1854.

James Robinson, de Lancashire, Angleterre, décédé du choléra à la Pointe-Lévi, le 12 juillet 1854.

May-Jane McCormick, fille de William McCormick, décédée à la Pointe-Lévi le 13 juillet 1854.

Samuel Baugh, de la Pointe-Lévi, décédé du choléra le 19 juillet 1854.

Louis Ambo, originaire de Prusse, décédé à la Pointe-Lévi, le 24 juillet 1854.

Robert Fuzzered, originaire de Guernessey, décédé à la Pointe-Lévi, le 23 juillet 1854.

John Bain, cultivateur, de New-Liverpool, décédé du choléra le 23 juillet 1854.

Sarah-Anne, épouse de George Taylor, constructeur de chaudière, décédée de consomption le 24 juillet 1854.

Andrew Ross, décédé du choléra à New-Liverpool, le 3 août 1854.

Robert Forelyn, originaire d'Ecosse, décédé du choléra à New-Liverpool le 4 août 1854.

James McKenzie, fils de Thomas McKenzie, de la Pointe-Lévi, décédé le 5 août 1854.

William Sivan, cultivateur, décédé du choléra le 8 août 1854.

Thomas Heely, fils de John Heely, de New-Liverpool, décédé du choléra le 10 août 1854.

William Kennedy, ancien soldat, décédé subitement à New-Liverpool le 25 novembre 1854.

Daniel Robinson, décédé le 25 novembre 1854.

William Hall, de la Pointe-Lévi, décédé le 6 décembre 1854.

Archibald Stewart, originaire d'Ecosse, décédé subitement à St-Henri le 1er mars 1855.

Elisabeth Ducat, fille de James Ducat, employé de chemin de fer, décédé à Saint-Joseph de Lévis le 8 mars 1855.

Mary-Jane Greaves, fille de James Greaves, jardinier, décédée à la Pointe-Lévi, le 9 mars 1855.

Julia Hargraves, fille de Samuel Hargraves, employé de fonderie, décédée à Boston le 3 mars 1855 (inhumée à Lévis.)

John-Henry Valentine, matelot à bord du "Britannia", noyé à New-Liverpool, le 3 juin 1855.

Catherine Kyle, fille de David Kyle, entre-

preneur de chemins de fer, décédée le 10 juin 1855.

William MacKenzie, fils de Hector MacKenzie, de New-Liverpool, décédé le 15 juin 1855.

Thomas Sutcliff, de New-Liverpool, décédé le 24 juin 1855, "of a broken spirit caused by domestic trouble."

John MacDonald, fils de John MacDonald, cultivateur, décédé le 27 juillet 1855.

Suzan Wyatt, fille de Francis Wyatt, charpentier, décédé le 14 septembre 1855.

Hugh Jones, matelot à bord du vaisseau "Ottawa", tué accidentellement le 16 octobre 1855.

Mary, veuve de William Turner, décédée le 23 janvier 1856.

James Lemon, de Belair, décédé le 9 février 1856.

Joseph Noël Periam, âgé de 37 ans, capitaine de la barque "Concordiam", tué accidentellement le 14 mai 1856.

Margaret Cook, fille de James Cook, journalier, du Grand-Tronc, décédé le 27 juin 1856.

George Davis, fils de George Davis, décédé le 22 juillet 1856.

Caroline-Amanda Atkinson, fille de John

Atkinson, messager à l'emploi du G.T.R., décédé le 27 août 1856.

Ann Townsend, épouse de Joseph Townsend, entrepreneur de chemins de fer, décédé à Etchemin le 11 septembre 1856.

Robert Sessons, de Etchemin, décédé le 3 février 1857.

Alice Marden, fille de Abraham Marden, de Etchemin, décédée le 6 juillet 1857.

Robert Bell, fils de John Bell, commis, de Chaudière, décédé le 26 juillet 1858.

John-Creighton Banks, noyé le 16 septembre 1858.

Theresa Murray, épouse de Hans Breakey, décédée à la Pointe-Lévi le 14 décembre 1858.

William Tomlin, fils de William Tomlin, décédé le 5 juin 1859.

William Boyce, charpentier, noyé le 4 juin 1859.

Henry-Philip Piton, fils de Nicolas Piton, décédé le 5 juillet 1859.

Eliza-Maud Downs, fille de Richard Downs, décédée le 21 juillet 1859.

Arthur Brown, fils de Arthur Brown, de New-Liverpool, décédé le 7 août 1859.

Marian-Isabella Cass, fille de Moses Cass,

de la Pointe-Lévi, décédée le 7 août 1859.

Mary Patton, fille de James Patton, marchand de bois, décédée le 19 août 1859.

Thomas Lewis, matelot de la barque "Ensign", noyé le 13 septembre 1859.

George Taylor, décédé le 5 février 1861.

William Fowlie, originaire de Moneymusk, Ecosse, décédé le 12 mars 1861.

Georgina-Mary-Jane Hughes, fille de George Hughes, de la Pointe-Lévi, décédée le 8 mars 1861.

William Cook, de Liverpool, officier du steamer "Jura", noyé le 24 avril 1861.

William Earle, fils de William Earle, de Hadlow, décédé le 23 juillet 1861.

Andrew Breakey, fils de Hans Breakey, décédé le 4 septembre 1861.

Mary Breakey, fille de Hans Breakey, décédée le 23 septembre 1861.

Eliza McAvoy, femme de John McAvoy, décédée à New-Liverpool, le 13 janvier 1862.

John Rudd, de Belair, décédé le 21 janvier 1862.

Mary-Jane Clifford, fille de feu Alexander Clifford, professeur, de Québec, décédé le 4 mai 1862.

Robert-Kennedy Patton, fils de James Patton, décédé le 6 juillet 1862.

John-Godwin Forrest, fils de William-Henry Forrest, décédé le 1er août 1862.

Jane Sample, fille de Robert Sample, décédée le 28 août 1862.

Allison McPherson, épouse de John McPherson, décédée le 31 août 1862.

John-Swete Cummins, originaire d'Irlande, décédé le 31 octobre 1862.

John Cameron, de New-Liverpool, décédé le 15 novembre 1862.

Jessie-Kemp Anderson, fille du Révérend Duncan Anderson, décédée le 12 décembre 1862.

Mary-Anne-Amelia Chapman, fille de George Chapman, décédée le 27 décembre 1862.

Robert Sample, fils de Robert Sample, décédé le 16 janvier 1863.

Sarah Davis, épouse de Jean-Baptiste Vachon, de New-Liverpool, décédée le 26 juillet 1863.

Richard Rudd, originaire d'Angleterre, décédé à St-Henri le 9 septembre 1863.

William Simpson, de Lévis, âgé de 82 ans, décédé le 13 septembre 1863.

George Ramsay, "clerk of the church of the Holy Trinity", décédé le 21 octobre 1863.

Hans-Deniston Breakey, de Chaudière Mills, décédé le 10 mai 1863, à 54 ans.

Hilda Norris, fille de Thomas Norris, de Québec, décédée le 4 août 1863.

Robert-Henry-Boyle Simmons, fils de John Simmons, décédé le 28 janvier 1864.

David Davis, arrimeur, de New-Liverpool, décédé le 12 avril 1864, à 77 ans.

John Porter, de New-Liverpool, décédé le 27 juin 1864.

Sophia-Henrietta Beduha, originaire de Hambourg, décédée le 12 août 1854.

Louise Paterson, originaire de Suède, décédée le 17 août 1864.

Dexter Brooks, tué accidentellement le 21 octobre 1864.

Catherine, fille de George Maxwell, décédée le 23 novembre 1864.

Emily Barlow, fille de Nathan Barlow, de New-Liverpool, décédée le 27 novembre 1864.

Mary-Jane McDonald fille de John McDonald, de New-Liverpool, décédée le 6 avril 1865.

Alexander Hume, fils de Joseph Hume, décédé le 12 mai 1865.

Gloss McGuire, noyé accidentellement le 16 mai 1865.

John Debnor, matelot à bord du "Star", noyé le 19 juin 1865.

Rachel Powell, fille de John-Arthur Powell, décédée le 2 août 1865.

Arthur Christie, chef d'équipage du "New-Castle", noyé le 4 septembre 1865.

Robert Sinclair, fils de Robert Sinclair, décédé le 2 octobre 1865.

Horatio-Nelson Patton, né à Walthamtow, Essex, Angleterre, décédé à Lévis le 28 octobre 1865, à 60 ans.

Ann Wright, veuve de Gilbert Downs, de Belair, décédée le 13 novembre 1865.

John Ritchie, meunier, de New-Liverpool, décédé le 17 mars 1866.

John Huke, tué accidentellement le 13 avril 1866, âgé d'environ 30 ans.

Lohann-Gaspar Muller, de Prusse, décédée le 7 juin 1866.

Carolina Balaura, originaire de Bohême, décédée le 7 juin 1866.

Lizzie-Minnie Wheelhouse, fille de Marshall

Wheelhouse, de Chaudière, décédée le 7 juin 1866.

Herman-Carl Fredrich Baartz, norvégien, décédé le 11 juin 1866.

Athelia-Bertha Peple, décédée le 9 juin 1866.

Catagena Sogotrich, décédée le 7 juin 1866.

Gustavelena Patterson, passager du vaisseau "Marie", de Hambourg, décédé le 19 juin 1866.

Ernest-William Ritchie, fils de Hugh-John Ritchie, de New-Liverpool, décédé le 10 juillet 1866.

Jane Jenkins, fille de feu William Jenkins, de Québec, décédée le 25 juillet 1866, à 37 ans.

Flora Simmons, fille de John-Charles Simmons, de Etchemin, décédée le 7 août 1866.

Emma McKenzie, de New-Liverpool, décédée le 9 août 1866.

Emma-Florence Pleass, fille de William Pleass, caporal dans les Ingénieurs Royaux, décédé le 14 août 1866.

James Gibson, marin, noyé accidentellement le 8 septembre 1866.

Reveyle-Claude Patton, fils de James Patton, décédé le 21 septembre 1866.

Alfred Swallow, soldat dans le 30e Régi-

ment, décédé le 15 octobre 1866.

William Spink, âgé de 54 ans, décédé le 28 février 1867.

Magaret Ritchie, veuve de John Ritchie, décédée le 14 mars 1867.

Ann Buchanan, fille de John Buchanan, de New-Liverpool, décédée le 23 avril 1867.

Alison Davie, décédé le 16 mai 1867, à 38 ans.

Maria-Frederika, fille de Frederick-Ferdinand Kautel, décédée le 21 mai 1867.

Brian O'Hara, âgé de 58 ans, décédé le 2 juin 1867.

Ellen, fille de George King, décédée le 13 juin 1867.

Margaret, fille de Thomas King, décédée le 22 juin 1867.

Henry Stracey, âgé de 42 ans, décédé le 3 septembre 1867.

Thomas Maunt, soldat au 23e Régiment, décédé le 24 octobre 1867.

Joseph LeSueur, âgé de 34 ans, décédé le 2 novembre 1867.

John Slade, âgé de 32 ans, décédé le 28 novembre 1867.

Lizzie-Minnie

Mary Jones, fille de Zaccheus Jones, décédée le 2 février 1868.

William Parker, fils de John Parker, décédé le 9 février 1868.

Andrew Ritchie, fils de feu Andrew Ritchie, de New-Liverpool, décédé le 14 mars 1868.

Frank Tofield, âgé de 58 ans, décédé le 18 avril 1868.

Fanny Barlow, fille de Nathan Barlow, noyée accidentellement le 24 juillet 1868.

Mabel Stratfield, fille du capitaine Robert C. Stratfield, décédée le 11 juillet 1868.

Malcolm Slater, âgé de 76 ans, décédé le 24 août 1868.

George Maxwell, âgé de 55 ans, décédé le 22 septembre 1868.

John Tilley, âgé de 70 ans, décédé le 18 février 1869.

Alice Parker, fille de Albert Parker, décédée le 15 avril 1869.

Robert Gibson Lloyd, fils de Rowe Lloyd, de New-Liverpool, décédé le 29 avril 1869.

Ann Campbell, fille de Samuel Campbell, âgée de 44 ans, décédée le 16 mai 1869.

Joseph Howard, soldat dans les Ingénieurs Royaux, décédé le 14 juin 1869.

George-Henry Crawford, décédé le 5 août 1869.

Rachel-Maud-Armstrong Macfarlane, fille du docteur Macfarlane, décédée le 13 août 1869.

Emillie, femme de Edward McNaughton, mesureur de bois, de New-Liverpool, décédée le 25 janvier 1870, à l'âge de 24 ans.

William-Mary Buchanan, fille de William Buchanan, décédée le 19 février 1870.

John-Yeoman Cooke, de Lévis, décédée le 25 février 1870, à l'âge de 58 ans.

Suzannah Davis, femme de Andrew Ritchie, décédée le 17 mars 1870, à l'âge de 58 ans.

Andrew Erickson, de Suède, passager du steamer "Nestorian", décédé le 9 mai 1870, à l'âge de 19 ans.

Mary-Jane McIntyre, fille de John McIntyre et de Mary-Ann Buchanan, décédée le 8 mai 1870.

Joseph-Isidore Proulx, fils de Isidore Proulx, décédé le 16 mai 1870.

Alexander Keith, de Aberdeenshire, Ecosse, passager du steamer "St-Patrick", décédé le 20 mai 1870, à l'âge de 63 ans.

Samuel Buchanan, fils de William Buchanan et de Agnès Grey, décédé le 13 juin 1870.

George-Hugh Coyle, fils de Hugh Coyle, décédé le 16 juin 1870.

John Nicolas, de Liverpool, décédé le 21 juin 1870, d'une chute à bord du "Caliste Haws", à l'âge de 21 ans.

Eva Patton, fille de William Patton, sergent dans les Ingénieurs Royaux, décédée le 18 juillet 1870.

Harriett-Elysa, épouse du Révérend Alfred-James Woolryche, ministre de la Holy Trinity Church, décédée le 2 septembre 1870.

Sarah-Ann Chapman, fille de feu George Chapman, de Saint-Henri de Lauzon, décédée le 21 septembre 1870, à l'âge de 76 ans.

William-John Buchanan, fils de William Buchanan et de Agnès Grey, décédé le 11 décembre 1870.

Sarah Hill, épouse de William Hill, cultivateur, de Belair, décédée le 20 janvier 1871, à l'âge de 59 ans.

Harriet Hamel, fille de Léon Hamel, marchand, et de Barbara Morris, décédée le 4 février 1871, à 32 ans.

John-Henry Downes, fils de Richard Downes, cultivateur, de Belair, décédé le 18 février 1871.

Ann Marrett, veuve de I. Parree, de l'île de Jersey, décédée le 5 mars 1871, à 73 ans.

Sarah-Martha Ritchie, épouse de Gabriel Lemieux, décédée le 15 mars 1871, à 41 ans.

Harold-Samuel Scott, fils de Edward-Burroughs Scott, décédé le 8 avril 1871.

Barbara Norris, épouse de Léon Hamel, décédée le 27 avril 1871, à 67 ans.

Andrea Guttones-Datter, émigrant norvégien, arrivé à Lévis par le steamer "Austrian", décédé le 8 mai 1871, à 57 ans.

Robert Clark, de Hadlow, originaire de Rotherbithe, Angleterre, décédé le 6 mai 1871, à 68 ans.

Alice-Mabel Woolryche, fille du Révérend Alfred-James Woolryche, ministre de la Holy Trinity Church, décédée le 14 juillet 1871.

Samuel Blott, de la Cie E du 18e Régiment, décédée le 16 juillet 1871, à 38 ans.

William-John McFall, originaire d'Angleterre, matelot à bord du "Peter Maxwell", noyé à Lévis le 15 septembre 1871.

George Wilson, fils de Thomas Wilson, caporal dans les Ingénieurs Royaux, décédé le 3 octobre 1871.

Robert Buchanan, fils de George Buchanan,

de New-Liverpool, décédé le 5 février 1872 à l'âge de 32 ans.

Ann Wensley, originaire de Somersetshire, Angleterre, décédée le 9 juin 1872, à 56 ans.

Mary-Ann Robertson, épouse de John B. Atkinson, charretier, Québec-Sud, décédée le 13 août 1872, à 56 ans.

William Brown, cultivateur, ancien soldat au 17e Régiment, décédé le 6 février 1873, âgé de 54 ans.

Peter Sollarkson, du vaisseau "Broderne", de Norvège, tué accidentellement à la gare du Grand Tronc, le 10 juillet 1873.

Michael Leeson, de Québec Sud, décédé le 22 septembre 1873, à 36 ans.

Albert-Frédéric Anderson, fils de William Anderson, interprète, décédé le 3 novembre 1873.

Sarah-Isabella Sample, fille de Joseph Sample, décédée le 24 avril 1874.

Henry-Christopher Stonehouse, commis au bureau d'émigration, décédé le 15 mai 1874, à 44 ans.

Margaret-Leigh Warsley, épouse de Hugh McCleary, conducteur sur le G. T. R., décédée le 14 août 1874.

Francis-Nill Scott, fils de Edward-B. Scott, décédé le 18 août 1874.

Frank-Oliver Tofield, fils de William Tofield, décédé le 14 octobre 1874.

Jane Sample, fille de Robert Sample, de Québec-Sud, décédée le 24 octobre 1874.

William-John Hume, fils de William Hume, décédé le 15 février 1873.

Suzan Finker, décédée le 20 février 1875.

Delorah Johnstone, décédée le 23 février 1875.

Jane Adams, épouse de John Buchanan, charpentier de navire, décédé le 3 mars 1875.

Suzannah Buchanan, fille de John Buchanan, charpentier de navire, décédée le 14 mars 1875.

Arthur Wood Shackill, fils de Samuel Shackill, teneur de livres à l'emploi du bureau d'immigration de Québec, décédé le 8 juin 1875.

Edward-Dudley Scott, fils de Edward-B. Scott et de Hariett-Emma Newton, décédé le 24 juin 1875.

Robert-Gordon Pugh, fils de Thomas Pugh, bombardier dans la Batterie B., noyé accidentellement au camp de Lévis, le 3 juillet 1875.

William Lowrie, originaire de Dankirk, Ecosse, décédé le 27 juillet 1875.

Charles Moore, matelot de l'"Epaminondas", tué accidentellement à bord de ce vaisseau le 21 octobre 1875.

Robert Sample, cultivateur, décédé le 8 janvier 1876.

Jane-Ann Delaney, décédée le 12 janvier 1876, à l'âge de 57 ans.

Mary Haggarty, de Rockdale, Angleterre, décédée le 18 janvier 1876.

Martha Bartlett, décédée le 6 mai 1876.

Roslying Hurkelsdutter, passager du steamer "Austrian", décédé à Québec-Sud le 22 juillet 1876.

Frederick-Augustus-Charles Cass, fils de Moses Cass, marchand, et de Sarah Thompson, décédé le 29 juillet 1876.

Einar Sigurdsson, passager du steamer "Phoeniscian", décédé à Québec-Sud le 30 juillet 1876.

Groa Lonsdotter, passager du steamer "Phoenician", décédé à Québec Sud le 30 juillet 1876.

Marshall Wheelhome, fils de Marshall

Wheelhome, ferblantier, de St-Anselme, décédé le 8 août 1876.

Frederick Wheelhome, fils de Marshall Wheelhome, ferblantier, de St-Anselme, décédée le 13 août 1876.

Mary-Ann Robertson, fille de Henry Hawker, de l'Anse Hadlow, décédée le 22 août 1876.

Robert-Vicars White, du vaisseau "Magnolia", noyé accidentellenfent à Lévis le 11 octobre 1876.

William Lamontagne, capitaine du "Grand Trunk Ferry", décédé le 21 décembre 1876 à l'âge de 44 ans.

William-Manuel St-Lawrence Thomas, fils de David Thomas, arrimeur, décédé le 20 février 1877.

James Perrett, de l'Anse aux Sauvages, décédé le 18 juillet 1877, à l'âge de 51 ans.

Catherine Sample, fille de Robert Sample, charpentier de navire, de Québec-Sud, décédée le 28 décembre 1877.

Peter MacIntyre, cultivateur, de Beaumont, décédé le 12 janvier 1878, à l'âge de 84 ans.

Anna-Hayes Tilley, veuve de John Tilley, décédée le 18 avril 1878.

Frances Kelly, épouse de Edward Burno, de

l'Anse aux Sauvages, décédée le 13 mai 1878, à l'âge de 63 ans.

Harold-Edgar Jefferys, fils de Charles-Howard Jefferys, teneur de livres, décédé le 30 août 1878.

Frances-May France, fille du capitaine J. Vittey France, de Brischam, Angleterre, décédée le 13 juin 1878.

Mary-Elizabeth Ross, fille de William-David Ross, décédée le 8 septembre 1878.

Mary Ray, épouse de George Chapman, décédée le 13 septembre 1878, à l'âge de 89 ans.

George Chapman, juge de paix, décédé le 2 octobre 1878, à l'âge de 90 ans.

John-Turner Lilliott, décédé le 19 décembre 1878.

Mary Turner, veuve de Richard Lilliott, décédée le 24 décembre 1878, à l'âge de 79 ans.

Elizabeth Abraham, décédée à l'hôtel Victoria, le 26 janvier 1879, à l'âge de 38 ans.

Olus Anderson, homme de police à l'emploi du G. T. R., décédé accidentellement le 12 février 1879.

Alice Henningsen, fille de Amund Henningsen, hôtelier, de Québec-Sud, décédée le 19 février 1879.

Herbert Charles Jefferys, fils de Charles-Howard Jefferys, décédé le 18 avril 1879.

Jane Staples, épouse de William Staples, décédée le 23 août 1879. (Membre de l'équipage du vaisseau "Quoru", noyé à Lévis le 15 octobre 1879.)

Elizabeth Wright, veuve du sergent Wright, et épouse par second mariage de Michael Maloney, de l'Anse aux Sauvages, décédée le 26 février 1880, à l'âge de 39 ans.

William Dixon, fils de William-John Dixon, décédé le 13 mars 1880.

Johannes Johannessen, passager du steamer "Moravian", décédé le 13 mai 1880.

Mayboard Eggin, fille de John Eggin, décédée le 9 mai 1881.

Dudley Steel, fils de John Steel, passager du "Sardinian", décédé le 15 mai 1881.

Christian Segvait, décédé le 21 mai 1881.

Mary-Jane Renwick, épouse de William-Edwin Brooks, ingénieurs civil, décédée le 8 octobre 1881.

William-James White, fils de Samuel White, décédé le 18 novembre 1881.

Thomas-William Fellows Morris, âgé de 37

ans, ancien commis de la Cie du Grand Tronc, décédé le 27 janvier 1882.

Thomas-Lewis Brittain, fils de John Brittain, cultivateur, de Congleton, près Manchester, Angleterre, décédé le 20 mars 1882.

Joseph Sample, marchand, décédé le 21 mars 1882, à l'âge de 77 ans.

Henry-Oscar Anderson, fils de William Anderson, interprète, décédé le 27 mars 1882.

Albert Mungeson, fils de Albert Mungeson, passager du steamer "Prussian", décédé le 24 mai 1882.

James-Alexander-William Piton, fils de Septimur-Arless Piton, décédé le 11 juillet 1882.

Peter Ross, décédé le 17 juillet 1882.

James Mooney, âgé de 29 ans, fils de John Mooney, décédé le 18 juillet 1882.

Hilda-Maria Neilson, fille de Albert Neilson, de Finlande, passager du "Hanovrian", décédée le 16 juillet 1882.

David-William Beard, âgé de 45 ans, homme de cage, de Saint-Joseph de Lévis, décédé le 18 août 1882.

William Behagg, meunier, âgé de 52 ans, passager du "Sarmatian", décédé le 26 août 1882.

Ole Anderson, âgé de 57 ans, passager du "Polynesian", décédé le 2 septembre 1882.

Joseph Sigurdsen, passager du "Buenos Ayrean", décédé le 5 septembre 1882.

Olaf Karl Johannsen, passager du "Sardinian", décédé le 9 septembre 1882.

Martin Gultansdatter, passager du "Scandinavian", décédé le 10 septembre 1882.

Jane Wasnidge, veuve de Frank Tofield, âgée de 66 ans, décédé le 15 avril 1883.

Elizabeth Wilson, veuve de Robert Wilson, décédée le 17 avril 1883, à l'âge de 78 ans.

Marie Bakken, fille de Ola Bakken, passager du steamer "Peruvian", décédée le 13 juin 1883.

Sarah-Margaret Brown, fille de Harold Brown, décédée le 1er juillet 1883.

Jonathan Starkie, âgée de 30 ans, originaire de Deeham, Angleterre, passager du "Parisian", décédé le 13 juillet 1883.

Anna-Sophia Abraham, passager du "Buenos-Ayres", décédée le 31 juillet 1883.

John Peterson, fils de John Peterson, passager du steamer "Phoenician", décédé le 22 août 1883.

A. Gundumsen, fils de Ingle Gundumsen,

passager du "Phoenician", décédé le 22 août 1883.

Sig-Harriet Johnson, fille de Bjarm Johnson, passager du "Phoenician", décédée le 22 août 1883.

Annie Hume, âgée de 22 ans, fille de Joseph Hume, de Hadlow, décédée le 5 octobre 1883.

Henry Dawson, âgé de 25 ans, matelot du "Lizzie Burrill", noyé le 12 octobre 1883.

Ann-Jane Barker, âgée de 33 ans, épouse de Robert Beast, décédée le 13 octobre 1883.

Annie-Wylie Goddard, fille de William Goddard, décédée le 25 décembre 1883.

Edward Hamilton, de Kingston, Ontario, décédé le 31 mai 1884.

Joseph Tinker, âgé de 45 ans, décédé le 19 octobre 1884.

Richard White, âgé de 64 ans, decédé le 5 novembre 1884.

Mary-Ann Swain, de Middlesex, Angleterre. décédée le 26 novembre 1884.

Mathilda-Mary, fille de Armond Henningsen, de Québec-Sud, décédée le 20 décembre 1884, à l'âge de 28 ans.

William Cummerford, âgé de 70 ans, décédé le 14 février 1885.

Leslie-Elrick Poston, fils de Thomas-A. Poston, décédée le 27 février 1885.

Alexander Robertson, âgé de 85 ans, originaire d'Edimbourg, ancien employé de la Cie de la Baie d'Hudson, décédé le 19 mars 1885.

Richard-Willaughby Glover, fils de Richard-F. Glover, décédé le 11 avril 1885.

Ethel-Jane Harper, passager du steamer "Sarmatian", décédée le 29 avril 1885.

Eliza-Jane Birch, veuve de Richard Trins, décédée le 29 juillet 1885.

Thomas Poston, originaire de Whitchurch, Shropshire, Angleterre, ancien marchand de Québec, décédé le 15 août 1885, à l'âge de 71 ans.

Lindsay-Santuland Lesley, fils de Robert Lesley, de Londres, Angleterre, décédé le 25 août 1885.

Léon-C. Hamel, âgé de 51 ans, décédé le 8 janvier 1886.

Robert Sample, âgé de 44 ans, décédé le 31 janvier 1886.

Daniel White, âgé de 27 ans, décédé le 28 février 1886.

Mary-Ann Adley, décédée le 10 août 1886.

Joseph Hume, âgé de 66 ans, ferblantier, décédé le 4 décembre 1886.

Louisa-Eleanor Blondhein, veuve de Robert Clark, décédée le 6 janvier 1887, à l'âge de 73 ans.

Margaret-Rebecca-Ethel Sample, fille de George Sample, décédée le 2 mars 1887.

Jane Preddy Kinnett, épouse de George King, décédée le 21 avril 1887, à l'âge de 62 ans.

Norman-Ernest-Reginald Anderson, fils de William Anderson, décédé le 10 juillet 1887.

Murdo McAuley, décédé à l'hôtel de Hilaire Turgeon, le 15 septembre 1887.

Ida-Christiana Solim, passager du steamer "Toronto", fille de Mathias Solim, décédée le 9 mai 1888.

Ole Kristernd, âgé de 53 ans, norvégien, passager du steamer "Sarmatian", décédé le 9 juin 1888.

Annie-Mawood Brown, de Hull, Angleterre, âgée de 37 ans, épouse de Richard-Léo Brown, passager du steamer "Assyrian", décédée le 21 juin 1888.

Elizabeth Casey, épouse de Robert Boast, cultivateur, décédée, à l'âge de 47 ans, le 19 novembre 1888.

John LeBrock, de Hadlow, âgé de 72 ans, décédé le 27 mars 1888.

Robert-Edwin Anderson, fils de William Anderson, décédé le 7 avril 1888.

Eliza-Jane Curry, veuve de George-W. Curry, de Andover, Nouveau-Brunswick, décédée le 29 avril 1888., à l'âge de 65 ans.

Margaret Wilson, fils de Joseph Wilson, décédée le 26 juin 1888.

Jane McElwraight, épouse de John Moorey, âgée de 62 ans, décédée le 1er octobre 1889

Nicolas Piton, âgé de 74 ans, entrepreneur, décédé le 13 janvier 1890.

William-Henry-John Mountain, de Hadlow, commis à l'emploi de la Quebec & Levis Ferry Co, âgé de 26 ans, décédé le 19 janvier 1890.

Elizabeth Tofield, veuve de Michael Leeson, de Québec-Sud, âgée de 48 ans, décédée le 30 janvier 1890.

Robert-Turpin-Russell Maxwell, âgé de 24 ans, fils de feu Robert-Turpin Maxwell, décédé le 19 février 1890.

Emily-Catherine Patterson, épouse de Edward-Joshua Smallhorn, comptable à l'emploi de la Cie du Grand-Tronc, décédée le 20 avril 1890.

William-Thomas Narden, fils de August Narden, décédé le 27 novembre 1890.

John-Barker Atkinson, de Québec-Sud, gardien à l'emploi du gouvernement fédéral, âgé de 79 ans, décédé le 14 juillet 1890.

William Hume, commis à l'emploi de la Cie du Grand-Tronc, âgé de 40 ans, décédé le 23 juillet 1890.

Annie-Vera-Eleanor Macpherson, fille de Charles Gethings Macpherson, commis, décédée le 11 septembre 1891.

Christian Pelerson, immigrant, de Christiania, Norvège, décédé le 26 septembre 1891.

George-Lell Latreille, fils de Walter Latreille, décorateur, originaire de Leeds, Angleterre, décédé le 5 mai 1892.

Charles Atkinson, fils de Fred-B. Atkinson, entrepreneur, décédé le 4 juin 1892.

Samuel Dean, de Chaudière, fils de William Dean, décédé le 7 juin 1892.

Annie-Béatrice Compson, fille de Herbert-Alfred Compson, décédée le 19 juillet 1892.

George Cogger, originaire de l'île de Wight, tué accidentellement le 20 septembre 1892.

Alice King, veuve de Armand de Totus, de Londres, Angleterre, âgée de 53 ans, décédée le 1er mars 1892.

Ida-Ethel Sample, fille de Henry-Benjamin Sample, décédée le 26 avril 1893.

Hilda-Louisa Nard, fille de Emile Nard, de Sunswald, Suède, décédée le 1er juin 1893.

Else Kristeansan, originaire de Norvège, âgé de 62 ans, passager du steamer "Parisian", décédé le 24 août 1893.

Suzan Thompson, épouse de Joseph-H. Simmons, décédée le 28 novembre 1893, à l'âge de 64 ans.

Bertha-Amanda Atkinson, fille de Fred-B. Atkinson, entrepreneur, décédée le 28 janvier 1894.

Isabella-Eggleton, épouse de William Simpson, marchand de charbon, décédée le 29 janvier 1894, à l'âge de 75 ans.

George King, de Québec-Sud, maître-charretier, décédé le 20 mars 1894, à l'âge de 69 ans.

William Simpson, marchand de charbon, tué accidentellement le 8 octobre 1894, à l'âge de 73 ans.

Samuel-Tanner Green, ancien commis de la malle royale, décédé le 16 janvier 1895, à l'âge de 79 ans.

Roy-Franklin Frindlay, de Hadlow, décédé le 21 février 1895.

Mary-Jane White, épouse de Fred-B. Atkin-

son, entrepreneur, décédée le 10 mars 1895, à l'âge de 37 ans.

Catherine-Mabel Compson, fille de Herbert-Alfred Compson, commis, décédée le 25 avril 1895.

Charles-John Macpherson, fils de Charles-Gethings Macpherson, décédé le 25 juillet 1895.

Eliza Lemonta, veuve de John LeBrock, de Hadlow, décédée le 29 février 1896, à l'âge de 73 ans.

Lillian Marrett, fille de Thomas Marrett, de Bienville, décédée le 9 novembre 1896.

Florence-Maria Green, fille de feu Samuel-Tanner Green, décédée le 24 mars 1897, à l'âge de 22 ans.

Frida Abadanity, originaire de Russie, décédée le 29 juin 1897.

Flossie-Rosina King, fille de James King, de Québec-Sud, décédée accidentellement le 22 février 1898, à l'âge de 11 ans.

William-Wallace Seton, marchand, âgé de 42 ans, décédé le 7 janvier 1899.

Thomas-Benjamin Clark, de Québec-Sud, âgé de 52 ans, décédé le 15 avril 1899.

Bjork Gunderdotte, passager du "Lake Megantic", décédé le 5 juillet 1900.

Marquis Aigerson, passager du "Lake Megantic", décédé le 6 juillet 1900.

Robert McCleary, âgé de 54 ans, décédé le 27 juillet 1900.

Mathilda-Jane Macdonald, épouse de Edmond-Hillger Duval, décédée le 20 septembre 1900, à l'âge de 56 ans.

Isabella Thompson, fille de feu George Thompson, de Valcartier, décédée le 22 juin 1902, à l'âge de 65 ans.

Mary-Ann St-George Thompson, veuve de Joseph Sample, décédée le 16 octobre 1902, à l'âge de 83 ans.

Edward-Henry Fuller, fils de George-B. Fuller, de Hadlow, décédé le 11 février 1903.

William-Edward Daniel Evans, âgé de 34 ans, décédé le 24 septembre 1903.

Jane Nattras, veuve de Thomas Poston, décédée le 14 décembre 1903, à l'âge de 88 ans.

Elizabeth Arless, veuve de Nicolas Piton, décédée le 20 octobre 1904, à l'âge de 78 ans.

Depuis 1904, il y a eu très peu d'inhumations dans le cimetière anglican de Lévis. La plupart des Anglicans décédés à Lévis depuis cette année ont été inhumés au cimetière Mount-Hermon, à Québec.

A PROPOS DE CHARBON

On parlait récemment d'une mine de charbon découverte sur la terre de M. Bégin, à St-David de Lauberivière.

Ce n'est pas la première fois qu'on trouve du charbon à Lévis.

Le 7 juillet 1857, M. L.-P. Reneault-Blanchard, ingénieur civil et arpenteur, adressait la lettre suivante au "Canadien" :

"Hier après-midi, étant allé faire visite à la Pointe-Lévi, à un de mes amis, Félix Legendre, écuyer, arpenteur, pendant notre conversation, il me dit qu'il avait trouvé dans un puits, que le propriétaire du terrain lui fait creuser dans le roc-vif à environ 8 pieds de bas, une veine contenant une matière qui ressemble beaucoup à du charbon de terre, ce qui excita assez ma curiosité pour lui demander à le voir, ainsi que la place où il l'avait trouvée, ce qu'il m'accorda avec beaucoup de plaisir. Je suis descendu dans le puits qui n'est pas encore fini, et j'ai pris moi-même de cette matière, que j'ai essayé immédiatement d'éprouver. D'abord j'en ai extrait du gaz de bonne qualité, l'odeur de la fumée est parfaite ; j'en ai brûlé une

petite quantité et je suis certain qu'il brûle bien. Je vous donne ceci comme des faits seulement, car je n'ai pas la prétention d'être géologue ni minéralogiste. Et je crois aussi devoir vous observer qu'en montrant quelques échantillons de ce minerai, une personne me dit que quelqu'un prétendait avoir trouvé du charbon de terre sur l'île d'Orléans. Il peut se faire que cette matière soit en petite quantité, si petite, que çà ne vaille pas la peine de l'extraire. Cependant, ce serait peut-être assez pour amener à une découverte très importante pour tout le pays, soit ici ou ailleurs, en autant que le bois de chauffage devient extrêmement rare et cher dans toutes les localités. J'ajouterai de plus que les indices que l'on rencontre dans les pays étrangers, comme signes certains, nous font souvent défaut ici."

L'arpenteur Legendre dont il est question ici était le père du regretté M. Napoléon Legendre, enlevé aux lettres canadiennes, il y a quelques années. Il résidait, croyons-nous, dans la maison actuellement occupée par L.-J. Roberge, coin des rues Wolfe et Notre-Dame.

Dans un journal de Québec, à la date du 20 septembre 1865, nous trouvons la note suivante :

"On aurait découvert dernièrement sur les hauteurs de la Pointe-Lévi, à quelque distance de l'hôtel Tofield, une mine de charbon de terre, en creusant le terrain pour les fortifications. On assure que ce combustible brûle très bien."

Quelques jours plus tard, le 2 octobre, le "Canadien" parlait de nouveau de la prétendue mine de charbon.

"Samedi dernier, disait-il, nous avons été nous-même examiner la mine de charbon que l'on prétend avoir découvert à Lévis sur l'emplacement des ouvrages de défenses. La veine de la substance carbonifère en question, qui a causé tant d'excitation parmi les spéculateurs, traverse la tranchée du fort No 3, que creusent actuellement les ouvriers de MM. Workington, entrepreneurs des fortifications de Lévis.

"Les connaisseurs persistent à dire que cette veine est très étroite. Un correspondant du "Trade Review", qui prétend avoir visité la mine de Lévis, déclare positivement que la veine n'a guère que huit pouces environ de largeur ; que là où elle se rencontre, les couches strata étant presque verticales, les frais de son exploitation dépasseraient la valeur de ce

combustible ; que la substance carbonifère, bien qu'ayant toute l'apparence du charbon de Newcastle, n'est pas du charbon parce qu'elle ne laisse aucune cendre après sa combustion, mais une sorte de roche—clinker. Le correspondant ajoute qu'il en a été retiré environ huit tonneaux et que l'on pourra peut-être en extraire autant en creusant davantage, mais qu'ensuite les dépenses d'exploitation excéderont deux fois sa valeur sur le marché.

"Quant à notre opinion, a ce sujet, tout ce que nous pouvons dire, c'est que les traces du nouveau combustible se rencontrent sur un espace de quarante à cinquante pieds de large de la tranchée du nouveau fort. A environ neuf ou dix pieds de la surface, apparaît une couche de roches bitumineuses d'un aspect verdâtre. A quelques pieds plus loin, la couche prend l'apparence du charbon de Hollande, et à la profondeur de vingt ou vingt-cinq pieds la substance carbonifère ressemble exactement au charbon de Newcastle, à l'exception qu'il est plus doux au toucher. Les personnes de la localité disent qu'il brûle très bien. Quant à l'étendue précise de la couche carbonifère, c'est ce que la continuation des travaux pour le creusement des fondations des ouvrages de défenses militaires fera connaître plus tard."

LES URSULINES ORIGINAIRES DE LEVIS

La première Ursuline originaire de Lévis, ou plutôt de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, fut la soeur Marie-Claude Levasseur de la Visitation.

Elle naquit à la côte de Lauzon, le 13 mars 1672, et fut baptisée à l'église paroissiale de la Pointe-Lévy. Elle était fille de Laurent Levasseur et de Marie Marchand.

Marie-Claude Levasseur entra au noviciat des Ursulines de Québec, en qualité de soeur converse, prit l'habit de l'ordre le 8 avril 1692, étant âgée de 20 ans, et fit profession le 5 août 1694 en l'église Saint-Ursule de Québec, avec la permission de Mgr l'évêque de Québec, et en présence de Mère Sainte-Marie, supérieure de ce monastère.

La soeur de la Visitation mourut en mars 1745.

A la date du 21 mars 1745, les "Annales" des Ursulines disent à son sujet :

"Le Seigneur vient d'appeler à Lui, notre chère Soeur de la Visitation âgée de 75 ans, la plus ancienne de nos soeurs converses. Depuis plusieurs années, elle ne pouvait plus faire les fonctions de son état, en étant empêchée par de

grandes infirmités qu'elle a supportées avec un courage admirable.

"Elle alla, en 1699, aux Trois-Rivières. On ne peut dire le travail que cette chère soeur fit pendant plusieurs années qu'elle y demeura. C'était une communauté qui ne faisait que de naître ; elle était tout à la fois dépensière, cuisinière, boulangère, jardinière, et avec cela avait le soin de la basse-cour. Notre chère Soeur venait à bout de tout ; mais il ne fallait pas un moindre courage que le sien pour ne pas succomber à une si rude tâche. Elle soutint cependant ce travail jusqu'à ce que la maison fût en état de prendre des soeurs converses, alors on la rappela à sa communauté, où elle a continué d'y rendre de grands services et de nous édifier par sa vertu. Le Seigneur voulant achever de la purifier par la maladie, lui en a envoyé de très aiguës qu'elle a supportées avec une grande patience.

"La croix qui lui a été la plus sensible, ce fut la perte de ses yeux. La longueur de sa dernière maladie lui a procuré le bonheur de recevoir plusieurs fois le Saint Viatique. Notre-Seigneur vint la consoler encore la veille de sa mort qui a été très douce, et presque sans agonie. Cette chère Soeur était très vertueu-

se et fort recueillie. Elle avait une tendre dévotion à la Ste Vierge, et une grande confiance à St Joseph. Nous espérons que le Seigneur infiniment miséricordieux aura bien voulu couronner de si longues souffrances endurées avec tant d'amour et de résignation."

La deuxième Ursuline originaire de la Pointe-Lévy fut la soeur de Marie-Claude Levasseur.

Geneviève Levasseur, fille de Laurent Levasseur et de Marie Marchand, naquit en mars 1675 en la côte de Lauzon et fut baptisée en la paroisse de Québec.

Elle entra au noviciat des Ursulines de Québec le 15 octobre 1705, prit l'habit de l'ordre le 15 avril 1706, à l'âge de 29 ans, et fit profession le 21 avril 1708 en l'église de Sainte-Ursule de Québec.

La Soeur Geneviève de Saint-Joseph mourut le 8 novembre 1749.

Nous lisons dans les "Annales" des Ursulines :

"Le ciel vient de nous enlever notre chère soeur Geneviève de Saint-Joseph, converse. On peut bien dire de cette chère soeur que c'était un fruit mûr pour le ciel. Elle avait tou-

jours vécu dans une grande innocence et pratiqué la vertu dès son jeune âge. Notre chère soeur avait l'esprit de son état, aimant le travail et la vie cachée, remplissant parfaitement les offices dont l'obéissance la chargeait, étant propre, soigneuse et ayant beaucoup de conduite. Elle était fort exacte à tous ses exercices spirituels et passait autant qu'elle le pouvait toutes les fêtes et les dimanches devant le Saint-Sacrement, étant très dévote à ce mystère d'amour. Elle tomba malade le jour de la Commémoration des morts, où elle communia pour la dernière fois. Elle a souffert sa maladie, quoique très violente, avec une très grande patience, et est morte dans une grande tranquillité d'esprit, le 8 novembre 1749."

La troisième Ursuline lévisienne fut la soeur Elisabeth Levasseur de Saint-Ambroise.

Fille de Louis Levasseur et de Marie-Geneviève Huard, elle naquit à la Pointe-Lévy le 10 mars 1725. Elle fut baptisée dans l'église de la dite paroisse.

Elisabeth Levasseur entra au noviciat des Ursulines de Québec le 14 avril 1742, après avoir été pensionnaire huit mois, en deux différentes fois, dans cette maison. Elle prit l'ha-

bit de l'ordre, le 15 octobre de la même année, et fit profession en qualité de soeur converse le 15 octobre 1744, en l'église de Sainte-Ursule de Québec.

Elle décéda le 21 mai 1784.

Les "Annales" disent d'elle :

"Notre Seigneur, qui tient en ses mains la vie et la mort, nous a enlevé, en moins de vingt heures, notre très chère soeur Elisabeth de Saint-Ambroise. Elle n'avait que seize ans et demi lorsqu'elle prit l'habit de religion en notre monastère. Elle eut près de vingt ans le jardin et fut en même temps chargée du réveil de la communauté, ce qui l'obligeait de se lever à trois heures du matin. Elle était d'un naturel doux, bienfaisant, d'une humeur gaie et toujours égale. Ces qualités jointes à une aimable simplicité la rendaient chère à tout le monde. Sa grande dévotion envers la Mère de Dieu lui a mérité sans doute son secours dans ses derniers moments. Elle se confessa et reçut l'Extrême-Onction, mais ses continuels vomissements l'empêchèrent de recevoir le Saint Viatique. Elle mourut le 21 mars 1784, âgée de 58 ans, ayant 39 ans de profession religieuse."

La quatrième Ursuline lévisienne fut la soeur Angélique Bourassa de Saint-Jean-Baptiste.

Elle naquit à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy le 5 mai 1723, du mariage de François Bourassa et de Marguerite Jourdin. Elle fut baptisée dans l'église paroissiale le lendemain de sa naissance.

Angélique Bourassa entra au noviciat des Ursulines de Québec le 15 février 1745, et prit l'habit de l'ordre le 23 août de la même année, à l'âge de 22 ans. Elle fit profession le 24 août 1747, en l'église de Sainte-Ursule de Québec, avec la permission de Mgr l'illustrissime et révérendissime Henry-Marie de Pontbriand, évêque de Québec.

"Le Seigneur, disaient les "Annales" des Ursulines, au lendemain de sa mort, vient de retirer de ce monde notre chère soeur Marie Angélique de Saint-Jean-Baptiste. Cette bonne soeur aurait rendu grand service à notre communauté si Dieu lui eût donné la santé, étant propre à bien remplir les emplois de son état de soeur converse, et pratiquant exactement tous les points de notre Sainte règle jusqu'au scrupule. A la suite d'une fluxion de poitrine, elle fut malade deux longues années

Elle décéda dans la ferveur de son noviciat le 17 novembre 1750. Elle reçut avec une grande présence d'esprit et une tendre piété les derniers sacrements. Elle était très contente de mourir jeune, faisant un sacrifice de sa vie ; elle était âgée de 27 ans et ayant cinq ans et demi de religion.''

La cinquième Ursuline lévisienne fut la soeur Catherine Couture de Sainte-Ursule.

Née à Saint-Joseph de la Pointe-Lévy le 7 septembre 1794, du mariage de Charles Couture et de Catherine Bégin, elle entra en religion au monastère des Ursulines de Québec le 2 février 1816, après avoir été pensionnaire dix-huit mois en cette maison. Elle prit l'habit de l'ordre le 16 mai de la même année, et fit profession le 14 mai 1818, en présence de Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec.

Les "Annales" des Ursulines lui consacrent la notice suivante :

"Mère Sainte-Ursule avait reçu son éducation d'une institutrice laïque et jusqu'à l'âge de 19 ans elle n'avait eu aucune idée de se faire religieuse ; estimée et chérie de sa famille, elle était sur le point de s'en séparer pour entrer dans l'état du mariage dont l'époque était fixée ; quelques jours encore, et elle

allait s'engager à jamais. De ce moment il n'y eut plus de paix pour elle : une voix intérieure lui criait que ce n'était pas là sa place, qu'elle devait se consacrer à Dieu. Son indécision devint alors tellement grande qu'elle ne se sentait pas le courage de ratifier le contrat d'alliance et en donna avis au parti intéressé qui lui accorda d'abord un délai de quelques mois, et dut ensuite la laisser libre de suivre la voix de Dieu.

"Pour s'affermir davantage dans sa vocation, elle passa quelque temps dans la solitude du pensionnat.

"Par de longs et laborieux travaux, cette chère Mère a laissé parmi nous un souvenir qui ne s'effacera jamais. Elle était pour les élèves une mère attentive en même temps qu'une institutrice éclairée. La santé et le bonheur des enfants confiées à ses soins l'occupaient tout autant que leurs progrès dans les études ; et tous ses efforts tendaient à leur faire oublier les petites privations inséparables de la vie d'une enfant éloignée de sa famille. En recommandant le bon emploi du temps, elle en donnait l'exemple dans l'office de robière de la communauté.

"Rien ne pouvait surpasser sa mansuétude, qui se manifesta surtout pendant les belles années où elle fut associée en qualité d'assistante au gouvernement du monastère. L'institut lui avait toujours été particulièrement cher ; dans ses grandes infirmités, et même sur son lit de mort, elle s'informait encore des élèves, les recommandant affectueusement à la sollicitude des maîtresses. Pendant les dix-huit dernières années de sa vie elle vécut en recluse à l'infirmerie, clouée à son fauteuil par les infirmités et la maladie, consolée par l'affection de ses soeurs et la visite hebdomadaire de Jésus Eucharistie. Elle mourut le 1er décembre 1879, après avoir célébré ses noces de diamant."

La sixième Ursuline lévisienne (la première née à Notre-Dame de Lévis) est la soeur Marie-Alice Riverin de Saint-François de Borgia.

Elle est née à Lévis le 20 novembre 1865, du mariage de M. P.-S. Riverin et de dame Angèle Pélisson. Entrée au noviciat des Ursulines le 21 novembre 1884, elle a pris le saint habit le 30 avril 1885 et fait profession le 30 avril 1887. Après avoir été directrice de l'Ecole Normale Laval, au Monastère, pendant quinze ans, elle fut directrice au pensionnat puis, en

1905, nommée supérieure à la succursale de Mérici, à quelques milles de la ville. Revenue à la Maison-Mère, elle fut élue assistante. En 1917 et 1920, la communauté la choisit pour supérieure.

La septième Ursuline lévisienne (la seconde née à Lévis) fut la soeur Marie-Rose de Lima-Adélaïde Matte de Marie du Sacré-Coeur.

Née à Notre-Dame de Lévis le 23 juillet 1869, elle était fille de M. Albert-Elzéar-Napoléon Matte et de Adélaïde Saint-Amand. Entrée au noviciat des Ursulines de Québec le 31 mai 1892, elle prit l'habit de cet ordre le 30 août de la même année, à l'âge de 23 ans, 1 mois et 7 jours. Elle fit profession le 30 août 1894 en l'église du monastère des Ursulines de Québec.

A la date du 27 janvier 1903, nous lisons dans les "Annales" des Ursulines :

"Notre chère soeur Adélaïde Matte dite Marie du Sacré-Coeur a rendu sa belle âme à Dieu, aujourd'hui, le 27 janvier (1903), à six heures de l'après-midi, à l'âge de 33 ans, 6 mois et 3 jours, après avoir passé dix ans et huit mois dans la sainte religion. Cette bonne petite soeur avait un caractère doux, bien-

veillant, qui la rendait chère à toutes ses soeurs.

"Elevée par sa bonne mère, dont elle était l'unique fille, dans la plus grande innocence et la plus tendre piété, cette âme, bénie de Dieu, comprit combien sont vaines et passagères les joies de ce monde et brisa généreusement les liens qui l'attachaient si fortement à un père et une mère bien aimés, pour répondre à l'appel du divin maître. Atteinte de phtisie à sa sortie du noviciat, elle traîna durant quelques années une vie pénible et languissante, cherchant néanmoins à se rendre utile autant que ses forces le permettaient et conservant toujours la même douceur et la même sérénité d'âme.

"Un an avant sa mort, elle interrogea le médecin pour qu'il lui dît ouvertement à quelle période de la consomption elle en était arrivée, et, sur sa réponse, elle fit avec générosité son sacrifice et se prépara parfaitement au jour où il lui serait donné d'échanger le bonheur du cloître pour les inénarrables délices du ciel.

Elle a été déposée dans le caveau de l'avant-choeur, à l'issue du service qui a été chanté par son cousin, M. l'abbé Picher, vicaire à Beauport."

La huitième Ursuline lévisienne, Catherine-Gertrude-Marie Fleming, en religion Soeur Sainte-Scholastique, religieuse de choeur, est née à Notre-Dame de Lévis le 3 juin 1881, du mariage de feu Thomas Fleming et de feu Hélène Fortune.

Entrée au noviciat des Ursulines de Québec le 8 septembre 1907, elle a fait profession perpétuelle en ce monastère le 4 décembre 1909.

On pourrait aussi compter comme Ursulines lévisiennes la mère de L'Ange-Gardien, née Marie-Albertine Larochelle, fille de feu A.-H. Larochelle et de feu Léocadie Venner, née à Saint-Anselme, mais qui n'avait pas plus de quatre ou cinq ans quand ses parents vinrent s'établir à Lévis, et la mère Marie de l'Enfant-Jésus, née Marie-Stella Hamel, fille de Wilfrid Hamel et de Aimée Donovan, née à Saint-Flavien de Lotbinière mais dont les parents habitèrent longtemps Lévis.

RELIGIEUSES LEVISIENNES A L'HOTEL-DIEU DU PRECIEUX-SANG DE QUEBEC

1o.—Françoise Leduc de Sainte-Barbe, fille de René Leduc, natif d'Anjou, et de Anne Gentreau, native d'Olonne demeurant à la côte de Lauzon, entrée le 15 août 1699, âgée de quinze ans et demi. Elle fit profession le 23 mai 1701. Elle décéda le 10 mai 1706, à l'âge de 22 ans.

Les "Annales" de l'Hôtel-Dieu disent à son sujet :

"Le 10 mai 1706, nous perdîmes une jeune et fervente religieuse, nommée Marie-Françoise Leduc de Ste-Barbe, qui mourut du pourpre âgée de 22 ans ; elle était fort affectionnée à sa vocation d'Hospitalière et, regardant Jésus-Christ dans la personne des pauvres, elle les servait de tout son coeur avec une douceur charmante et une charité infatigable, elle avait un talent particulier pour les soulager et les contenter. Sa dévotion était tendre envers le Saint Sacrement, la très Sainte Vierge et Saint Joseph, elle eut un pressentiment de sa mort et s'y prépara par une confession gé-

nerale et par plusieurs saintes pratiques qui la disposèrent à paraître devant Dieu. Ainsi quoique l'ardeur de sa fièvre lui eût donné un transport au cerveau et qu'elle ne fût pas en état de profiter de ses derniers moments nous ne craignîmes point pour elle parce qu'elle s'était préparée depuis longtemps à ce passage ; ce fut le témoignage que lui rendit Monsieur de Maizerets qui était notre confesseur.''

2o.—Marie-Madeleine Leduc de Ste-Agathe (soeur de la précédente) entrée le 15 août 1699, âgée de quinze ans et demi, fit profession le 23 mai 1701, et décéda le 2 avril 1731, à l'âge de 47 ans.

La Mère Sainte-Agathe fut première Hospitalière durant les années 1716, 1717, 1718, 1722 et 1723 et discrète en 1729 et en 1730.

3o.—Marie-Geneviève Buisson (ou Bisson) de Sainte-Barbe, fille de Antoine Buisson et de Marie-Ursule LaTrude, entrée le 7 juin 1708. âgée de 20 ans. Elle fit profession le 12 décembre 1709 et décéda le 17 septembre 1751. (Nous n'avons pas son baptistaire, mais d'après le registre elle serait née à Lauzon.)

4o.—Marie-Catherine Lemay de Saint-Isidore, fille de Jean Lemay et de Marie-Hélène Boucher de St-Nicolas, (côte de Lauzon, dit le

registre) entrée le 7 avril 1721, âgée de 21 ans. Elle fit profession le 20 octobre 1722 et décéda le 21 juin 1770.

(Nous n'avons pas son baptistaire.)

5o.—Marie-Angélique Bourget de Sainte-Anne, née le 24 octobre 1782, fille de Guillaume Bourget et de Marie-Angélique Ruel de St-Joseph de Lévis, entrée le 11 mars 1800. Elle fit profession le 7 septembre 1801. Dans les "Annales" on lit ce qui suit :

"Marie-Angélique Bourget de Ste-Anne, religieuse de choeur, décédée le 1er avril 1813 étant âgée de 32 ans et comptant 11½ ans de profession. Elle avait de l'esprit droit, était régulière et attachée à son devoir ; surtout, elle aimait à chanter les louanges de Dieu. Sa voix était agréable et elle avait beaucoup de facilité à apprendre, talent qu'elle ne négligeait pas, mais sa faible poitrine ne lui permettait pas tout ce qu'elle désirait faire, non plus que de vivre longtemps. Elle a été administrée."

6o.—Marie-Luce Bégin de St- Louis de Gonzague, née le 4 septembre 1818, fille de Pierre Bégin, traversier, et de Marie-Luce Morin, de Saint-Joseph de Lévis, entrée le 10 janvier

1838. Elle fit profession le 22 juillet 1839 et décéda le 8 juin 1842.

7o.—Marie-Sara Lemieux de Sainte-Ursule, née le 26 août 1839, fille de François Lemieux et de Marie-Archange Dallaire, de St-Joseph de la Pointe-Lévis, entrée le 14 mai 1866. Elle fit profession le 5 novembre 1867. Elle décéda le 13 juillet 1895.

Extrait des "Annales" :

"Dieu, dans ses impénétrables desseins, a voulu ravir à notre affection notre chère Mère Assistante.

"Elle se nommait dans le monde Sara Lemieux et la religion lui donna le nom de Sainte-Ursule. Ses pieux parents l'élevèrent dans la crainte de Dieu et l'amour du devoir. Depuis l'époque de sa première communion, elle ne fit que croître dans la piété. Le monde n'eut jamais aucune part dans ses affections. Dieu seul était le mobile de ses actions, et elle ne soupirait qu'après le jour où elle se consacrerait à Lui pour toujours. Pour purifier cette belle âme, le bon Maître la fit passer par de rudes épreuves. Elle entra d'abord chez les Révérendes Soeurs de la Charité de cette ville. Après deux ans de noviciat, elle dut sortir pour cause de santé et ce fut à son grand

regret. Notre chère Soeur resta quelque temps dans sa famille, mais sentant toujours cet attrait irrésistible pour la vie religieuse, elle vint frapper à la porte de notre monastère. Elle fut admise au noviciat le 14 mai 1866 ; elle avait alors 26 ans. Sa mère-maîtresse ne tarda pas à découvrir en la nouvelle postulante les excellentes qualités dont elle était douée. Le 25 novembre 1867, elle avait le bonheur de prononcer ses voeux.

"Dès le début de sa vie religieuse, notre chère Mère Assistante fut un modèle de ferveur et de régularité. Toujours la première aux observances, elle ne s'en dispensait que lorsqu'une nécessité absolue ou la sainte Obéissance lui en faisaient un devoir. Elle a rempli plusieurs offices. Nous l'avons vue portière, dépositaire à plusieurs reprises, hospitalière, maîtresse des novices et enfin Assistante. C'est dans l'exercice de cette dernière charge que le Divin Maître l'a appelée à Lui.

"Le lever de 4 heures fut toujours strictement observé par notre bonne Mère Assistante jusqu'à ce que ses forces trahissant son courage elle dut entrer à l'infirmerie pour n'en plus sortir. Depuis cette époque, 6 février,

nous ne la vîmes plus que se traîner péniblement.

"Le 12 juin, notre bonne Mère Assistante reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Quel spectacle édifiant de voir cette belle âme aux prises avec la mort ! Loin de la craindre, elle l'appelait de tous ses voeux.

"Le 13 juillet, assistée de M. le chapelain et en présence de la Communauté, la chère Mère s'endormait du sommeil des justes. Sa pieuse mort a été le complément de sa sainte vie. Elle était âgée de 55 ans dont 29 passées en religion.

"Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé J.-O. Bernier, curé de St-Romain, ayant pour diacre M. l'abbé Rhéaume et pour sous-diacre M. l'abbé Gosselin. Monseigneur Marois, V. G., a chanté l'absoute. De plus on remarquait au choeur Messieurs les abbés T.-E. Beaulieu, A. Gauvreau, Ad. Godbout, A. Beaulieu, N. Gauvin, le R. P. Garceau, S. J., et le R. P. Drouet, O. M. I."

8o.—Marie-Joséphine Bussière de St-Alphonse de Liguori, née le 28 août 1850, fille de Joseph Bussière et de Léocadie Boulanger, de St-Henri de Lauzon, entrée le 27 juin 1877. Elle fit

profession le 27 mars 1879 et décéda le 15 juillet 1894.

De Sr St-Alphonse on lit dans les "Annales" :

"Dans le court espace de dix mois, nous avons eu la douleur de perdre quatre religieuses : deux jeunes et deux autres dans la force de l'âge, toutes capables de rendre service à la communauté. Celle que nous venons de conduire au cimetière se nommait dans le monde Marie-Joséphine Bussière et en religion, Soeur St-Alphonse.

"Elle naquit à St-Henri, en septembre 1851. Ses parents l'élevèrent dans la piété. Lorsque son cours élémentaire fut terminé, la jeune fille prit sagement le parti d'enseigner, dans l'intention de subsister elle-même et de faire quelque chose pour sa famille qui était pauvre. Mademoiselle Bussière se livra à la rude tâche de l'enseignement pendant cinq ans, et elle eût continué à se livrer à ce genre d'emploi, qui lui plaisait et qui lui offrait l'occasion de faire beaucoup de bien, mais elle n'hésita pas à y renoncer pour entrer dans notre monastère le 27 juin 1877. Elle était âgée de 26 ans, 10 mois. Notre chère Soeur prit le saint Habit le 21 mars 1878, et elle eut le bon-

heur de prononcer ses voeux le 27 mars 1879.

"Depuis sa profession, ma Soeur St-Alphonse fut employée à l'Hôpital, à l'apothicairerie et à l'infirmerie des religieuses. Partout cette chère Soeur s'est montrée très dévouée et a travaillé sans jamais se plaindre de sa mauvaise santé.

Sous une écorce un peu rude, elle cachait un coeur d'or et une humilité profonde. Dans l'éloge que Notre Révérende Mère a fait, au chapitre, des vertus de la défunte, elle disait à propos de ses petites saillies d'humeur : "Heureuses fautes qui lui donnaient l'occasion de s'humilier profondément ; car cette chère Soeur venait chaque fois s'accuser sans aucun ménagement, sans même s'épargner les épithètes les plus dures."

"Ma Soeur St-Alphonse avait l'esprit de pauvreté, d'ordre et de travail : elle recherchait les emplois bas et n'avait à son usage que le strict nécessaire. Les dernières années de sa vie furent marquées au sceau de la souffrance et de l'humiliation. L'hydropisie causée par une maladie interne la conduisit aux portes du tombeau. Cependant après avoir reçu les derniers sacrements, soit par crainte de la mort ou vaincue par la force du mal, cette pauvre

soeur consentit et même demanda à se faire opérer : seul moyen qui pouvait la sauver, mais qu'elle avait toujours énergiquement refusé jusque-là. De cette manière elle s'est prolongée deux ans, après lesquels elle a succombé à la maladie des poumons et des suites de l'opération qui l'avait considérablement affaiblie.

"Notre chère Soeur s'est résignée à la mort et même l'a vue venir avec calme, après une vie semée d'épreuves, autrefois du côté de la fortune et depuis son entrée en religion, du côté de sa famille et de sa santé. Elle n'avait aucune appréhension des jugements de Dieu qu'elle entrevoyait au contraire sous le plus doux aspect. Ma soeur Saint-Alphonse a reçu le Saint Viatique le 22 avril et a été administrée le 10 mai. Elle est décédée le 15 juillet, à 5 hres, p.m., assistée de M. l'abbé Rhéaume et en présence de la communauté.

"Elle était âgée de 43 ans, 10 mois. Elle a passé en religion 17 ans. Son service funèbre a été célébré aujourd'hui à 7 1-2 hres, par Mr. l'abbé C.-A. Collet, vice-supérieur et directeur du collège Ste-Anne, cousin de la défunte, et chanté par les religieuses.

"Messieurs les abbés A. Gauvreau, A. Rhéaume, Plaisance et Ahné (Hollandais) faisaient partie du clergé au libera."

9o.—MarieAdèle Roy de Ste-Thècle, née le 15 octobre 1857 fille de Féréol Roy et de Marie-Christine Morin, de St-Henri de Lauzon, entrée le 14 avril 1879. Elle a fait profession le 5 avril 1881.

10o.—Marie-Geneviève Cantin de Marie de Jésus, née le 3 mai 1866, fille de Pierre Cantin et de Olive Côté, de Notre-Dame de Lévis, entrée le 3 février 1885. Elle a fait profession le 10 février 1887.

11o.—Marie-Adèle-Blanche Michaud de Marie de l'Eucharistie, née le 6 mai 1880, fille de Jean-Baptiste Michaud et de Emilie Dagneau, de Notre-Dame de Lévis, entrée le 29 septembre 1906, elle a fait profession le 29 septembre 1908.

12o.—Marie-Anne-Philomène Gagnon de St-Agathe de Jésus née à Saint-Raphaël le 18 octobre 1881, fille de Georges Gagnon et de Dina Chouinard, entrée le 8 mai 1905. Elle fit profession le 14 mai 1907 et décéda le 13 décembre 1920.

Les parents de cette jeune religieuse vécurent à Lévis un bon nombre d'années. Nous avons donc un peu le droit de la compter comme une des nôtres. Les Annales du monastère de l'Hôtel-Dieu lui consacrent la notice biographique suivante :

"Vivez dans le Seigneur" disait comme dernier adieu à ses compagnes notre regrettée soeur Ste-Agathe de Jésus. Elle avait compris, celle que le Souverain Maître allait sitôt ravir à notre affection, la douceur de l'intimité divine et c'est pourquoi au moment de quitter l'exil pour la patrie, elle ne savait exprimer par un voeu plus cher les sentiments de fraternel intérêt qui se pressaient dans son coeur et dont elle voulait donner un suprême et combien sincère témoignage à ses soeurs qui l'entouraient.

"Cette soeur bien-aimée, entrée en religion depuis près de seize ans, expirait, dans la 39e année de son âge, un des jours consacrés à solenniser la douce fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, lundi le 13 décembre, à 9.30 hres a.m. Ses funérailles ont eu lieu le jour même de l'octave.

"La paroisse natale de ma soeur Ste-Agathe de Jésus fut St-Raphaël de Bellechasse.

Benjamine d'une nombreuse famille très estimée, dont l'aînée se consacra aussi au Seigneur et mourut religieuse dans la fleur de l'âge et la maturité de la vertu ; elle puisa au foyer paternel une excellente et pieuse éducation et fit ses études au Couvent des Révérendes SS. de la Charité, à Lévis. C'est en cette ville que ses parents, Monsieur et Madame Georges Gagnon, vinrent se fixer peu après sa naissance.

"Elle se nommait Marie-Anne ; sa piété se complaisait à trouver dans son nom un doux motif de confiance. Aussi la double et puissante protection qu'elle en espérait ne devait-elle jamais lui manquer. Lorsqu'elle se présenta au noviciat, le 8 mai 1905, elle répondait à de constantes prévenances de la grâce qui, pour s'être dévoilées discrètement à ses pensées et à son attention, ne l'avaient pas moins préparée de loin, et comme inclinée irrésistiblement vers le seul Bien capable de satisfaire ici-bas ses aspirations et son coeur. Vraiment favorisée des dons qui font les charmes de la vie, elle possédait avec les qualités de l'intelligence, la physionomie la plus heureuse où se reflétait une âme aux sentiments exquis et généreux. Aimable et aimante, au milieu des siens comme à l'intérieur du cloître, notre chère

ɔeur inspirait et savait donner cette profonde ympathie qui gagne l'affection en même ɛmps que le respect de tous.

"A l'époque de sa profession, qu'elle fit le 4 mai 1907 (jour anniversaire de sa première ɔmmunion et aussi, sans doute, des premiers ɔpels de Jésus et de ses premières réponses à ésus...) rien ne laissait prévoir que sa carère dut être brusquement entravée, et que implacable tuberculose se hâterait d'achever ɔn oeuvre après quelques années de progreson latente. Une belle apparence de santé ı'elle a conservée d'ailleurs jusqu'à la dernièphase de sa maladie, semblait bien plutôt romettre de soutenir longtemps et efficaceent son ardeur admirable pour le service de ieu et du prochain.

"Nous pourrions dire que nous l'avons vue à oeuvre et que nous l'avons vue à l'épreuve....

"Employée d'abord à l'hospitalité directe ıprès des malades, elle fut plus tard adjointe ɔmme compagne à la Dépositaire des Pauvres puis chargée elle-même du département ophılmique. Elle remplissait depuis deux ans cet fice lorsque la phtisie se révéla si ouverteent que son esprit averti ne put s'en dissimur les conséquences. La croix s'annonçait....

Elle vit qu'elle allait clore le champ de son zèle.... C'était bien SA CROIX que l'Epoux crucifié venait présenter à son épouse, afin qu'elle bût avec Lui au calice de ses souffrances et qu'elle en arrivât très tôt à l'union étroite qui la rendra si chère à son Coeur. Le moment était décisif pour assurer à son acceptation tout le mérite d'une adhésion prompte pleine et entière. Sa vertu ne fut pas en défaut. Malgré tout ce qu'il allait nécessairement coûter à sa nature active et extrêmemen sensible, le sacrifice fut complet et eut tout l'étendue des années qu'il devait durer ave tout ce qu'elles pouvaient embrasser de renoncements fréquents, d'immolations journalière après une période aiguë de l'affection pulmonaire, notre bien-aimée soeur se remit asse bien pour exercer, pendant les derniers cin ans, les fonctions de portière à l'hôpital et d suppléante portière à la communauté, et s'occuper avec beaucoup de succès à la confectio des fleurs artificielles. Notre-Seigneur, Lui, l grand Ouvrier, travaillait à l'accomplissemen de son oeuvre de prédilection, l'action divine d ses miséricordieuses opérations dans les âme La générosité de notre bien chère soeur lui sans doute valu les grâces nombreuses que l

)on Dieu lui a accordées et dont elle a su profi-
:er. Toujours régulière, obéissante, fervente
religieuse jusque là, sa régularité, sa faveur
.'imprégnèrent visiblement d'un surnaturel
plus profond. Son recueillement, sa vie inté-
rieure se perfectionnèrent, mais sans porter au-
une atteinte à la joie de l'esprit. En effet, très
eureuse parce que très fidèle, elle était facile-
nent expansive d'un bonheur qu'elle ressen-
ait vivement, et c'est en conservant la séréni-
é, qui plaît à Dieu et qui L'honore, qu'elle
'avança vers l'éternité sans regrets, avec a-
nour, et dans un entier abandon à la volonté
livine.

"Pleine d'énergie et de courage, sa conso-
ation fut de suivre les exercices de la com-
nunauté jusqu'à l'épuisement de ses forces.
Elle entra à l'infirmerie le jour de la Tous-
aint. Absolument vaincue par la faiblesse et
e soudaines complications, présages d'un dé-
ouement hâtif, à peine cinq jours plus tard,
lle recevait le sacrement de l'Extrême Onc-
on. C'était le premier vendredi du mois. Un
es principaux traits de la vie de notre bien-
imée soeur Ste-Agathe de Jésus fut une vive
t constante dévotion au Sacré-Coeur, je di-
nis même une dévotion sensible qui a grandi

avec elle. Attirée vers le Coeur du Maître, elle se dévoua, elle-même, tout entière à Lui et n'eut de plus sincère souhait que de Le faire connaître et aimer. Elle fut son apôtre, un peu par l'humble action qui lui fut permise, et surtout par la prière et l'abnégation. Ses épreuves, sa vie: elle voulut tout faire servir à se rapprocher de ce "Coeur, source de sainteté", afin d'y puiser abondamment, et pour son propre avantage et pour le bien des âmes, des chères âmes à sauver! Notre-Seigneur semblait donc la prévenir qu'il allait lui ouvrir bientôt et pour toujours l'Asile divin qu'elle avait choisi pour abri et pour demeure. Elle s'y prépara saintement, non dans l'allégresse extérieure, mais dans le "fiat" de la souffrance purificatrice désirée même, et dans les sentiments qui surpassent tous sentiments : la confiance et la paix. Sans cesse elle reposait ses regards sur une grande image du Sacré-Coeur, bien pauvre mais bien expressive, qu'elle avait toujours eue dans sa cellule et qu'on avait fixée aux rideaux de son lit. Elle y avait fait écrire au bas le consolant verset du TE DEUM : In te, Domine, speravi, non confundar in aeternum. — Avec ces mots, revenait aussi bien souvent sur ses lè-

vres l'accent d'un tendre amour envers la Reine du Ciel : "C'EST NOTRE MERE" !... répétait-elle. Elle priait ses compagnes de lui réciter le SALVE REGINA et, prévoyant qu'elle perdrait, avant la fin l'usage de la parole—la tuberculose ayant gagné les méninges et la paralysie l'immobilisant graduellement—elle leur avait demandé de venir de temps en temps, murmurer à son oreille et à son coeur cette salutation suppliante qui traduisait si bien toute sa filiale espérance en Marie!

"Avec le bienfait de la communion quotidienne, notre chère malade reçut celui d'absolutions fréquemment renouvelées et une deuxième fois l'Extrême-Onction, le 6 décembre.

"Encore quelques jours, ô pieuse soeur, et dans l'Office liturgique—au matin de votre décès—en la fête de la vierge Lucie, on lira :"......LA BIENHEUREUSE AGATHE, LUI APPARAISSANT, CONSOLANT LA SERVANTE DU CHRIST. O MA SOEUR, VIERGE CONSACREE A DIEU, PAR VOTRE CONSTANCE VOUS AVEZ SAUVE VOTRE AME!"—Nous croyons que, comme votre sainte patronne, "vous avez recherché

la perfection que donne la souffrance pour entrer en Paradis."

13o.—Marie-Jeanne-Hélène Hudon dit Beaulieu de Ste-Hélène de la Croix née le 29 juin 1885, fille de Joseph Beaulieu, marchand, et de Marie-Hélène Bégin, de Notre-Dame de Lévis, entrée le 29 septembre 1907. Elle fit profession le 30 septembre 1909 et décéda le 2 mai 1912. Les parents de S. S. Hélène étaient domiciliés à Notre-Dame de Jacques-Cartier de Québec lors de l'entrée au couvent de leur jeune fille. Ils y demeurent actuellement.

"Le 2 mai, nous disions un dernier adieu à notre jeune Soeur Marie-Jeanne-Hélène Beaulieu de Ste-Hélène, enfant très bien douée, qui succombait à une laryngite tuberculeuse après cinq mois de maladie seulement, étant dans la troisième année de sa profession.

Appartenant à une famille où elle fut un peu gâtée, notre chère Soeur ne connut de la vie, que ce qui en fait les charmes. Elle était élève au couvent des Soeurs de Jésus-Marie à l'époque de sa première communion et, dès lors, elle entendit dans son âme l'appel du divin Maître à la vie religieuse. Elle accueillit d'abord cette invitation avec bonheur ; mais plus tard, se laissant envahir par les joies du

foyer familial et la profonde affection de ses parents, elle combattait fortement cet attrait qui la portait avec persistance vers la cloître. —Ceci se passa après son cours d'études achevé à la Congrégation Notre-Dame et où elle eut de brillants succès, surtout dans l'art musical. La grâce enfin triompha de la nature. Elle triompha aussi de l'amour maternel, qui longtemps s'efforça de multiplier les obstacles autour de la résolution désormais très ferme que Jeanne avait prise de se consacrer uniquement à Dieu.

Une fois entrée au noviciat, elle se livra de tout coeur et avec une rare énergie aux travaux de l'hospitalité comme à l'exercice des vertus religieuses. Elle s'est dépensée généreusement à la musique instrumentale et—après avoir reçu son brevet d'infirmière—au service des malades. Elle était au département électrothérapique lorsque, terrassée par le mal, elle entra à l'infirmerie en décembre dernier. Minée par la fièvre et la souffrance, cette chère Soeur dut recevoir les derniers sacrements dès le 30 janvier. Ce ne fut pas sans peine qu'elle accepta de mourir "SI JEUNE ENCORE" disait-elle, mais bientôt elle s'acclimata à cette pensée et elle demanda

même au Bon Dieu qu'il lui fît souffrir son purgatoire ici-bas, afin qu'il n'eût pas "LA PEINE DE LA PUNIR EN LA RECEVANT". Je crois qu'elle a été exaucée, car sa vie s'est prolongée jusqu'au 2 mai, au milieu de douleurs aiguës qui la réduisirent à une étisie complète. Elle les endura jusqu'à la fin avec une patience angélique, et une grande reconnaissance envers celles qui lui rendaient quelques services. L'Extrême-Onction lui a été renouvelée en avril, et elle a eu la consolation de communier tous les jours, ne cessant de remercier Notre-Seigneur pour ce divin bienfait et en particulier du bonheur inestimable qu'elle avait de mourir religieuse. Enfin, le 2 mai, à 1.45h. p. m., en la présence de notre R. Mère et celle de la communauté, pendant que M. l'aumônier récitait le chapelet avec nous auprès d'elle, notre chère Soeur remit paisiblement son âme entre les mains de son divin Epoux. Elle était âgée de 26 ans. Elle a une soeur religieuse au Texas, chez les Soeurs de la Charité du Verbe Incarné, la Mère Marie-Honorine de l'Incarnation.

14o.—Marie-Florida Couture de Ste-Anastasie, née le 5 décembre 1887 à Notre-Dame de Lévis, fille de Joseph Couture, cultivateur, et

de Joséphine Couture, entrée le 29 septembre 1908. Elle fit profession le 4 octobre 1910 et décéda le 24 mars 1915.

"Cette chère enfant ne connut pas longtemps les caresses d'une mère, elle la perdit à 7 ans. Sept années plus tard elle perdait aussi son bien-aimé père.

Elle était la seconde d'une famille de six enfants à qui les parents donnèrent l'éducation la plus chrétienne. Mais peu favorisés des dons de la fortune les chers orphelins durent pourvoir à leur subsistance. C'est ainsi que Mademoiselle Florida fut accueillie par un vertueux prêtre pour lequel elle fut, pendant sept années, une domestique entièrement dévouée. Le protecteur devant faire un voyage assez prolongé en Europe, la jeune fille dut, en conséquence, quitter l'hospitalier refuge; c'est alors qu'elle vint demander son entrée dans notre monastère comme postulante converse. Elle était âgé de 20 ans, 9 mois.

Dès son début dans la vie religieuse la pieuse aspirante se fit remarquer par les plus aimables qualités de l'esprit et du coeur; aussi n'eut-on qu'une voix pour lui procurer le bonheur de prononcer ses voeux le 4 octobre 1910.

Toute sa vie ne fut qu'un continuel pro-

grès dans la vertu. Dans les offices où l'Obéissance la plaça elle fut un précieux auxiliaire pour ses Mères et Soeurs. Elle fut successivement enployée à la dépense de la Communauté, à la cuisine des Pauvres, puis à la roberie ; c'est dans ce dernier office qu'elle a passé la plus grande partie de sa vie religieuse. Elle aimait beaucoup son état de soeur converse.

Son angélique figure était un reflet fidèle, pensions-nous, de la pureté de son âme.

Vers la fin d'octobre 1914 on fut obligé de la conduire à l'infirmerie; elle s'alita pour ne plus se relever. Elle était atteinte de tuberculose pulmonaire. Elle supporta cette épreuve et toutes celles de sa pénible maladie avec la générosité d'une âme familière à l'exercice de la vertu. Dans une des dernières visites de M. l'Aumônier, elle le remercia en ces termes : "IL Y A QUATRE ANS QUE VOUS ETES DANS LA MAISON, IL Y A AUSSI QUATRE ANS QUE JE RECOIS VOS BONS SERVICES ; JE VOUS REMERCIE DE TOUT CE QUE VOUS AVEZ FAIT POUR MOI, ET AU CIEL,—J'ESPERE Y ALLER— JE PRIERAI POUR VOUS." Elle eut le bonheur d'être assistée de celui qui avait sa confiance. Elle remit à Dieu son âme très pure

pendant qu'il récitait la cinquième dizaine de chapelet, alors qu'il venait d'offrir cette dizaine en l'honneur du couronnement de Marie dans le ciel, demandant la grâce d'une sainte mort; il était 1.30 h. de la nuit.

Voici le témoignage que lui rendait notre Révérende Mère au chapitre tenu pour la chère défunte. "La mort est l'écho de la vie! Il est vrai de le dire ici pour la petite Soeur qui nous quittait hier pour une vie meilleure. Elle a fourni une très courte carrière, mais ses jours se sont trouvés pleins par la ferveur avec laquelle elle s'est acquittée de tous les emplois où l'Obéissance l'a mise. Partout elle s'est fait remarquer par sa soumission, son humilité et son affabilité à rendre service. Elle a continué ici la vie qui lui a attiré l'estime de tous ceux qui l'ont connue."

Ma Sr. Ste-Anastasie était âgée de 27 ans, 3 mois et comptait 6 ans, 6 mois de vie religieuse.

Qu'elle repose en paix!

15o.—Marie-Emilie-Antoinette Dumas de St-Pierre Claver, née le 6 décembre 1891 à St-Joseph de Lévis, fille de Pierre Dumas et de Caroline Bouffard, entrée le 8 mai 1911. Elle a fait profession le 29 avril 1913.

Nous ajoutons à ces notes sur les religieu-

ses hospitalières lévisiennes la notice consacrée à la Soeur Saint-Ignace de Loyola, originaire de Saint-Henri de Lauzon, décédée pendant son année de noviciat.

"Marie-Délima Guenet de St-Ignace de Loyola (novice de choeur), de la paroisse de St-Henri, entrée le 24 novembre 1880. Elle prit le saint habit le 15 novembre 1881.

"A son sujet, le 20 juin 1882, on lit dans les ANNALES :

"Notre chère Soeur St-Ignace de Loyola souffrant depuis le 15 de vives douleurs rhumatismales, était entrée à l'infirmerie le 16 juin...... La pauvre enfant ! elle ne devait plus en sortir !—le soir même du 16, la Mère Assistante nomma une religieuse pour la veiller pendant la nuit ; déjà elle ne pouvait plus se tenir debout, tant ses souffrances étaient grandes: les douleurs violentes qu'elle endurait lui arrachaient des cris involontaires. Le 18. Monsieur notre Aumônier entendit sa confession ; mais le médecin ne trouvant rien de grave dans la maladie de notre chère Soeur, sa communion fut différée. La bonne novice éprouvait cependant de vives inquiétudes sur son état, elle craignait surtout qu'après avoir été atteinte du rhumatisme inflammatoire,

elle ne pût être admise à la sainte profession : "J'espère, disait-elle un jour, au milieu de ses souffrances, que le bon Dieu me fera mourir plutôt que de me laisser retourner au monde, oh! je Lui demande cette grâce de tout mon coeur"! Elle conserva sa connaissance jusque dans la nuit du 20 au 21 juin.

"Notre chère malade eut ce jour-là (21) des moments de délire ; mais les infirmières ne s'en inquiétèrent pas, attribuant son état à l'effet de la morphine qu'on lui avait donnée pour apaiser ses douleurs. Dans la nuit du 21 au 22, la Mère Assistante veilla auprès d'elle.....La pauvre enfant ne parlait que de son départ et de la peine qu'elle éprouverait à nous quitter. "Soyez donc raisonnable, ma petite Soeur, lui disait la Mère Assistante. Où et quand avez-vous entendu dire que la Communauté ne voulait pas vous garder ? C'est une imagination qui vous est passée par la tête.......Dormez tranquille." Alors, elle se calmait un peu ; mais pour commencer de nouveau après quelques instants......"Mère Assistante, dit-elle tout à coup, je vais mourie!—Non, non, ma Soeur, reprit celle-ci, vous ne mourrez pas...... pas de cette maladie, du moins..... vous avez vous-mêmes entendu

le médecin hier, quand il a dit que vos souffrances étaient grandes, mais nullement dangereuses."—"Oui, je l'ai entendu, ma Mère, mais vous verrez si je ne meurs pas........— Je vous prie de bien vouloir remercier Notre Mère Supérieure et notre Mère Maîtresse pour toutes leurs bontés à mon égard ; je vous remercie de même, ma Mère, ainsi que toute la Communauté ; car je le sais, je vais mourir." La Mère Assistante crut voir en ce discours une surexcitation causée par la fièvre et, se reposant toujours sur la récente décision du médecin, elle essaya de calmer la chère enfant, elle y réussit en effet.

"(Le 22) Vers 4.30 hres, a. m., le délire s'empara de la malade, et il dura par intervalles jusqu'à 8 hres, a. m. On appela le médecin qui, jugeant le danger imminent, lui fit administrer l'Extrême-Onction ; elle l'a reçut en effet à 9 hres : mais elle ne put communier, car déjà elle n'avait plus de connaissance. Aussitôt nous envoyâmes un télégramme à St-Henri de Lauzon, pour annoncer l'état de notre chère Soeur à sa famille, déjà prévenue de sa maladie. Monsieur le Dr Lemieux, voyant qu'elle ne recouvrait pas sa connaissance fit entrer Monsieur le Dr Wells à l'infirme-

rie pour une consultation. Celui-ci, de concert avec son confrère, déclara que le rhumatisme se portait au coeur et causait une congestion de poumons. En effet, la pauvre petite novice ne respirait déjà plus qu'avec peine ; elle demeura dans cet état jusque dans l'après-midi ; et la Communauté, réunie autour d'elle récitait le chapelet, quand elle rendit le dernier soupir ; il était 2 hres p. m. Quelques instants auparavant, Monsieur notre Aumônier lui avait appliqué les dernières indulgences....... Sa figure resta calme et belle, comme si la chère enfant eut joui en ce moment d'un paisible sommeil....... Auprès d'elle un cierge achevait de se consumer : c'était le dernier de ceux qu'elle avait achetés pour les faire brûler pendant la messe, sur l'autel du Sacré-Coeur, depuis le commencement de juin..... Le divin Coeur de Jésus, connaissant l'ardeur avec laquelle sa fiancée désirait consommer son sacrifice par la sainte profession, exauça en un sens la prière de la pieuse jeune fille :—content de son désir, Il l'appela à Lui.

"Les parents de la défunte ayant désiré la faire inhumer dans le cimetière de leur paroisse, on nous envoya ici un riche cercueil où

nous la déposâmes avec ses habits séculiers ; .....des fleurs odoriférantes semées autour d'elle lui formaient comme une couronne;.... sa figure toujours calme et belle n'inspirait aucune des frayeurs que causent ordinairement les morts—on l'exposa ainsi dans le choeur en attendant l'heure du LIBERA, que nous chantâmes à 1.30 h., p. m. Aussitôt après le cercueil ayant été fermé, le corps de notre chère Soeur fut remis à sa famille en pleurs, et le convoi funèbre prit la route de St-Henri. Le service eut lieu le 26, dans l'église de St-Henri.

"Notre regrettée Soeur Rose de Lima Guenet de St-Ignace de Loyola naquit à St-Henri de parents pauvres des biens de la terre, mais riches en vertus. Par le produit de leur travail, ils parvinrent à procurer à chacun de leurs enfants une position convenable dans le monde. Mademoiselle Rose de Lima, ayant obtenu un brevet d'institutrice, enseignait depuis quelques années déjà dans une école de la campagne, quand elle se sentit appelée à la vie religieuse. De retour à la maison paternelle, elle reçut le consentement de sa mère, mais elle savait que son père n'approuvait pas le dessein qu'elle avait formé de se

consacrer à Dieu ; en effet ce bon vieillard ne trouvait pas en son coeur assez de courage pour se séparer à jamais de sa petite "Délima"....En vain la pauvre enfant employa-t-elle les plus solides raisonnements pour lui faire comprendre que le bonheur l'attendait dans le cloître, que c'était là l'unique aspiration de son âme, et que nulle part ailleurs elle serait heureuse, puiqu'elle vivrait toujours hors du centre de ses désirs, il ne voulut jamais donner son approbation à la démarche de sa fille.—Mais Rose de Lima remplie de courage ne changea pas sa décision—A l'âge de 21 ans, ayant obtenu son entrée à notre noviciat, elle dit adieu à son vieux père qui, sans s'opposer à son départ, lui répétait avec larmes : "Non, non, je n'irai jamais te visiter !" j'aurais trop de chagrin de te voir renfermée dans cette maison !" Ce père égoïste dans sa tendresse faisait ainsi au coeur de sa généreuse enfant une blessure qui saigna longtemps ; au milieu des joies si pures qu'elle goûtait en religion, le souvenir de la scène de son départ venait souvent briser son âme. "Voilà, disait-elle "l'unique peine que j'éprouve ici"! Mais elle ne changea jamais.... Au contraire, dans ses lettres à sa famille, elle ne cessait d'exalter son bonheur afin de convaincre son

père qu'elle était heureuse. Admise au saint Habit, notre Soeur Guenet choisit pour protecteur St Ignace de Loyola. Elle fut toujours une bonne et pieuse novice : douce, aimable et gaie, polie et prévenante, elle était aimée de toutes ses mères et soeurs. La communauté la comptait déjà, même avant sa profession, comme une de ses meilleurs sujets. En effet, ses vertus, sa bonne volonté, ses excellentes dispositions pour la vie commune, une solide instruction dans les deux langues, une bonne santé et une adresse étonnante pour toutes sortes d'ouvrages étaient autant de motifs qui la rendaient précieuse à notre maison ; mais il a plu à Notre-Seigneur d'en disposer autrement. Que son saint Nom soit béni ! !........" (1)

(1) Les notes qui précèdent sur les religieuses lévisiennes à l'Hôtel-Dieu de Québec nous ont été fournies par l'archiviste du vieux monastère. Il n'est que juste que nous lui en donnions tout le crédit.

UN MOT SUR LES SOEURS DE LA CHARITE

La fondatrice des Soeurs de la Charité, vulgairement connues sous le nom de Soeurs Gri-

ses, fut Marie-Marguerite du Frost de la Jemmerais, veuve d'Youville. Née à Varennes en 1701, elle devint en 1722 la femme de François d'Youville, officier dans les troupes de la marine.

Restée veuve en 1730, avec deux enfants — qui furent tous deux prêtres, — elle décida de se consacrer aux bonnes oeuvres. En 1747, on lui confia la direction de l'Hôpital-Général de Montréal que les Frères Charron venaient d'abandonner.

Après bien des tracasseries, Mme d'Youville parvint à faire reconnaître sa communauté par le roi de France. C'est le 3 juin 1753 que les lettres patentes lui furent accordées.

Les premières règles de la communauté fondée par Mme d'Youville furent préparées par un sulpicien, M. Normand. Mgr de Pontbriand les approuva quelques années plus tard.

Le nom de Soeurs Grises fut d'abord donné par dérision aux Soeurs de la Charité. La mère d'Youville par esprit d'humilité, l'accepta, et aujourd'hui ses filles sont connues sous l'un ou l'autre nom.

A la mort de la mère d'Youville en 1771, l'Institut des Soeurs de la Charité était deve-

nu une communauté importante.

C'est le 22 août 1849 que la Soeur Mallet, accompagnée de cinq autres Soeurs de la Charité de Montréal, vint établir la maison de Québec.

Les communautés de Montréal et de Québec furent dès lors complètement indépendantes l'une de l'autre.

Deux autres communautés, aussi sorties de la communauté des Soeurs de la Charité de Montréal, portent le même nom et presque le même costume : ce sont : celle des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa fondée en 1845, et celle des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, fondée en 1840.

Après moins de soixante-quinze ans d'existence, l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec compte plus de 800 religieuses avec une couple de cent novices. Cette communauté a une quarantaine d'établissements, couvents et hospices, dispersés dans tout l'archidiocèse de Québec.

SOEURS DE LA CHARITE ORIGINAIRES DE LEVIS

Jusqu'ici (1922) la paroisse Notre-Dame de la Victoire de Lévis a donné trtente-sept sujets

à la communauté des Soeurs de la Charité de Québec. Peu de paroisses dans la province de Québec peuvent se flatter d'avoir fourni un pareil essaim à une seule communauté religieuse. Les Soeurs de la Charité nées à Lévis sont :

1.—Adelaïde Lemieux, dite Soeur Sainte-Croix, fille de Jean-Baptiste Lemieux et de Marguerite Fagot, née le 27 juillet 1831 ; entrée en religion, le 24 mai 1853 ; profession religieuse, le 8 septembre 1855 ; décédée le 4 mai 1911.

2.—Marie-Marguerite McGowan, dite Soeur Marie du Calvaire, fille de Owen McGowan et de Mary Fergusson ; née le 5 décembre 1818 ; entrée en religion, le 11 novembre 1859 ; profession, le 21 novembre 1861 ; décédée le 2 juillet 1903.

3.—Esther-Célina Gelly, dite Soeur Sainte-Luce, fille de Pierre Gelly et de Elisabeth Blais, née le 7 septembre 1843 ; entrée en religion, le 8 octobre 1863 ; profession, le 7 novembre 1865 ; décédée le 16 septembre 1903.

4.—Luce Bégin, dite Soeur Sainte-Justine, (soeur de S. E. le cardinal Bégin) fille de Charles Bégin et de Luce Paradis, née le 10 mars 1835 ; entrée en religion, le 18 août 1862 ; pro-

fession, le 5 novembre 1864 ; décédée le 15 octobre 1915.

5.—Marie-Marguerite Couture, dite Soeur Sainte-Delphine, fille de Bénoni Couture et de Marguerite Coulombe, née le 11 mars 1849 ; entrée en religion, le 10 octobre 1866 ; profession, le 17 novembre 1868 ; décédée le 29 octobre 1871.

6.—Marie-Mélanie Bégin, dite Soeur Sainte-Ursule, fille de Etienne Bégin et de Angélique Guay, née le 29 mars 1846 ; entrée en religion, le 15 octobre 1866; profession, le 7 novembre 1868; décédée le 26 avril 1919.

7.—Domitille Bétis, dite Soeur Sainte-Domitille, fille de Pierre Bétis et de Esther Guay, née le 22 juillet 1855; entrée en religion, le 13 septembre 1872; profession, le 20 octobre 1874.

8.—Elisabeth-Anne Guay, dite Soeur Sainte-Adolie, fille de Joseph Guay et de Julie Bégin, née le 8 janvier 1855; entrée en religion, le 7 septembre 1873; profession, le 26 octobre 1875.

9.—Marie-Flore Guay, dite Soeur Marie de l'Ange-Gardien, fille de Joseph Guay et de Julie Bégin, née le 8 décembre 1856; entrée en religion, le 12 septembre 1874; profession, le

25 janvier 1877; décédée le 20 décembre 1920.

10.—Léontine Gaudreau, dite Soeur Marie de l'Enfant-Jésus, fille de Barthélemi Gaudreau et de Julie Guay, née le 10 octobre 1858; entrée en religion, le 4 septembre 1876; profession, le 5 septembre 1878.

11.—Ursule-Honorine Lecours, dite Soeur Marie-Auxiliatrice, fille de Charles Lecours et de Ursule Bégin, née le 2 avril 1860; entrée en religion, le 24 janvier 1877; profession, le 5 décembre 1878

12.—Marie-Léda Bourassa, dite Soeur Saint-David, fille de Etienne Bourassa et de Catherine Miray, née le 12 mai 1855; entrée en religion, le 10 septembre 1878; profession, le 17 novembre 1880.

13.—Marie-Delvina Dagneau, dite Soeur Saint-Calixte, fille de Calixte Dagneau et de Anne Ramsay, née le 6 avril 1862; entrée en religion, le 13 janvier 1883; profession, le 23 décembre 1884.

14.—Marie-Béatrix Lecours, dite Soeur Marie-Blanche, fille de Charles Lecours et de Ursule Bégin, née le 3 septembre 1854; entrée en religion, le 21 août 1885; profession, le 17 septembre 1887.

15.—Marie-Philomène Savard, dite Soeur

Sainte-Hiladie (auxiliaire), fille de Laurent Savard et de Anastasie Lecours, née le 4 juin 1865; entrée en religion, le 24 juin 1886; profession, le 17 mai 1889.

16.—Marie-Rose de Lima Drolet, dite Soeur Saint-Siméon, fille de Pierre Drolet et de Rose Gingras, née le 24 novembre 1867; entrée en religion, le 6 janvier 1888; profession, le 7 décembre 1889.

17.—Marie-Anne Dagneau, dite Soeur Sainte-Marthe, fille de Calixte Dagneau et de Anne Ramsay, née le 20 février 1870; entrée en religion, le 21 août 1888; profession, le 16 septembre 1890; décédée le 2 septembre 1901.

18.—Marie-Angèle Turgeon, dite Soeur Saint-Luc, fille de Jean Turgeon et de Angèle Paquet, née le 17 juillet 1871; entrée en religion, le 30 août 1890; profession, le 17 septembre 1892.

19.—Marie-Philomène Boucher, dite Soeur Saint-Honorat, fille de Jean Boucher et de Césarie Morin, née le 14 février 1874; entrée en religion, le 1er septembre 1892; profession, le 30 août 1894; décédée le 24 septembre 1907.

20.—Louise-Eugénie Pageau, dite Soeur Saint-Théodule, fille de François-Xavier Pageau et de Marie Lecours, née le 1er novem-

bre 1874; entrée en religion le 1er septembre 1892; profession, le 30 août 1894.

21.—Marie-Olive Roger, dite Soeur Saint-Herménégilde, fille de Cléophas Roger et de Olive Morissette, née le 12 juillet 1868; entrée en religion, le 1er décembre 1892; profession, le 4 mai 1895.

22.—Mary-Margaret Tobin, dite Soeur Saint-Gérard, fille de Richard Tobin et de Margaret Malony, née le 25 mars 1875; entrée en religion, le 30 août 1893; profession, le 30 août 1895.

23.—Désanges Bernard, dite Soeur Bernard (auxiliaire), fille de Nazaire Bernard et de Désanges Lepage, née le 8 juin 1878: entrée en religion, le 28 septembre 1893; profession, le 7 mai 1896; décédée le 26 février 1899.

24.—Marie-Aglaé Laverdière, dite Soeur Sainte-Marguerite-Marie, fille de Augustin Laverdière et de Marguerite Léveillée, née le 31 mai 1876; entrée en religion, le 1er décembre 1894; profession, le 9 décembre 1896.

25.—Marie-Eugénie Bibeau, dite Soeur Sainte-Alexandra, fille de Louis Bibeau et de Rose-de-Lima Auger, née le 20 janvier 1875; entrée en religion, le 23 août 1896; profession, le 25 août 1898.

26.—Marie-Célina Pageau, dite Soeur Saint-Léonidas, fille de François-Xavier Pageau et de Marie Lecours, née le 12 février 1876; entrée en religion, le 23 août 1896; profession, le 1er décembre 1898.

27.—Marie-Adèle-Léocadie Samson, dite Soeur Youville de Saint-Joseph, fille de Etienne Samson et de Léocadie Lachance, née le 5 mai 1873; entrée en religion, le 13 juin 1900; décédée le 19 juillet 1920.

28.—Marie-Olivine Bégin, dite Soeur Sainte Benoite, fille de Isidore Bégin et de Elisabeth Turgeon, née le 28 août 1876; entrée en religion, le 21 août 1897; profession, le 25 août 1899; décédée le 14 juillet 1909.

29.—Marie-Laura Morency, dite Soeur Sainte-Cyrénie (auxiliaire), fille de François-Xavier Morency et de Philomène Lamontagne, née le 26 juillet 1880; entrée en religion, le 2 juin 1900; profession, le 29 septembre 1902.

30.—Marie-Malvina Guay, dite Soeur Guay, (auxiliaire) fille de Etienne Guay et de Sophie Boucher, née le 30 septembre 1882; entrée en religion, le 9 janvier 1901; décédée novice le 21 octobre 1902.

31.—Rose-Anna Morency, dite Soeur Saint-Guy, (auxiliaire), fille de François-Xavier

Morency et de Philomène Lamontagne, née le 4 septembre 1885; entrée en religion, le 18 juillet 1903; profession, le 30 juillet 1906.

32.—Marie-Alvine Bouchard, dite Soeur Sainte-Luce, fille de Philippe Bouchard et de Alvine Carbonneau, née le 25 janvier 1882; entrée en religion, le 2 décembre 1902; profession, le 6 décembre 1904.

33.—Marie-Louise Vallières, dite Soeur Saint-Acheul, (auxiliaire), fille de Odilon Vallières et de Agnès Cavanagh, née le 15 juin 1885; entrée en religion, le 28 août 1905; profession, 30 juillet 1907.

34.—Albertine Vallières, dite Soeur Sainte-Basilisse, (auxiliaire), fille de Odilon Vallières et de Agnès Cavanagh, née le 30 décembre 1889; entrée en religion, le 15 août 1906; profession, le 27 août 1908.

35.—Marie-Béatrix Emond, dite Soeur Marie de Nazareth, fille de Cyrille Emond et de Florida Lecours, née le 27 janvier 1884; entrée en religion, le 15 août 1906; profession, le 15 décembre 1908

36.—Blanche Talbot, dite Soeur Saint-Ferdinand, fille de Ferdinand Talbot et de Obéline Boutin, née le 26 avril 1889; entrée en religion, le 1er décembre 1908.

37.—Lydia Lamontagne, dite Soeur Sainte-Colombe de Jésus, fille de Napoléon Lamontagne et de Lydia Bégin, née le 11 juin 1878; entrée en religion, le 1er décembre 1906; profession, le 15 décembre 1908.

RELIGIEUSES ORIGINAIRES DE LEVIS, A L'HOPTAL-GENERAL DE QUEBEC

Trois religieuses originaires de Lévis ont jusqu'ici fait leur profession à l'Hôpital-Général de Québec.

Ce sont :

1.—Alma Samson, fille de Etienne Samson, sacristain, et de Léocadie Lachance, née à Lévis le 7 juillet 1871. Elle entra en religion le 8 décembre 1890 et fit profession le 12 juillet 1892. Elle est décédée le 19 novembre 1896.

2.—P.-Amaryllis Morency, fille de Charles Morency, ingénieur civil, et de Rose de Lima Tanguay, née à Lévis le 2 mars 1875. Elle entra en religion le 1er octobre 1893 et fit profession le 10 novembre 1895. Elle est actuellement dépositaire de la communauté après en avoir été la supérieure.

3.—Albertine Morency, soeur de la précédente, fille de Charles Morency et de Rose de Lima Tanguay, née à Lévis le 29 janvier 1877. Entrée en religion, le 17 octobre 1899, elle fit

profession le 21 octobre 1901. Elle est décédée le 28 janvier 1903.

LA FONDATION DES MARISTES

En septembre 1828, dans une voiture publique qui se rendait de Saint-Etienne à Saint-Chamond, en France, se trouvaient deux prêtres et trois jeunes gens revêtus du costume religieux. Un des deux ecclésiastiques demanda à son confrère quels étaient ces religieux dont la modestie le frappait:

—Quel nom portent-ils?

—Ce sont, lui répondit l'ecclésiastique interrogé, des Frères qui font la classe aux petits enfants des campagnes.

—Ils s'appellent Maristes ou Petits Frères de Marie.

—Qui a fondé cette communauté?

—On n'en sait trop rien. Quelques gens se sont réunis, ils se sont tracé une règle conforme à leur but, un vicaire leur a donné des soins, Dieu a béni leur communauté et l'a fait prospérer au-delà de toutes les prévisions humaines.

L'humble prêtre qui parlait si modestement des Maristes était lui-même le fondateur de cet ordre.

Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat naquit au Rosey, hameau de la commune de Marlhes, dans le département de la Loire, le 20 mai 1789. Ses parents étaient peu favorisés des biens de la fortune, mais ils étaient de solides chrétiens, ce qui vaut beaucoup mieux.

Au mois d'octobre 1813, le jeune Champagnat entra au grand séminaire de Lyon, après avoir fait ses études classiques au petit séminaire de Verrières. Trois années plus tard, le 22 juillet 1816, il recevait la prêtrise des mains de Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans.

L'abbé Champagnat fut aussitôt nommé vicaire à La Valla, paroisse du canton de Saint-Chamond (Loire).

Pendant ses années de grand séminaire, l'abbé Champagnat avait maintes fois senti le bien que ferait des "Frères enseignants" parmi les enfants des campagnes. A La Valla, la nécessité d'une telle fondation lui apparut encore plus urgente.

Appelé un jour dans un hameau pour administrer un enfant malade. Il s'y rendit sur-le-champ. Ayant interrogé l'enfant sur les

vérités les plus essentielles au salut, il constata qu'il n'en avait pas la moindre notion et qu'il ignorait jusqu'à l'existence de Dieu. Il instruisit l'enfant qui mourut pieusement peu après avoir été administré.

L'abbé Champagnat demeura tellement frappé du péril qu'avait couru ce jeune garçon, que la pensée de fonder, sans retard, une société de Frères qui aurait pour but de donner aux enfants l'instruction chrétienne ne le quitta plus.

Quelques jours auparavant, la Providence l'avait mis en relation avec un pieux jeune homme, Jean-Marie Granjon. Le zélé vicaire se rend auprès de lui, lui fait part de son dessein, et après lui avoir fait comprendre tout le bien que peut faire la Société qu'il s'agit de fonder, il lui propose d'en être le premier membre.

—Mon Père, répond le jeune homme, je suis entre vos mains pour accomplir tout ce que Dieu m'ordonnera par vous. J'ai peu de moyens, mais je m'estimerai heureux de consacrer mes forces, ma santé et ma vie même à l'instruction de la jeunesse, si vous m'en croyez capable.

Bientôt après, Jean-Baptiste Andras, un enfant d'une innocence angélique, se joignait à Jean-Marie Granjon. Le 2 janvier 1817, les deux jeunes gens s'installaient dans une petite maison près du presbytère de La Valla. L'Institut des petits Frères de Marie était fondé.

Les débuts de l'oeuvre nouvelle furent humbles, très humbles, comme ceux de la plupart des oeuvres de Dieu.

Le temps des Frères Maristes fut d'abord partagé entre la prière, l'étude et le travail manuel.

La paroisse de La Valla n'avait pas l'école de garçons. Un an après la fondation de son Institut, M. l'abbé Champagnat se décida à confier l'instruction des enfants à ses chers Frères. Le Frère Jean-Marie Granjon fut le premier directeur de cette école qui acquit en peu de temps une prospérité qu'on eût à peine osé espérer.

Les curés et les habitants des paroisses voisines demandèrent bientôt à M. Champagnat de charger ses Frères de la direction de leurs

écoles. Malgré toutes les contradictions et les épreuves que rencontra M. Champagnat, son oeuvre grandit vite. Les sujets se présentèrent nombreux.

En 1825, il fit commencer la construction d'un vaste noviciat dans le solitaire vallon de l'Hermitage, non loin de La Valla. Le pieux fondateur se fit en même temps décharger du vicariat de La Valla pour pouvoir s'occuper plus efficacement de la direction et de la formation des Frères.

En 1836, s'opéra la réunion des Pères de la Société de Marie ou Pères Maristes avec les Petits Frères de Marie ou Frères Maristes.

Le Saint-Père, en approuvant la Société de Marie, lui confia, comme champ d'apostolat, les missions de l'Océanie centrale et dès la même année quatre Pères et trois Frères s'embarquaient pour ces pays lointains.

La Père Champagnat, qui avait subi une très sérieuse maladie en 1825, ne s'était jamais rétabli parfaitement. Au commencement de l'année 1840, sa santé se mit à décliner rapidement et il mourut le 6 juin de cette année.

La mort du Père Champagnat fut une rude épreuve pour son Institut, mais son successeur, le Frère François, religieux plein de tact

et de prudence, sut le ramener dans la voie de la prospérité.

Grand nombre de fidèles, persuadés de la sainteté du Père Champagnat, eurent recours, dès sa mort, à son intercession. Des faveurs sans nombre furent obtenues.

Le 28 juillet 1896, la Sacrée Congrégation des Rites décidait qu'il y avait lieu de procéder à l'introduction de la cause du serviteur de Dieu. Le 9 août, de la même année, Léon XIII daignait signer de sa main le décret de la Congrégation des Rites. La cause était donc canoniquement introduite et le serviteur de Dieu Marcellin Champagnat recevait le titre de Vénérable.

Espérons qu'avant longtemps Dieu manifestera la sainteté du bienheureux Champagnat par quelque insigne miracle.

C'est le 25 août 1885 que six Frères Maristes, ayant à leur tête le Frère Césidius, arrivèrent au Canada, dans le but d'établir une maison de leur ordre à Saint-Athanase-d'Iberville.

Trois années plus tard, en 1888, à la demande de Mgr Antoine Gauvreau, alors curé de Lévis, les Frères Maristes se chargeaient de nos écoles élémentaires.

Les Frères Maristes ont aussi établi un Juniorat dans l'ancienne propriété de M. Félix Fortier, sur le chemin qui conduit au Fort No 2.

LES PETITES SOEURS DE LA SAINTE-FAMILLE

On sait que ce sont les Petites Soeurs de la Sainte-Famille qui sont chargées, au collège de Lévis, des soins de la cuisine.

Cette congrégation a été établie par le Père Lefebvre, fondateur du collège Saint-Joseph de Memramcook, celui qu'on a appelé le régénérateur de l'Acadie.

Nous trouvons dans le bel ouvrage que M. le sénateur Pascal Poirier a consacré à la mémoire du Père Lefebvre, un historique de la congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Nous en reproduisons ici quelques passages.

"Le Père Lefebvre, dit M. Poirier, fit venir de Notre-Dame-de-l'Indiana, en 1874, un essaim de sept religieuses appartenant à la congrégation des Soeurs de Sainte-Croix, qu'il installa dans le vieux collège (de Memramcook), quand celui de pierre eut été terminé.

Il leur confia la desserte matérielle du collège et de la communauté, la cuisine, le soin des chambres et l'entretien des classes et des salles.

"Par un de ces sentiments d'exquise délicatesse, dont les saints et les âmes d'élite semblent avoir seuls le parfait secret, il les voulut tout à fait indépendantes de lui et de sa communauté. Comme elles étaient des servantes de fait, aussi bien que d'intention, elles recevaient chacune les gages d'une servante, le salaire ordinaire alloué à celles de leur condition. Libre à elles d'en disposer ensuite au caprice de leur charité. C'est l'idée moderne du travail, excluant le servage et appelant la fraternité. C'était aussi l'idée que s'en faisaient les premiers chrétiens, idée si étrangement pervertie, dans la suite des siècles, au profit des castes privilégiées.

"A la tête de la petite communauté se trouvait une femme remarquable par sa piété et ses grands talents d'organisation, une Canadienne-Française née Paradis, Soeur Marie-Léonie en religion.

"Cette femme courageuse, à qui la pauvreté personnelle aussi bien que collective n'inspirait pas de terreur, que ne rebutaient pas les

durs et humbles travaux de la domesticité, avait pour le Père Lefebvre la vénération, j'allais dire le culte, qu'eurent sainte Monique pour saint Ambroise, sainte Paule pour saint Jérôme, sainte Scholastique pour saint Benoît, sainte Chantal pour saint François de Sales, Mme Legros pour saint Vincent de Paul, Mme Swetchine pour Lacordaire.

"La nouvelle congrégation de femmes devint une ruche, où de nombreuses abeilles vinrent timidement demander à butiner dans les parterres de la religion. Elles étaient étonnées et charmées tout à la fois d'être admises, pauvres et sans instruction pour la plupart, au nombre des épouses de l'Agneau.

"Il se fit là, dans le silence et l'effacement, comme une incubation d'âmes à Dieu.

"Elles s'étaient d'abord appelées les Petites Soeurs. Au chapitre général des religieux de Sainte-Croix, tenu en France en 1880, le Père Lefebvre, alors provincial de toute l'Amérique britannique du Nord, les fit appeler les Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Marthe préparant des aliments au Sauveur et vaquant aux soins de la maison, serait leur modèle, Marie, sans doute, a choisi la meilleure part ;

mais celle de Marthe n'est-elle pas, malgré tout, excellente ?

Une des grandes préoccupations du bon Père Lefebvre était de ne pas laisser ses Petites Soeurs orphelines. L'évêque diocésain, Mgr Sweeney, pour des raisons de haute prudence, sans doute, persistait à leur refuser l'institution canonique ; et il sentait, lui, qu'il allait mourir.

"Il commença de bonne heure à essaimer, afin que, lorsqu'il serait parti, les ruches fussent assez nombreuses et assez fortes pour subsister par elles-mêmes. Peut-être trouveraient-elles au Canada—c'était là l'objet de ses voeux et son espoir—un évêque qui voulût bien leur donner dans l'Eglise une existence canonique.

"C'est le 5 octobre 1874 qu'avait été fondée la première maison des Petites Soeurs, dans le vieux collège de Memramcook. Celle de Notre-Dame-de-la-Côte-des-Neiges fut instituée en 1876 ; celle de Saint-Césaire en 1878 ; celle de Farnham, en 1879 ; celle de Van Buren, en 1893. Trois autres maisons ont été fondées depuis la mort du Père Lefebvre ; celle de Sherbrooke, en 1895, celles de Lévis et d'Ottawa, en 1896.

"A Sa Grandeur Mgr Paul Larocque, évê-

que de Sherbrooke, reviennent le mérite et l'honneur d'avoir, le 26 janvier 1896, promulgué le décret d'érection canonique de la communauté fondée par le Père Lefebvre et la Soeur Léonie. La maison-mère et le noviciat avaient été transférés de Memramcook à Sherbrooke, le 5 octobre 1895.

"La famille religieuse des Petites Soeurs, composée de sept membres seulement, en 1874, compte aujourd'hui près de deux cents professes, novices et postulantes, chargées, tant au Canada qu'en Acadie, de la desserte matérielle et des soins du ménage des collèges et des communautés religieuses."

L'honorable sénateur Poirier écrivait ce qui précède en 1898. Depuis l'Institut des Petites Soeurs de la Sainte-Famille a continué à progresser.

LES SOEURS BLANCHES D'AFRIQUE

Depuis quelques années nous avons à Lévis un postulat de Soeurs Blanches d'Afrique. Il est établi rue Fraser, dans l'ancien Institut des Ouvriers.

Plus d'un lévisien a dû se demander quels pouvaient bien être l'objet, les oeuvres et la raison de cette congrégation religieuse. Il

suffit d'expliquer les origines de cette société pour en faire connaître le but. La devise de son vénéré fondateur, "caritas", est pour ainsi dire le résumé de l'histoire de sa fondation.

Une famine affreuse, à laquelle se joignit le typhus durant l'hiver de 1867-1868, avait réduit l'Algérie à la plus déplorable misère et établi l'archevêque d'Alger père de dix-huit cents orphelins. La charité catholique lui vint en aide et lui permit de créer un orphelinat pour les garçons à Maison-Carrée et un autre pour les filles à Saint-Charles. Il ne suffisait pas d'avoir arraché ces pauvres enfants aux horreurs de la faim et de la misère, il fallait aussi les moraliser et les mettre à même de vivre honnêtement en leur inculquant, avec les principes de la religion chrétienne, l'amour du travail et de la vie régulière.

C'est pour réaliser ce but que le cardinal Lavigerie fonda la Société des Pères Missionnaires et leur confia les orphelins de la Maison-Carrée, et peu après celle des Soeurs destinée à remplir le même ministère de charité auprès des fillettes de Saint-Charles.

Les débuts de cette petite Congrégation furent bien humbles. Huit jeunes Bretonnes,

amenées en Afrique par un vénérable prêtre de leur pays, furent les premières pierres de cette fondation. Les commencements furent durs pour les jeunes Soeurs. Elles n'apportaient à l'oeuvre naissante que leur santé, leur courage et leur jeunesse. Pour les former à la vie religieuse, l'archevêque fit appel aux Soeurs de Saint-Charles de Nancy qu'il avait vues à l'oeuvre durant son premier épiscopat, et dont il connaissait l'esprit de sacrifice et les aptitudes pour la vie apostolique. Elles se donnèrent à cette tâche avec tout leur dévouement, tant qu'elles ne furent pas réclamées par leurs oeuvres d'Europe.

Depuis, l'humble grain de sénevé est devenu un arbre vigoureux. La congrégation des religieuses missionnaires d'Afrique a aujourd'hui des maisons en Algérie et en Tunisie, au Soudan, aux lacs de l'Afrique centrale, etc., etc., où les Soeurs se vouent à toutes les oeuvres de miséricorde et de charité auprès des infidèles. Catéchismes, orphelinats, écoles et ouvroirs, hôpitaux et dispensaires, refuges, visites et soins donnés à domicile, telles sont les occupations qui remplissent leurs journées. On le comprend aisément, une telle diversité d'oeuvres demande des aptitudes variées, et

tous les talents comme tous les degrés d'instruction y trouvent utilement leur emploi.

Pour permettre aux jeunes filles désireuses de travailler à la régénération des femmes infidèles de faire connaissance avec l'Institut, et d'y étudier leur vocation sans imposer à leurs familles le pénible sacrifice de les voir accomplir ce voyage en Afrique dans l'incertitude de l'épreuve, plusieurs postulats ont été ouverts en Europe. Le postulat de Québec, fondé en 1903 et qui a été transporté à Lévis, a le même objet que les maisons d'Europe.

Après le postulat, les futures missionnaires sont envoyées au noviciat de Saint-Charles, près d'Alger. Puis, leurs deux années de probation terminées, les jeunes religieuses professes, réparties dans les maisons du nord de l'Afrique, se forment aux travaux nécessités par les oeuvres, avant de partir pour l'Afrique équatoriale. Presque toujours, ces oeuvres se fondent sous la direction des RR. PP. Missionnaires qui s'installent les premiers dans une mission et n'y appellent les Soeurs que lorsque la sécurité des pays paraît complète.

LA SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL A LÉVIS

Le dimanche, 16 avril 1893, avait lieu dans l'église Notre-Dame, une assemblée générale des conférences Notre-Dame et Bienville, sous le patronage du Conseil particulier de la Société Saint-Vincent de Paul.

Un grand nombre de citoyens de Lévis assistaient à cette assemblée.

M. J.-Edmond Roy, secrétaire du Conseil particulier, donna d'abord lecture du rapport général de la Société. Ce rapport contenait un historique de la Société depuis sa fondation.

M. l'abbé Lindsay, préfet des études du collège de Lévis, prononça ensuite une belle et touchante allocution.

L'assemblée se termina par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Le rapport général du Conseil particulier de la Société Saint-Vincent de Paul lu par M. J.-Edmond Roy à cette séance du 16 avril 1893 donnant une histoire presque complète de la fondation de cette belle société à Lévis, nous le reproduisons ici avec plaisir. Les membres

actuels de la conférence de Saint-Vincent de Paul y trouveront des détails intéressants sur ceux qui les précédèrent dans la carrière de la charité.

"Les conférences de la Société Saint-Vincent de Paul de Lévis, pour se conformer à l'article 45 des règlements, reprennent aujourd'hui la série de leurs assemblées générales, interrompues depuis le 6 mars 1887. La Providence a voulu que ces grandes assises de la charité tinssent leur séance solennelle à la veille d'un anniversaire bien remarquable. En effet, il y aura soixante ans, le 22 mai prochain, que la société mère était fondée à Paris par sept étudiants alors inconnus et dont les noms sont maintenant impérissables.

"C'est la première fois, depuis sa fondation, que le Conseil particulier de Lévis est appelé à assister à une réunion plénière des conférences, et il a cru devoir jeter un coup d'oeil sur la route parcourue par cette belle oeuvre de le Saint-Vincent de Paul, dans la paroisse de Notre-Dame.

"Saint Vincent de Paul, d'après celui qui a écrit sa vie, recommandait à ses diverses congrégations et sociétés de charité de "faire un petit extrait des choses les plus utiles qui se

passaient, et que l'on en fît lecture en commun." Cette lecture, disait le saint, "attire grâce."

"C'est avec cette pensée présente à l'esprit que votre Conseil a fait recueillir les principaux faits du passé qui peuvent intéresser la Société Saint-Vincent de Paul dans Lévis.

"La conférence Notre-Dame de la Victoire compte maintenant trente-sept années d'existence. C'est la plus ancienne organisation de cette nature qui soit dans le pays, après celles de Québec et de Montréal.

C'est le 12 mars 1856 que quelques citoyens de Lévis, désireux de participer à la bonne oeuvre de la société, se réunissaient au presbytère de cette paroisse, sous la présidence de M. le curé Déziel, dans le but d'organiser une conférence sur le même pied que celles qui avaient été fondées à Paris, dix ans auparavant.

"On aimera peut-être à connaître la lecture du procès-verbal de cette première réunion. Cette page est d'autant plus précieuse que le cahier des délibérations de la Société, depuis le 12 mars 1856 à venir au 25 octobre 1863, est disparu et qu'il a été impossible de le retrouver malgré toutes les recherches qui ont été faites.

"A une assemblée de plusieurs citoyens de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire, tenue le 12 mars 1856, au presbytère de cette paroisse, convoquée dans le but de former une société dite "Saint-Vincent de Paul" sous la présidence du révérend Messire Déziel, les personnes suivantes se sont engagées comme membres actifs à former la dite société et à mettre tout en oeuvre pour pouvoir la faire prospérer.

"Félix Fortier, écuyer, fut élu président de la dite société.

"MM. Louis Fréchette et François-Xavier Thompson, vice-présidents.

"MM. François-Xavier Lemieux, trésorier, Ignace Couture, assistant-trésorier.

"Léon Roy, N. P., secrétaire, P.-C. Dumontier, assistant-secrétaire.

"Après quoi les noms des membres furent inscrits :

1o. Etienne Dallaire, Ecr.
2o. Georges Couture, marchand.
3o. Laurent Lemieux, tanneur.
4o. Pierre Lefrançois, mesureur de bois.
5o. Jean Lamontagne, cordonnier.
6o. Georges Carrier, boucher.
7o. Prudent Morin, forgeron.

8o. Louis Dumontier, forgeron.
9o. Jacques Jobin, senior.
10o. Jacques Jobin, junior.
11o. Pierre Gelley, marchand.
12o. Louis Carrier, marchand.
13o. Antoine Carrier, marchand.
14o. Charles Thompson, chapelier.
15o. Joseph Thompson, chapelier.

"Il fut résolu que la conférence porterait le nom de conférence Notre-Dame-de-la-Victoire.

"Que les membres s'assembleraient tous les dimanches soirs à sept heures dans le bas de la sacristie.

"Du 12 mars 1856 à venir au 1er janvier 1893, 665 membres, tant actifs qu'honoraires, se sont affiliés à l'oeuvre de la conférence Notre-Dame, ce qui donne une moyenne annuelle d'environ 20 membres.

"Toute conférence qui désire se faire admettre dans la Société Saint-Vincent de Paul doit demander son agrégation au conseil général à Paris, joindre à sa demande la liste de ses membres, l'exposé de ses premiers travaux, ainsi que la date de sa fondation, sans négliger de faire connaître les encouragements dont elle a pu être l'objet, non plus que sa disposition à se conformer aux règles et usages de

la société. C'est en 1859 que la conférence Notre-Dame-de-la-Victoire demanda son agrégation. Voici dans quels termes le président du Conseil supérieur du Canada s'adressait au président général à Paris, le 30 avril 1859 :

"Nous avons encore à vous demander aujourd'hui l'agrégation d'une nouvelle conférence établie depuis trois ans dans la paroisse de N.-D.-de-la-Victoire, Pointe Lévis, vis-à-vis Québec. Cette localité a déjà pris les développements d'une ville et promet, à raison de son site, et de plusieurs autres avantages, étant le terminus de voies ferrées, d'avoir une immense population.

"L'établissement d'une conférence de Saint-Vincent de Paul devra sans doute être d'un grand secours, dans cette localité, et ne manquera pas de s'agrandir.

"Nous accompagnons notre recommandation de leur demande avec un état de leurs procédés, et nous pouvons garantir leur fonctionnement par les visites que nous y avons faites avec notre chapelain.

"Le 17 juin 1859, M. Baudon, président général de la Société à Paris, annonçait au conseil supérieur du Canada l'agrégation de la Conférence de la Pointe-Lévi qui avait été

prononcée à une réunion du Conseil général tenue le 13 du même mois, en même temps que celle de Saint-Patrice-de-Toronto.

"Nous sommes très joyeux de les voir s'adjoindre à nous, disait le président général dans sa lettre.

"A l'assemblée du 31 juillet 1859, le président du Conseil Supérieur du Canada disait de son côté :

"Nous devons placer en tête de ce rapport l'agrégation d'une conférence nouvelle pour le Canada par le Conseil de Paris, c'est celle de Notre-Dame-de-la-Victoire-de-Lévis. Cette belle oeuvre commencée principalement par deux membres généreux et actifs vient de recevoir son complément. Les conférences de cette ville auront donc désormais une soeur dans nos campagnes, nos associés pourront donc s'édifier eux-mêmes, en allant se retremper à la vue du zèle de leurs frères. Cette édification mutuelle, l'un des éléments du christianisme, est aussi la base de notre société......."

"Voilà en quelques mots l'historique de la fondation de la conférence de Notre-Dame-de-la-Victoire-de-Lévis.

"Il ne nous appartient pas de dire les noms de ceux qui furent les promoteurs de cette

belle et admirable association, car si c'est une des règles de la Saint-Vincent de Paul de garder la plus parfaite discrétion sur les pauvres secourus, elle doit de même ne jamais faire l'éloge de ses membres, qu'ils soient encore vivants ou qu'ils soient allés recevoir du Tout-Puissant la récompense du verre d'eau donné en son nom.

"Les opérations de notre société, pendant les sept premières années de son existence, resteront, hélas ! à jamais ignorées. Comme nous l'avons dit déjà, les cahiers des délibérations depuis 1856 au 25 octobre 1863, sont malheureusement disparus. Nous aurions pu en retracer les grandes lignes à l'aide des archives du Conseil Supérieur du Canada, mais ces archives, elles-mêmes, déposées à Québec, ont été détruites dans le dernier grand incendie du faubourg Saint-Jean.

"C'est l'histoire de la charité intime et discrète dans notre pays depuis trente-quatre ans qui est disparue. Tout cela nous indique avec quel soin on doit préserver nos archives à l'avenir. Chaque fois qu'une conférence a terminé un cahier de ses délibérations, elle devrait le déposer entre les mains de l'archiviste du

Conseil qui en aurait la garde et le déposerait en lieu sûr.

"Nous possédons maintenant dans nos archives quatre cahiers des délibérations de la Conférence Notre-Dame du 25 octobre 1863 au 29 mars 1891.

"Personne ne peut parcourir ces cahiers avec attention sans se sentir profondément édifié.

"L'histoire de chacune de ces réunions est humble et dénuée de cet éclat qui recommande aux yeux des hommes les institutions faites pour satisfaire la vanité : mais les faits intimes qui la composent présentent assez d'exemples, assez de sujets de joie pour qu'il soit utile de les exposer sans cesse aux yeux de tous ceux qui aiment leurs semblables.

"Si Dieu, écrivait un jour M. Baudon, un des anciens présidents généraux, jugeait le monde sur les annales que les hommes écrivent, et tenait compte que des événements et des actes que, dans leur orgueil, ils croient devoir seuls confier à la mémoire des générations, il se trouverait plus de défauts que de mérites, plus de crimes que de vertus, dans le triste ensemble des révolutions des peuples, mais il est une histoire secrète, dont Dieu sem-

ble s'être réservé, comme une jouissance digne de lui, la connaissance et la mémoire : c'est l'histoire de toutes les bonnes actions cachées, de tous les héroïsmes obscurs, de toutes les prières muettes, de tous les dévouements oubliés qui entretiennent la vie morale des nations et arrêtent leur déchéance."

"Dans les cahiers de la Saint-Vincent de Paul, sont contenus les mystères de la bienfaisance, le récit d'oeuvres bien humbles, dont les auteurs resteront peut-être toujours cachés, mais qui n'en valent pas moins leur pesant d'or pour le chercheur et pour ceux qui s'intéressent au sort de la pauvre humanité.

"Nos devanciers ne se sont pas occupés de garder mémoire du résultat de leurs opérations de chaque année : ce n'est pour ainsi dire que depuis 1878 que l'on peut contrôler par des chiffres la somme de bien qu'ils ont pu faire. En effet, c'est en cette année, que le Conseil Supérieur a commencé à faire imprimer des statistiques. Dans cette décade de 1878 à 1888, il s'est dépensé parmi nos pauvres dans Lévis, par l'entremise de la Saint-Vincent de Paul, plus de $500 par année ; 433 familles comprenant 1469 personnes ont été secourues, vêtues, nourries, chauffées ; des malades

ont été assistés, des enfants ont été patronnés, les uns ont pu recevoir l'instruction, d'autres sont entrés en apprentissage. Et tout cela s'est fait sans bruit, sans ostentation.

OU A-T-ON PRIS LES RESSOURCES ?

"Une des règles de la Saint-Vincent de Paul est de recourir à la générosité publique que le moins souvent possible et dans les cas d'extrême nécessité. Nous pouvons le dire sans blesser l'humilité de personne, ces beaux résultats ont été obtenus grâce au zèle, grâce au dévouement, grâce à l'industrie des membres qui n'ont épargné ni leur temps ni les sacrifices.

"Depuis 1882, surtout, on signale dans les opérations de la société des développements vraiment extraordinaires.

"Le chiffre des membres qui jusque-là s'était tenu à une moyenne annuelle de 50 ou 60 s'est élevé tout-à-coup à 100, 150, 200 et on l'a vu atteindre jusqu'à 240 en 1887.

"Les recettes, qui, dans les années les plus prospères, n'avaient guère dépassé $250 par

an, se sont élevées alors à $800 et $900 par an, et sont presque toujours demeurées au même niveau depuis.

"La misère n'était pas augmentée pourtant. Et si l'on consulte les statistiques publiées par le Conseil Supérieur, on voit que le nombre de personnes secourues ne dépasse guère la limite ordinaire.

"Dans une lettre que le chapelain de cette société écrivait en 1887 au président du Conseil Supérieur à Québec, il lui disait :

La misère est inconnue à Lévis. Les pauvres sont secourus, les enfants pauvres comme riches ont accès aux écoles. Il y a encore assez de foi active parmi les paroissiens de Lévis sans exception pour que les enfants s'instruisent de leurs devoirs religieux à l'école et j'en remercie Dieu tous les jours."

"Pour expliquer ce soudain accroissement dans l'effectif des membres et la somme des oeuvres opérées votre Conseil ne peut faire autrement que de rappeler à votre souvenir la propagande énergique que fit alors le vénérable pasteur de Lévis en faveur de la société. Ancien chapelain du Conseil Supérieur du Canada de 1867 à 1870, on peut dire que le curé de Lévis a donné les prémices de sa vie sacer-

dotale à cette belle oeuvre de la Saint-Vincent de Paul.

"Connaissant à fond le mécanisme de cette merveilleuse organisation humanitaire, M. le chapelain a fait bénéficier nos conférences de son expérience. C'est grâce à sa direction éclairée que la Société de Lévis a pris de si grands développements. Le Conseil compte sur son zèle ardent, sur son esprit d'initiative, et le prie d'accepter ses sincères remerciments pour l'aide puissante qu'il n'a cessé de donner aux conférences de Notre-Dame et de Bienville.

"Le Conseil doit aussi exprimer sa reconnaissance aux fabriciens de Notre-Dame qui, depuis 1868, pour encourager l'oeuvre et lui témoigner confiance, ont bien voulu placer entre les mains de la société le montant d'une bonne partie des quêtes qui se font dans l'église.

"En voyant l'essor considérable que prenait la conférence de Notre-Dame, le Conseil Supérieur du Canada l'engagea, dès 1882, à se scinder en deux sections afin de donner plus d'aliment au zèle de ses membres devenus trop nombreux pour opérer avec avantage. C'est une des règles de la St-Vincent de Paul que

50 membres suffisent pour donner la vie à une conférence et la rendre intéressante.

"Déjà, en 1866, cette conférence de Notre-Dame avait essayé de fonder deux sections, l'une dans le quartier St-Laurent, l'autre dans Bienville. La première prit le nom de Ste-Anne, la deuxième celui de St-Joseph. La séparation, décidée dans la réunion du 29 octobre 1865, eut lieu le 30 décembre de l'année suivante. Pour une raison que nous ne connaissons pas, ces deux sections rejoignirent bientôt le tronc principal pour ne plus s'en séparer qu'à la suite des événements que nous allons rapporter.

"En 1883 et 1884, le Conseil Supérieur engagea de nouveau la conférence Notre-Dame à diviser ses forces. Il devint plus pressant encore en 1885.

"Le nombre des membres et la valeur des ressources de la conférence de Lévis nous suggèrent une pensée que nous soumettons avec tous égards aux intéressés, disait le président général.

"L'étendue de la ville de Lévis, le chiffre considérable de la population ouvrière qu'elle renferme ne rendraient-ils pas plus opportun la division de l'unique conférence de cette ville

en plusieurs autres. La circonscription moins grande rendrait plus facile pour les membres de chacune d'elles les visites à domicile, et permettrait probablement d'atteindre un plus grand nombre de misères. Les membres trop nombreux pour une seule conférence, qui ne peut donner un aliment suffisant à leur zèle, seraient plus intéressés et, par la suite, en bénéficieraient plus pour eux-mêmes, dans une circonscription plus restreinte et plus à leur portée."

"En 1886, la conférence Notre-Dame comptait 291 membres, tant actifs qu'honoraires et aspirants, et avait secouru 60 familles composées de 221 personnes et collecté $907.38.

"En annonçant ce beau résultat, le président général exprimait de nouveau l'espoir que l'on formerait bientôt une nouvelle conférence.

"Puisse ce souhait se réaliser, ajoutait-il, puisque les pauvres et surtout le grand nombre de ses membres attachés maintenant à une seule conférence ne pourront que gagner à une délimitation plus restreinte du champ des opérations.

"La ville de Lévis, avec sa population et ses richesses, pourrait avoir avec avantage quatre

conférences et chacune aurait suffisamment à faire dans ses limites respectives, surtout si les recettes de la conférence unique se trouvaient divisées entre chacune."

"Cette séparation que M. le chapelain jugeait avec raison n'être pas opportune encore, eut enfin lieu en 1887, et la fondation de la nouvelle conférence de Saint-Joseph-de-Bienville fut annoncée dans la séance du 8 décembre 1887.

"En même temps, M. le chapelain annonçait son intention de former à Lévis un Conseil particulier.

"Ce Conseil a été, en effet, institué par le Conseil général le 29 juillet 1889, et ses lettres d'agrégation sont datées du 2 août suivant.

"Voilà les transformations considérables qui ont eu lieu depuis la dernière réunion générale de la conférence Notre-Dame dans ce sanctuaire au mois de mars 1887.

"Le Conseil particuier est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un assistant-secrétaire, d'un trésorier, d'un assistant-trésorier et des présidents des deux conférences de la paroisse. Il n'enlève aucune initiative aux conférences, mais il s'occupe des oeuvres et des mesures importantes

qui peuvent les intéresser toutes. Sa caisse est alimentée par les dons extraordinaires venus du dehors, par les quêtes faites aux assemblées générales de la ville et par les offrandes des conférences ; elle est destinée à faire face aux oeuvres de la ville et à soutenir les conférences les plus pauvres. Toutes les questions générales se concentrent au Conseil particulier, les réunions y étant moins nombreuses, les questions y peuvent être étudiées avec plus d'attention et l'action locale devient ainsi plus efficace.

"Depuis sa fondation, le Conseil a reçu, soit en dons, soit en quêtes ou d'autres ressources extraordinaires, une somme de $858.95. La plus forte part de ce montant a été distribuée aux deux conférences de Notre-Dame et de Bienville. Il reste en caisse un surplus de $214.04.

"A part les sommes versées aux caisses particulières des conférences, le Conseil a fait l'aumône à plusieurs pauvres honteux, payé une partie de la pension d'une sourde-muette, et contribué d'une somme de $25 à l'offrande que les sociétés de Saint-Vincent de Paul du Canada ont présentée à Sa Sainteté Léon XIII à l'occasion de son Jubilé.

"Bien que n'ayant que trois ans d'existence, le Conseil a déjà engagé des pourparlers avec Saint-Romuald, Saint-David et Saint-Joseph dans le but d'organiser des conférences dans ces localités. M. le curé Fafard lui a annoncé récemment la bonne nouvelle qu'il était décidé d'établir l'oeuvre dans sa paroisse et que la conférence commencerait ses séances à l'automne.

"Les démarches se continuent avec Saint-Romuald et Saint-David et nous avons l'espoir que, là aussi, surgiront deux nouvelles conférences. Les paroisses les plus importantes du comté de Lévis, au point de vue ouvrier, se trouveront alors couvertes de colonies de la Saint-Vincent de Paul, et ces pacifiques conquêtes de l'esprit de charité maintiendront partout le zèle et le dévouement.

"Depuis la formation des deux conférences de Notre-Dame et de Bienville, le zèle ne s'est pas ralenti. Si l'on examine les statistiques fournies, on constate que, depuis 1888 à venir au 31 décembre 1892, Notre-Dame a secouru 164 familles comprenant 593 personnes. On accuse une recette de $3,088.62 et cette recette a été aumônée moins $215.35 qui restaient en caisse à la fin de l'année.

"Bienville, dans ce même cycle de cinq ans, a secouru 40 familles comprenant 134 personnes. La recette s'est élevée à $757.49 et tout ce montant a été distribué moins une somme de dix piastres.

"Voilà à quels beaux résultats on peut arriver lorsque les efforts sont groupés vers le bien. Les charités individuelles ne peuvent soulager que peu de misères, mais les charités réunies en peuvent soulager beaucoup. Ces sommes abondantes sont le produit de la charité humble et discrète des citoyens.

"Dans son rapport de 1888, le président du Conseil Supérieur disait :

"Les conférences de Lévis font si bien leur devoir qu'elles satisfont à tous leurs besoins, et n'ont pas d'ouvrage pour l'exercice de leur zèle.

"Peut-être nos confrères de Lévis pourraient-ils trouver un aliment à leur charité dans des oeuvres spéciales telles que le patronage des apprentis, etc.

"Cet appel a été entendu, et l'on constate avec satisfaction par les rapports que le patronage des enfants a pris des accroissements dans Lévis. Aucune oeuvre ne mérite davan-

tage d'être encouragée après la visite du pauvre.

"Que de bien encore la société pourrait faire dans un autre ordre d'idée. D'après l'article 2 de ses statuts aucune oeuvre de charité ne doit être regardée comme étrangère à la Saint-Vincent de Paul, quoique celle-ci ait plus spécialement pour but la visite des familles pauvres. Ainsi les membres doivent saisir les occasions de porter des consolations aux malades, de faire donner l'instruction aux enfants pauvres et abandonnés, de patronner les orphelins et les écoliers.

"Les statuts mentionnent quarante-quatre oeuvres différentes qui ont pris leur origine dans cette société. C'est ainsi que Québec doit à cette admirable organisation : l'asile du Bon-Pasteur, l'oeuvre du Patronage, l'organisation de ses premières caisses d'économie.

Sans doute il est beau de faire la visite des malades à domicile, de distribuer des secours en nature, de donner des vêtements, des vivres, du bois à des centaines de familles, mais la société ne doit pas limiter son oeuvre à ces secours matériels, il lui faut s'élever encore plus haut, répandre parmi les classes déshéritées les bienfaits de l'éducation, propager le goût

des bonnes lectures par la diffusion de quelques pieux ouvrages. Ne penser qu'aux besoins temporels des pauvres ne serait plus de la charité chrétienne mais de la philantropie humanitaire.

"C'est là, croyons-nous, le principe premier de la Saint-Vincent de Paul, tel que ses fondateurs l'ont écrit dans leurs constitutions. Il ne faut pas oublier que cette admirable institution, si éminemment française, a été fondée dans le quartier des écoles à Paris par des étudiants et qu'elle a d'abord porté le nom de la "Société des bonnes études." Les premiers sociétaires s'étaient réunis d'abord pour parler sur des sujets religieux, pour entendre des conférences religieuses et littéraires. On finit, en 1833, par jeter les bases de la société actuelle destinée à réunir les jeunes gens chrétiens qui voulaient participer aux mêmes oeuvres de charité.

"Comme on le voit, la société ne manque pas d'aliments pour exciter sa ferveur et si, grâce à Dieu, la pauvreté ne fait pas de grandes victimes parmi nous, si la mendicité y est inconnue, les membres de l'association peuvent trouver encore mille occasions de mettre en

pratique les préceptes de la charité chrétienne.

"Pour ces oeuvres nombreuses, il n'y aura jamais trop d'ouvriers. Aussi le conseil de la Saint-Vincent de Paul serait heureux de voir s'enrôler sous la bannière de cette société qui appartient à tous, au peuple qui reçoit comme au riche qui donne, le plus grand nombre de citoyens."

UN EPISODE DE 1837-38

Le 26 juin 1865, décédait à St-Henri-de-Lauzon un ancien négociant qui, pendant les troubles de 1837-38, avait joué un rôle très important. M. Jean-Baptiste Carrier avait, au mois de novembre 1838, accompli un exploit qui, au cas d'insuccès, lui aurait valu la potence ou l'exil.

M. Jean-Baptiste Carrier était le père de feu M. L.-N. Carrier et de notre concitoyen, M. Onésime Carrier.

Nous trouvons son exploit raconté avec beaucoup de verve par feu le docteur Charles Deguise dans le "Journal de Québec" de 1852. Nous résumons ici l'intéressante relation de M. Deguise.

En 1838, deux Américains, MM. William W. Dodge et Edward-Alexander Theller, pris

d'enthousiasme pour la cause des patriotes canadiens, s'étaient enrôlés dans l'armée républicaine du Haut-Canada. Tous deux avaient été faits prisonniers à bord de la canonnière "Ann", sur le lac Ontario, et avaient été conduits à la prison de Toronto. Condamnés à mort par une cour martiale, ils avaient obtenu un sursis. Transportés de la prison de Toronto à celle de Kingston et de Montréal, ils furent finalement incarcérés dans la citadelle de Québec.

Fait presque incroyable, Dodge et Theller et deux autres détenus, MM. Culver et Hull, réussirent, dans la nuit du 16 octobre 1838, à s'échapper de cette forteresse gardée par des centaines de soldats, en se laissant glisser, à l'aide de la drisse du pavillon, d'un des bastions dans la rue Champlain.

Culver et Hull furent repris dès le lendemain, vers les neuf heures du matin. Quant à Dodge et Theller, ils se cachèrent chez des amis dans la ville et, au bout de trois semaines, réussirent à se rendre à St-Henri-de-Lauzon, d'où M. Carrier réussit à les conduire, sains et saufs, à la frontière américaine.

Ce qui avait rendu la tâche de M. Carrier particulièrement difficile c'est que le 20 octo-

bre, quatre jours après l'évasion des deux Américains, lord Durham et les officiers des Gardes avaient offert, le premier cinq cents louis, et les seconds mille piastres de récompense pour leur arrestation. Tout ce que Québec et les campagnes comptaient d'ultra-loyaux étaient sur le chemin pour gagner ces primes alléchantes .

Ecoutons maintenant le récit fait par M. Carrier à son ami M. Deguise de son dangereux voyage jusqu'à la frontière des Etats-Unis.

"A huit heures du soir, après m'être assuré que rien au dehors n'avait transpiré (MM. Dodge et Theller étaient chez M. Carrier à St-Henri-de-Lauzon, depuis l'avant-veille), je donnai l'ordre du départ, et par des chemins détournés nous gagnâmes Saint-François de la Beauce, au point du jour.

"Nous allâmes loger dans une maison quelque peu éloignée du grand chemin, chez des gens que je connaissais depuis longtemps. Je fis mettre les chevaux sous clef et recommandai à mes compagnons de se tenir renfermés. Notre air de mystère, et les précautions que nous prenions pour n'être pas vus, intriguèrent la digne hôtesse au suprême degré, aussi

fus-je par elle obsédé de questions. Force me fut, à la fin, de leur avouer que les messieurs qui m'accompagnaient étaient des marchands de Québec qui passaient en Angleterre pour faire leurs achats, mais que la peur d'être arrêtés pour des agitateurs politiques qui fuyaient en pays étrangers, comme d'autres marchands l'avaient déjà été, et d'être pris comme tels, les avaient ainsi portés à voyager de nuit, en logeant chez des gens sûrs et discrets comme eux. L'hôtesse parut goûter mes raisons et me promit de garder le silence.

"A neuf heures du soir, nous laissâmes, mais comme la marche à cheval était devenue pénible à Theller—il s'était fracturé un petit os de la jambe lors de son évasion de la citadelle,—nous prîmes une voiture qui le conduisit jusqu'à l'entrée du chemin de Kennébec. Là, il fut obligé de renvoyer sa voiture et de remonter à cheval. Ce qui nous restait de chemin à faire était la partie la plus périlleuse de l'expédition, nous devions en conséquence redoubler de vigilance.

"Avant d'arriver aux frontières, nous avions trois piquets de soldats à traverser : le premier se trouvait à peu de distance où nous avions fait halte. Là, le chemin était borné

d'un côté par la rivière dont les bords escarpés nous présentaient des précipices, de l'autre était le corps de garde ; de plus, les arbres étaient tellement rapprochés et chargés de broussailles que, à cet endroit, il y aurait eu folie de tenter de nous y frayer une route pour y passer avec nos chevaux.

"Dans les fréquents voyages que j'avais faits aux Etats-Unis, par ce chemin, j'étais accoutumé de passer la nuit dans cette maison, dont moitié était hôtel et l'autre moitié façon de caserne. J'avais, plus d'une fois, eu occasion de remarquer que la sentinelle n'était relevée que toutes les deux heures ; que dans les temps pluvieux elle restait dans la maison et se tenait à une fenêtre en arrière. La lumière donnait sur son visage. Ses yeux étaient fermés, un air de contentement et de satisfaction était répandu sur ses traits, et un sourire errait sur ses lèvres. Dors en paix, brave soldat, ce n'est pas nous qui troublerons ton sommeil si doux ! Je disposai mes compagnons à cent pieds les uns des autres, gardant pour moi-même la tête de la ligne.

"Je leur enjoignis de passer sur l'herbe et de longer les bords de la rivière, d'avancer bien, bien doucement, afin que le bruit des pas se per-

dît avec le murmure du vent. Dans le cas de surprise, nous devions faire volte-face, nous servir de nos armes, et arracher coûte que coûte, d'entre les mains des sbires, celui d'entre nous qui y serait tombé. Notre mot d'ordre était : passer ou mourir. Nous effectuâmes très heureusement ce court, mais périlleux trajet.

"A quatre milles plus loin, se trouvait le second piquet que nous passâmes en nous frayant, non sans peine, un chemin détourné à travers d'épais fourrés.

"Il nous restait un dernier poste, et certes c'était là que nous devions rencontrer le plus d'obstacles et de difficultés. Il fallait traverser la rivière Chaudière sur un pont auquel la maison de M. Oliva était attenante. M. Oliva était magistrat et qui plus est bureaucrate renforcé. A quelques pas de là, je fis faire halte à mes gens et j'allai reconnaître la position. Le pont était obstrué par de gros corps d'arbres et des voitures renversées qu'on y avait mis à dessein. De plus, un énorme chien poussait des hurlements à réveiller les morts.

"Pour comble de malheur, la rivière grossie par des pluies torrentielles ne présentait pas un seul endroit guéable. Il n'y avait pourtant

pas à reculer ni à balancer. Je sautai de cheval, puis je m'avançai jusque sur le pont, au risque de recevoir une balle ou d'être dévoré par le terrible chien qui semblait prêt à s'élancer sur moi. Je parvins, après des efforts surhumains, à me frayer une voie. J'allai prévenir aussitôt mes compagnons qui m'attendaient avec la plus grande anxiété, et nous traversâmes le pont dans le même ordre tenu devant le premier piquet. Rien, hors les hurlements épouvantables du chien, ne se fit entendre. Personne, dans la maison, ne bougea.

"Grâce à Dieu, nous étions sauvés. Plus nous approchions du terme de notre voyage, plus Dodge et Theller devenaient inquiets et agités, malgré l'assurance que je leur donnais que désormais le danger était passé. Pour toute réponse, ils secouaient tristement la tête.

"Enfin, au point du jour, nous aperçûmes, à peu de distance devant nous, la borne qui indique la limite sud du Canada, et quelques arpents plus loin nous vîmes flotter le drapeau étoilé. D'un bond nous eûmes franchi l'espace qui nous en séparait. Je renonce à décrire les transports de joie, le délire frénétique qu'éprouvèrent Dodge et Theller en voyant l'aigle américain planer au-dessus de leur tête. Oh

oui ! vivrai-je cent ans et cent ans encore que jamais je n'oublierai un tel spectacle. Enfin, à trois milles des lignes, se trouvait un hôtel ; ce fut là que nous allâmes camper. Nous avions fait plus de 48 milles dans cette nuit, par une pluie battante et des chemins impraticables."

Dodge et Theller étaient en liberté, mais il s'agissait pour leur brave sauveteur de revenir à St-Henri-de-Lauzon sans éveiller les soupçons.

Malheureusement l'exploit de M. Carrier avait été ébruité et il fut obligé de revenir la nuit et à travers les bois pour ne pas tomber entre les mains des agents envoyés à sa poursuite.

Au lieu de se rendre chez lui, où il aurait sûrement été arrêté, ils descendit à Québec.

M. Carrier se cacha pendant plusieurs semaines chez des amis. Il changeait de cachette tous les deux ou trois jours.

Enfin, dans les derniers jours de décembre 1838, grâce au dévouement de son avocat, M. Jean-Thomas Taschereau, plus tard juge de la Cour Suprême, il fut admis à caution. Le cautionnement était de 500 louis et était bon jusqu'au prochain terme criminel.

L'amnistie royale étendit ses bienfaits sur M. Carrier quelques semaines plus tard.

UNE BELLE DESCRIPTION DE LEVIS

Feu le juge Routhier était un enthousiaste des beautés de notre ville. Dans son ouvrage "Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle", il fait la description suivante de la côte lévisienne :

"Comme Québec, Levis est très pittoresque, très élevé, bâti en amphithéâtre au bord de l'incomparable fleuve Saint-Laurent. Comme Québec, il est riche en points de vue splendides, en perspectives ravissantes, en horizons sans bornes. Comme Québec, il a ses forteresses, qui ne sont pas moins formidables peut-être que notre citadelle.

"Lévis est une des beautés de Québec, et Québec est l'incomparable beauté de Lévis. Je veux dire que nous Québecois, considérons Lévis comme l'un de nos plus pittoresques points de vue, et que les Lévisiens ont l'inappréciable avantage de voir Québec bien mieux que nous.

"Il leur est même permis de penser que c'est pour le plaisir de leurs yeux que la cité

de Champlain élève dans les airs la pyramide toujours grandissante de ses tours, de ses clochers et de ses coupoles. Ils peuvent s'imaginer que chaque soir Québec illumine en leur honneur et se fait pléiade d'étoiles, dans l'azur assombri du septentrion, pour les éblouir et les charmer.

"Mais ce plaisir que nous leur donnons, ils nous le rendent. Et ce qui fait qu'on ne se lasse pas, à Québec, d'admirer le splendide panorama de Lévis, c'est l'infinie variété de ses colorations. A chaque heure du jour, les couleurs et les nuances de ses paysages changent et se renouvellent, tantôt brillantes et tantôt ombreuses ou voilées, nageant le matin dans une buée diaphane, et s'embrasant à l'heure du soleil couchant.

"Pour les Lévisiens, c'est le matin que Québec s'étale dans les magnificences du midi. Mais pour nous, Québec, c'est vers le coucher du soleil que Lévis revêt une nature méridionale, se baigne dans des flots de lumière et rayonne des feux de ses rubis et de ses flèches d'or.

"La jeune ville a, comme Québec, ses quais, son port, ses anses, et une ligne de boutiques, d'usines et de maisons qui s'étend sur ses rivages : c'est sa basse ville. Mais la ville

haute est la plus importante et elle est perchée sur une chaîne de promontoires coupés à pic, ressemblant à des bastions reliés par des courtines colossales.

"Sur ces fortifications naturelles, à l'aspect rude et formidable, elle s'échelonne gracieuse, légère et colorée dans la verdure de ses bosquets. Ses sommets sont ombragés de grands bois, et ils dominent si bien tous les alentours qu'on y a élevé trois forts qui pourraient devenir terribles, mais dont on ne devra faire usage que le plus tard possible. On en devine les formes vagues et les profils menaçants à travers les hautes futaies."

Puis le distingué écrivain fait une description de nos grands édifices qui, dit-il, ne sont pas nombreux mais qui, grâce au piédestal monumental sur lequel ils sont dressés, paraissent être d'une rare élévation, et se dessinent admirablement sur l'azur du ciel.

Pour aujourd'hui nous nous contentons de donner les impressions de l'honorable juge sur notre collège et sa chapelle, qu'il appelle une oeuvre d'art.

"Le vrai monument de Lévis, dit-il est son collège. Il est très vaste, solidement bâti en belle pierre grise, sur une colline rocheuse, et

il domine tout le paysage environnant qui est d'une idéale beauté.

"Son extrémité ouest se relie à une chapelle, ou plutôt à une église, d'architecture romane, qui est une oeuvre d'art. Elle a trois nefs, séparées par deux rangées de colonnes, qui font le tour du choeur et de l'autel. Ses voûtes sont le vrai cintre roman, et celle du millieu est très élevée, magnifiquement éclairée dans les hauteurs par un second étage de fenêtres.

"Pas de profusion nulle part, ni dans les ornements ni dans les couleurs. C'est simple, naturel, solide, élégant et lumineux. On y respire librement ; on y admire sans étude, ni fatigue, et les yeux se reposent agréablement sur ce fond blanc et or, qui donne aux détails du style un aspect calme et distingué.

"La façade de l'édifice est suffisamment ouvragée et ornée, percée de baies élégantes et larges, et couronnée d'arêtes et de flèches qui lui donnent de l'élancement. Dressée au sommet de la falaise, elle commande une vue splendide sur le fleuve, et elle regarde le séminaire de Québec dont elle se souvient.

"C'est que le collège de Lévis a été pendant plusieurs années sous la direction du sémi-

naire de Québec et est resté affilié à l'Université Laval."

CE QUE RAPPELLE LE NOM DE BIENVILLE

Autrefois la paroisse ou le village de Bienville n'était connu que sous le nom de "Petite Route."

Le nom de Bienville est un nom glorieux dans notre histoire. Il a été porté par deux frères, François LeMoyne de Bienville et Jean-Baptiste LeMoyne de Bienville. Ils étaient les fils de Charles LeMoyne de Longueuil, anobli par Louis XIV en 1668, et eurent pour frères les célèbres guerriers et marins Charles LeMoyne de Longueuil, Jacques LeMoyne de Ste-Hélène, Pierre LeMoyne d'Iberville, Paul LeMoyne de Maricourt, Louis LeMoyne de Châteauguay, etc. On connait aussi les frères LeMoyne sous le surnom de Machabées de la Nouvelle-France.

François LeMoyne de Bienville naquit en 1666.

Dès qu'il fut en âge de servir, son père lui obtint une commission dans le détachement

des troupes de la marine. Il se distingua dans toutes les actions où il se trouva. Il fut tué par les Iroquois, le 7 juin 1691. Envoyé par le gouverneur de Montréal pour repousser un parti de guerre iroquois, M. de Bienville qui était toujours en avant reçut en pleine poitrine une arquebusade qui le renversa mort. Sa perte fut pleurée par toute la colonie.

Jean-Baptiste LeMoyne, celui-là même qui a laissé son nom à notre village de Bienville, naquit en 1660, et prit ce nom de Bienville à la mort de son frère.

Il suivit tout jeune son illustre frère d'Iberville dans ses hardies expéditions. On le regarde comme le second fondateur de la Louisiane.

En 1716, M. de Bienville, alors lieutenant du roi à la Louisiane, fut chargé d'aller châtier les Natchez. Son expédition réussit parfaitement.

Peu après 1717, M. de Bienville jeta sur les bords du Mississipi, à trente lieues de l'océan, les fondations de la Nouvelle-Orléans.

La guerre entre l'Espagne et la France, en 1719, valut de nouveaux lauriers à M. de Bienville, à la prise de Pensacola.

C'est pour le récompenser de ses services

dans cette campagne que Louis XVI le nomma gouverneur de la Louisiane.

Des jalousies le firent rappeler en France en 1726.

Après son départ, tout alla de mal en pis dans la colonie. La Cour comprit enfin qu'elle avait été trompée et, en 1732, M. de Bienville fut envoyé de nouveau en Louisiane comme gouverneur-général.

Pendant les longues années qu'il occupa ce poste élevé, son administration habile produisit les plus beaux résultats et, quand il quitta la Louisiane, il laissa cette colonie dans un état très prospère.

Promu au grade de capitaine de vaisseau en 1748. M. de Bienville reçut du roi, à son retour en France, une pension de 4,800 livres. Enfin, après une carrière si bien remplie, il mourut à Paris, en 1768, à l'âge avancé de 88 ans.

Il ne laissait pas d'héritiers de son nom ; mais il laissait à la France la colonie de la Louisiane qui devra perpétuer sa mémoire aussi longtemps que ce beau pays existera.

QUELQUES NOMS LEVISIENS

Dans les premiers siècles les noms de famille n'existaient pas. Chacun avait un nom propre ou individuel. Ainsi nous voyons dans les Livres Saints des hommes appelés Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, etc., etc.

Les noms propres ou patronymiques commencèrent à exister chez les Romains. On y distinguait : 1o le nom héréditaire, propre à tous les membres de la famille, le nomen ; 2o le prénom qui distinguait chaque individu, le praenomen ; 3o on se servit aussi du surnom, le cognomen.

Le système chrétien dériva du système romain. Nous avons comme chez les Romains 1o le prénom au baptême ; 2o le nom de la famille ; 3o le surnom.

En France, l'origine des noms de famille ne semble remonter qu'au commencement du quinzième siècle.

Mgr Cyprien Tanguay, l'auteur du "Dictionnaire généalogique des familles canadiennes", a publié dans les mémoires de la Société Royale du Canada une très intéressante étude sur l'origine des noms de familles canadiennes.

Nous tirons du travail du savant généalogiste l'origine d'un certain nombre de noms canadiens.

Mgr Tanguay classe les noms canadiens dans les catégories suivantes :

Noms formés des métiers ou industries : Bergeron, Boucher, Boulanger, Caron, Chartier, Cloutier, Lefebvre, Fournier, Marchand, Mercier, Meunier, Mignier, Tessier.

Noms formés des titres et fonctions publiques : L'Abbé, Bourgeois, Chamberlan ou Chamberland, Chevalier, Leduc, Levêquė, Lemaréchal, Lepage, Pageot, Leprevost ou Prévost, etc.

Noms formés des terres ou de l'agriculture : Bois, Dubois, Boisverd ou Boisvert, Bourget, Case, Campeau, Longchamps, Chesne, Duchesne, Duchesneau, Frenet, Dufresne, Lafrenaye, Fontaine, Lafontaine, Lafond, Hamel, Hamelin, Duhamel, Dupré, Rocher, Vallée, Duval, etc., etc.

Noms formés des qualités physiques, morales, etc. : Lebel, Bisson, Bissonnette, Belleau, Leblanc, Lebon, Blanchet, Ledoux, Gendron, Leguay ou Guay, Legris, Rousseau, Sauvageau, etc.

Noms formés des pays, provinces, villes,

etc. : Lafrance, Lefrançois, Langlais, l'Italien, Breton, Damien, Beaulieu, Larochelle, Danjou, Poitevin, Malouin, Picard, Talbot, etc.

Noms tirés du latin : Jean, Juneau, Marceau, Michaud, Perrot, Perreault, Simon, Simoneau, Thomas, Colet, etc., etc.

Noms formés des langues saxonnes, celtiques et scandinatives : Albert, de All, tout et Bert, éclatant ; Bertrand, de Bert, éclatant, et Ram, fort : Beaudry, de Bald, hardi, et de Ric, maître ; Bernier, de Bern, ours, et de Her, armée ; Landry, de Land, terre, et de Ric, propriétaire ; Marcoux, de Mark, limites, et de Olf, loup ; Raymond, de Rad, conseil, et de Mond, protection ; Thibault et Thibaudeau, de Thent, peuple, et de Bald, hardi.

Noms d'oiseaux et d'animaux : Chabot (poisson), Cochon, Colombe, Goupil, Leboeuf, Lecoq, Létourneau, Lelièvre, Loiseau, Loiselle, Moineau, Papillon, Pinsonneau, Pigeon, Poisson, Poulet, Poulin, Rossignol.

Noms donnés comme sobriquets : Belhumeur, Sanschagrin, Sansoucy, Soucy, Sansregret, Lafleur, Latulippe, Laframboise, Léveillé, Jolicoeur, Brindamour, etc., etc.

Dans cette même étude, Mgr. Tanguay signale quelques noms canadiens traduits en an-

glais par des Canadiens-français établis aux Etats-Unis : Deschamps, Fields ; Bienvenu, Welcome ; Loiseau, Bird ; Côté, Side ; Bouteiller, Butler ; Dupuis, Wells ; Boulanger, Baker ; Lafrance, Lewis ; Dumoulin, Miller ; Meunier, Miller ; Jean-Pierre Lajoie, John Gladstone ; Joseph Langevin, Joseph Twenty ; Philomène Dufort, Phoebe Strong, etc., etc.

Mgr Tanguay signale encore des coïncidences de noms qui les rendent tout à fait ridicules. Ainsi dans une certaine paroisse de la province de Québec avait lieu le baptême d'un enfant à qui le parrain imposa le nom de Marin. Et comme le père se nommait Charles Gouin, l'enfant devint plus tard un Marin Gouin ! Deux enfants Hot reçurent les noms de Pierre et de Charles, et devinrent Pierre Hot et Charles Hot.

POIGNEE DE BONS CONSEILS

En 1906, M. l'abbé Benjamin Demers, ancien curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, publiait une histoire de sa paroisse natale, Saint-Romuald d'Etchemin.

En terminant son intéressant travail, M. l'abbé Demers adressait à ses anciens conci-

toyens une poignée de bons conseils dont les paroissiens de Lévis pourraient tirer bon profit autant que leurs voisins de Saint-Romuald.

"Les citoyens de Saint-Romuald, disait le bon prêtre, devront aimer à monter souvent sur cette côte où se trouve l'église qui est l'oeuvre de leur générosité et de leur zèle religieux, afin d'y entendre la parole de Dieu qui leur fera connaître leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain.

"C'est à l'église en effet,—et non dans les grands journaux quotidiens—qu'ils apprendront à se mettre en garde contre les habitudes de l'intempérance qui cause tant de désordres dans les familles, contre les excès de ce luxe "américain" qui envahit de plus en plus nos paroisses et qui fait oublier de régler les dépenses sur le revenu, contre les dangers d'un certain nombre de sociétés philanthropiques qui sont vraiment les filles de la francmaçonnerie condamnée par l'Eglise, et contre toutes les occasions de perdition devenues si nombreuses aujourd'hui, à raison des facilités de communication.

"C'est à l'église, en un mot, que les paroissiens connaîtront les vertus de charité, de sobriété, de pureté, d'honnêteté et de franchise

qu'ils doivent pratiquer, comme chrétiens et comme citoyens.

"Ce qui fait la beauté et la grandeur d'une famille, c'est la fidèle observance des lois contenues dans le décalogue et le Saint Evangile.

"Or, une paroisse n'est pas autre chose qu'une grande famille dont le pasteur, représentant l'église catholique, est le père. Si la loi promulguée par le Christ est mise en pratique, la paroisse y trouvera la somme de son bonheur, de sa force et de sa grandeur.

"La fertilité des terres d'une paroisse peut augmenter les richesses de ceux qui en sont les propriétaires ; mais ce n'est pas à l'abondance des gerbes et des produits agricoles que l'on mesure le vrai mérite d'une paroisse.

"Le grand nombre des usines à hautes cheminées ou des manufactures d'un village peut donner l'abondance dans les familles ouvrières, mais ne sera jamais la source principale de sa vraie grandeur.

"Le site enchanteur d'une paroisse pourra charmer le voyageur ou le touriste, mais n'imposera pas le respect et la confiance que les habitants n'inspirent pas, par la sagesse de leur conduite.

"Les vrais éléments qui constituent la gran-

deur d'une paroisse sont les suivants :

"1o La docilité respectueuse des paroissiens envers le pasteur qui est chargé de la direction morale et religieuse de la paroisse, comme le pilote est chargé de la conduite d'un navire sur les eaux de notre beau fleuve.

"2o La probité reconnue des habitants dont la parole donnée vaut un contrat. Heureuse la paroisse où on peut dire : "Ici vous pouvez être tranquille dans vos ventes et vos achats ; tout le monde est honnête."

"3o La moralité générale et publique de tous. C'est là un des plus beaux fleurons de la couronne d'une paroisse et qui lui donne au dehors une réputation enviable. Pour cela, les pères de familles et les autorités civiles doivent venir en aide au curé et éloigner toutes les causes d'immoralité, comme la vente des boissons enivrantes, l'entrée des romans ou des journaux corrupteurs, la présence des personnages ou des lieux dangereux ou suspects.

"4o La surveillance de l'enfance et de la jeunesse, soit à l'école, soit dans la famille, soit dehors. Rien de plus honorable pour une paroisse quand la jeunesse y grandit dans le travail et la vertu et non dans la dissipation et l'esprit de révolte contre les parents !

"5o L'esprit de charité chrétienne qui n'attaque pas la réputation du prochain, qui rend les gens complaisants, serviables, généreux les uns envers les autres, compatissants envers les pauvres et les éloigne des chicanes et des procès.

"6o La généreuse émulation qui pousse les citoyens à contribuer, suivant leurs moyens aux grandes oeuvres de la paroisse, comme l'église, le couvent, le collège, les écoles, les institutions d'utilité publique. Cette émulation, si elle est bien comprise, fera aussi prendre à tous les moyens de veiller à la santé générale, par l'éloignement de toute nuisance publique et par l'entretien convenable des maisons, des cours, des égoûts, etc.

STATISTIQUE VITALE DE SAINT-DAVID-DE-LAUBERIVIERE

C'est le 19 janvier 1875 que fut présentée à Mgr Taschereau, archevêque de Québec, la première requête demandant la fondation d'une nouvelle paroisse qui devait comprendre tout le territoire entre la côte Tibbitts et la rivière Etchemin.

Le 16 mars suivant, M. l'abbé Antoine Gauvreau, alors curé de Saint-Nicolas, et M. l'abbé N. Laliberté, aumônier de l'Archevêché, délégués par Mgr Taschereau, tenaient une enquête préliminaire dans la maison de M. Joseph Bourassa, non loin du site où s'élève aujourd'hui l'église de Saint-David-de-Lauberivière. Le 1er juillet 1875, les mêmes délégués fixaient le site de la nouvelle église.

Le 21 août 1875, Mgr Taschereau lançait son décret d'érection canonique. La paroisse nouvelle devait porter le nom de St-David-de-Lauberivière. Saint-David : en l'honneur de Mgr Joseph-David Déziel ; Lauberivière : en l'honneur du cinquième évêque de Québec.

La première pierre de l'église de Saint-David-de-Lauberivière fut bénie le 27 mai 1877.

Moins de sept mois plus tard, le 19 décembre 1877, le temple élevé par la piété et la générosité des habitants de Saint-David-de-Lauberivière était solennellement ouvert au culte.

On aimera sans doute à connaître le mouvement de la population à Saint-David-de-Lauberivière, année par année, depuis la date de l'ouverture des régistres de cette paroisse, le 31 octobre 1877. Voici :

	Bap.	Mar.	Sépul.
1877.	8	3	13
1878.	108	8	48
1879.	89	6	44
1880.	89	14	35
1881.	77	21	45
1882.	86	24	43
1883.	98	17	53
1884.	95	22	43
1885.	100	12	33
1886.	87	12	56
1887.	91	12	34
1888.	86	15	60
1889.	74	15	32
1890.	71	10	45
1891.	90	12	48
1892.	75	13	53
1893.	72	12	49
1894.	67	18	43
1895.	82	15	46
1896.	71	10	61
1897.	85	14	46
1898.	84	8	51
1899.	110	23	35
1900.	93	13	49
1901.	90	11	48
1902.	95	10	48

1903.	89	19	37
1904.	97	23	39
1905.	102	13	55
1906.	101	14	46
1907.	80	15	44
1908.	71	14	45
1909.	76	15	37
1910.	66	19	41
1911.	76	14	51
1912.	63	10	33
1913.	76	13	32
1914.	67	9	34
1915.	71	14	40
1916.	56	18	44
1917.	63	17	32
1918.	58	8	65
1919.	57	17	42
1920.	58	21	37
1921.	63	14	51
1922.	60	13	45

——o——

L'HISTOIRE D'UN LIVRE

M. l'abbé Victor Charland, aujourd'hui de l'ordre de Saint-Dominique, qui fut longtemps professeur au collège de cette ville, a publié à Lévis, en 1898, un ouvrage sur l'aïeule du Sauveur intitulé "Les trois légendes de madame sainte Anne".

L'auteur raconte dans sa préface l'histoire de son livre. Elle vaut la peine d'être connue.

"Une femme était malade—malade à mourir—et en effet les médecins ne lui donnaient plus que quelques jours de vie.

"Un Père fut appelé. On devine son nom. La femme avait réuni autour d'elle ses cinq enfants, des enfants plus ou moins en haillons, car elle était pauvre et clouée sur un lit depuis onze mois.

Le Père lui dit ce qu'elle savait déjà : "Que dans trois jours etc."—Père, répondit-elle simplement, en montrant ses cinq enfants, vous voyez bien que je ne puis pas mourir ! Ils disent, eux, que c'est fini, mais ce n'est pas possible. Vous, prêtre et religieux, croyez-vous en sainte Anne ? Ce sera bientôt sa fête.

Voulez-vous me promettre de faire une neuvaine avec moi !"

"Le Père promit.

"Rentré chez lui, cette promesse le hanta. Il se mit à genoux, fit le signe de la croix, et écrivit ceci sur sa carte :

"Bonne sainte Anne, ma mère, autrefois, m'a prêché confiance en vous : si vous me guérissez cette malade, je travaillerai pour vous dix ans.'

"Au quatrième jour de la neuvaine, la femme était à toute extrémité. Le prêtre lui porta une dernière fois "le bon Dieu", la prépara à la mort et, comme il était appelé ailleurs, recommanda à l'un des enfants de venir l'avertir dès que l'agonie commencerait.

"Quelques heures se passèrent.

"Le soir, les religieux se promenaient dans le jardin donnant sur la rue. Le Père vit l'enfant venir, lui faire signe que le moment était arrivé et retourner vite sur ses pas.

"En un instant, le Père lui-même était chez la malade. Des trois seules pièces qui composaient l'appartement, la première, en entrant, était pleine de monde : des femmes la plupart, et tête baissée, silencieuses.

—"C'est fini, dit le Père.

"Et il entend encore, après ces années, cette voix vibrante, criante, triomphante, qui répondait de la pièce voisine :

"Oui, Père c'est fini !"

"Il avance. Dans le demi-jour de la soirée, il aperçoit assise sur son lit, en aussi belle toilette qu'elle avait pu la faire, une femme radieuse, qui se lève, qui vient à lui, qui s'en va et revient, folle de joie, en répétant :

"—Vous voyez bien, Père, que c'est fini !"

"Le médecin vint et pleura disant : "Il faut bien croire ! Il y a du surnaturel là-dedans !"

"Telle est l'origine de ce livre."

UNE ADRESSE A SIR N.-F. BELLEAU

Lorsque en mai 1867, sir Narcisse-F. Belleau fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, il y eut de grandes réjouissances. C'était la première fois qu'un Canadien-Français était appelé à remplir une charge aussi importante et la joie de tous était bien grande.

Le conseil de ville de Lévis, présidé alors par M. Louis Carrier, ne resta pas en arrière dans ce concert de félicitations et de réjouissances.

Le 10 juillet 1867, le maire Carrier présentait l'adresse suivante au lieutenant-gouverneur Belleau :

"A Son Excellence sir Narcisse-Fortunat Belleau, chevalier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, etc., etc.

"Qu'il plaise à Votre Excellence,

"Nous, le maire et les conseillers de la ville de Lévis, osons nous approcher de Votre Excellence, pour lui offrir, au nom des citoyens, nos félicitations au sujet de votre nomination comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

"Nous nous réjouissons qu'un citoyen de la cité de Québec qui, soit comme maire de cette cité, soit dans ses rapports avec les institutions financières de son pays, soit dans les conseils du représentant de Notre Souveraine, a montré les qualités qui font le magistrat intègre, le financier habile et l'homme d'Etat consommé, ait été appelé à ce poste éminent. Nous prions Votre Excellence de vouloir condescendre à transmettre à lady Belleau l'expression des voeux sincères que nous faisons pour sa prospérité et son bonheur."

Sir N.-F. Belleau répondit comme suit à l'adresse du maire et des conseillers de la ville de

Lévis :

"Monsieur le maire et messieurs les conseillers de la ville de Lévis :

"Je suis des plus flattés des félicitations que vous m'offrez au sujet de ma nomination comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Veuillez recevoir mes sincères remerciements.

"Les raisons qui justifient à vos yeux mes droits à cette position, vous les déduisez de ma carrière dans les charges publiques que j'ai occupées à différentes époques. Ces fonctions, à mes yeux, étaient faciles et aisées à remplir, car leur accomplissement n'était qu'un devoir que la volonté nous engage à acquitter, comme aurait fait tout individu qui se serait trouvé dans des circonstances analogues.

"Je ne manquerai pas de faire connaître à lady Belleau l'expression des voeux que vous faites pour sa prospérité et son bonheur, ce dont je vous remercie de tout coeur."

NOS ANCIENS CANOTS

On sait qu'il y a trois quarts de siècle le moyen le plus usité pour traverser le fleuve, en hiver, entre Québec et Lévis, était le canot de

bois. Toute la basse ville de Lévis était alors presque exclusivement habitée par de hardis et habiles canotiers.

"Dans le "Canadien" du 4 mars 1861, nous trouvons une spirituelle boutade au sujet de ces canots qui rendirent tant de services à nos pères.

"Dans les écrits qui ont paru dernièrement dans quelques journaux de cette ville, au sujet des moyens à employer pour avoir une traverse sûre et constante sur notre fleuve, on a beaucoup maltraité le canot de bois qui sert à cette traverse en hiver, lorsque le pont de glace ne se forme pas. Oui ce bon et vieux serviteur, on l'a traité de vieillerie indigne du siècle de progrès où nous vivons, bon tout au plus à être relégué dans quelque coin poudreux parmi les antiquailles où la collection d'un marchand de bric-à-brac. Mais voici qu'il vient de trouver un défenseur et un vengeur dans la personne d'un haut personnage du Nouveau-Brunswick, le maître de poste général qui, dans son rapport au Parlement, recommande l'adoption de notre canot de bois pour le service de la poste à travers le détroit de Canso, en hiver, comme étant le moyen de transport le plus convenable.

"Mânes des Chabot, des Barras et autres, réjouissez-vous, voilà votre canot réhabilité, et vous pouvez maintenant lever la tête devant le vieux traversier du Styx, votre doyen à tous."

LEVIS EN 1775-1776

En 1913, M. Thomas O'Leary, de Montréal, mettait au jour un document historique de grande valeur. Ce document était intitulé "Expense book of John Halstead, commissary under Benedict Arnold, before Quebec, 1775-1776."

John Halstead était un de ces bons Québecois anglais qui, en 1775-1776, auraient voulu faire tomber la vieille capitale aux mains des Américains. Halstead fut nommé commissaire de l'armée de Arnold en marche pour s'emparer de Québec. C'est lui qui se chargea d'acheter—disons plutôt de s'emparer ou de voler—les provisions nécessaires à la subsistance de l'armée américaine sous les murs de Québec. Dans son journal, Halstead nous donne les noms de ses associés ou assistants qui parcoururent les paroisses des environs de Québec pour faire les achats de provisions. Nous

trouvons parmi ces acheteurs quelques noms à saveur lévisienne. C'étaient Michel Hamel, Noël Belleau, Dubord, Lebrun et Joseph Jean Guay.

Halstead, d'après ce que nous pouvons voir, avait été le gérant du moulin à farine du seigneur Caldwell à Lévis. Ce moulin, nous assurent les vieillards, se trouvait sur le parcours de la petite rivière à la Scie qui se jette dans le Saint-Laurent, près des moulins actuels de la Cie Gravel, quartier Saint-Laurent.

Dans une lettre au général Murray, Caldwell donne quelques renseignements sur le rebelle Halstead :

"Le 8 novembre 1775, dit-il, l'armée de Arnold arriva à Lévis et s'installa dans les environs de mon moulin. L'individu que j'avais engagé—Halstead—pour administrer mon moulin et qui devait avoir une part dans les profits, montra en cette occasion ce qu'il était réellement : une grande canaille. Il se tourna du côté des rebelles et me fit subir de grandes pertes. Il s'empara de ma farine et de plus de deux cents minots de mon blé pour le donner aux rebelles. Il fut ensuite nommé commissaire de l'armée des rebelles et agit en cet-

te qualité jusqu'à la levée du siège de Québec le 6 mai 1776."

Ce John Halstead, en société avec un nommé John Dyer Mercer, avait acheté en 1774 un lot de grève sur le fleuve Saint-Laurent, sous le Cap aux Diamants, à une petite distance du quai du Roi. Ils avaient fait cet achat de Madeleine Dontail, veuve de Hubert Lacroix. Ils construisirent sur ce lot de grève un quai de 130 pieds de longueur. Dans l'automne de 1775, ils commencèrent sur ce quai la construction d'un entrepôt de 128 pieds de longueur par 40 pieds de largeur, à trois étages. L'invasion des Bostonnais arrêta la construction de l'entrepôt. En octobre 1775, Arnold, qui semble avoir été en excellents termes avec Mercer, lui envoya une lettre par l'entremise d'un Sauvage du nom de Aeneas. Cette lettre, fort heureusement, tomba entre les mains du lieutenant-gouverneur Cramahé. Dans cette épitre, Arnold informait son ami Mercer de la prochaine arrivée de son armée de 2,000 hommes sous les murs de Québec. Il le priait de lui envoyer des provisions le long de la rivière Chaudière. C'est cette lettre qui fit savoir à Cramahé que l'armée américaine se rendait à Québec par le chemin Kennebec, le long de la

rivière Chaudière. On peut croire que Mercer et Halstead ne furent pas lents à déguerpir de Québec quand ils apprirent que la lettre de Arnold était entre les mains de Cramahé.

Halstead et Mercer furent ensuite près de dix ans sans revenir à Québec. En 1784, on les voit tous deux réclamer une forte indemnité du gouvernement pour s'être emparé de leur quai et de leur entrepôt du Cap aux Diamants.

L'"Expense book" de John Halstead nous donne les noms de plusieurs lévisiens qui, en 1775-1776, se laissèrent entraîner à travailler dans les intérêts des Bostonais. Arnold avait pour eux des paroles si mielleuses et des promesses si mensongères !

A PROPOS DE NAVIGATION D'HIVER

Le "Chronicle" de Québec, à la date du 12 février 1913, publiait la note suivante signée H.S.S. :

"Le pionnier de la navigation d'hiver entre Québec et Lévis fut M. Robert Sample, constructeur de vaisseau et maître-marinier.

M. Sample vit encore. Il est âgé de 86 ans et demeure sur les hauteurs de Lévis.

"En 1856, M. Sample dessina les plans et construisit le "Unity", qui fut le premier vaisseau qui traversa le Saint-Laurent, en hiver, entre Québec et Lévis. Ce vaisseau traversa avec succès pendant deux hivers, en 1857 et en 1858, mais fut incendié dans l'été suivant. Le modèle de l'"Unity", construit il y a cinquante-sept ans, existe encore. On peut le voir dans la salle à manger du "home" de M. Sample.

"L'"Unity" fut remplacé pour la navigation d'hiver par l'"Artic" dont les plans furent aussi dressés par M. Sample, pour feu M. James Tibbitts. M. Sample fut également le dessinateur des plans et le constructeur des bateaux "Polaris", "Pilot" et "Queen", de la Quebec and Levis Ferry Co."

Nous n'avons aucune objection à déclarer que feu M. Sample eut beaucoup de succès dans la construction de l'"Unity", de l'"Artic", du "Polaris", du "Pilot" et du "Queen". Ces différents bateaux firent la traversée entre Québec et Lévis pendant plusieurs années. Les habitués de la Traverse se rappellent surtout les belles traversées du "Polaris" lorsqu'il était

conduit par la main habile de son constructeur, M. Sample.

Mais la vérité a ses droits, et il ne serait pas juste d'enlever à feu M. Ignace Couture le titre de pionnier de la navigation d'hiver entre Québec et Lévis.

M. Ignace Couture était le frère de feu l'honorable M. Georges Couture et de feu le commandeur Louis-Edouard Couture. M. Ignace Couture décéda en 1862, à l'âge de 36 ans.

Dans la monographie qu'il consacrait à la famille Couture, en 1884, M. J.-Edmond Roy écrivait :

"En 1855, Ignace Couture faisait aux Trois-Rivières l'acquisition d'un bateau à vapeur qu'il baptisa le "Petit Coq". Ce bateau qui venait d'être construit à Gentilly avait 73 pieds de long, jaugeait 71 tonneaux avec une force de 20 chevaux-vapeur. Au dire des anciens, ce petit bateau avait une grande rapidité. Les premiers essais d'Ignace Couture furent heureux et il eut vite une clientèle. Plus jeune que son frère Georges de deux ans, Ignace Couture, d'un tempérament bouillant, plein d'intelligence et d'audace, résolut de tenter une aventure qui parut dans le temps bien imprudente.

"Le "Petit Coq" avait été acheté au milieu de l'été et, rendu à l'automne, ses voyages n'avaient pu réaliser le montant nécessaire pour rencontrer les premiers paiements du prix d'achat. La glace se formait déjà sur le fleuve, tous les autres passeurs avaient jugé prudent de faire attérir leurs bateaux. Ignace Couture, qui voyait des bénéfices à faire, lança le "Petit Coq" à travers les premiers glaçons. Son capitaine ne voulant plus commander, Ignace Couture prit lui-même la roue du gouvernail. Jusqu'au premier de janvier 1856, il fit la traversée sans encombre. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir le premier tenté sérieusement la traversée du fleuve en hiver. Plusieurs ont revendiqué ce mérite ; donnons à chacun son crédit. Il est vrai que, dès 1852, on avait émis l'idée qu'il était possible d'avoir la navigation hibernale. Mais entre les projets et l'exécution, il y a loin."

Comme on le voit, c'est à feu M. Ignace Couture que revient le mérite d'avoir tenté la traversée d'hiver entre Québec et Lévis. C'est lui qui démontra à l'aide de son "Petit Coq", que cette navigation était possible pendant toute la saison des glaces.

LA PAROISSE DE SAINT-TELESPHORE

Qu'est-ce la paroisse de Saint-Télesphore ?

La paroisse de Saint-Télesphore fut détachée de Notre-Dame de la Victoire par décret du 20 décembre 1875, juste trois mois après la fondation de Saint-David de Lauberivière puisque le décret d'érection de cette dernière paroisse est daté du 21 août 1875.

On donnait la description suivante de la nouvelle paroisse de Saint-Télesphore:

"Une certaine étendue de terre démembrée de la paroisse de Notre-Dame de Lévis, bornée comme suit, savoir : au nord-est et au sud-est, par la paroisse de Saint-David de Lauberivière ; vers le sud-ouest, par la rivière Etchemin et vers le nord-ouest, par le fleuve Saint-Laurent. Le dit territoire étant de figure irrégulière, mesurant 58 arpents de profondeur moyenne sur 31 arpents de largeur moyenne, et contenant environ 1800 arpents en superficie."

Disons tout de suite que la paroisse de Saint-Télesphore n'a jamais eu d'église ni de chapelle.

A la fin de décembre 1880, Saint-Télesphore fut démembrée par décret de Mgr Taschereau, archevêque de Québec. Le curé de Saint-Ro-

muald recevait des lettres de curé de cette partie de Saint-Télesphore comprise entre la rivière Etchemin et la ligne entre la terre de Pierre Cantin et celle du domaine (à l'endroit du pont sur le chemin de fer). L'autre partie jusqu'à la paroisse de Saint-David était placée sous la juridiction du curé de Saint-David.

Comme les curés respectifs de Saint-Romuald et de Saint-David se trouvèrent alors chargés d'un surcroît d'obligations à raison des deux paroisses que chacun avait à diriger, un nouveau décret du 15 février 1881, annexait à la paroisse de Saint-Romuald, pour toutes les fins religieuses, la partie depuis la rivière Etchemin jusqu'à la ligne entre la terre de Pierre Cantin et celle du domaine, et l'autre partie, pour les mêmes fins religieuses, à la paroisse de Saint-David. La paroisse canonique de Saint-Télesphore se trouva alors anéantie, mais la paroisse civile continua à exister avec son maire et ses conseillers.

Il en est encore ainsi.

On ne fit donc pas disparaître grand chose en mettant fin à l'existence de la paroisse canonique de Saint-Télesphore puisque pratiquement elle n'a jamais existé ailleurs que sur le papier.

LES LAUZON

Les "Lauzon" étaient tout simplement des pièces de plomb émises par John Goudie en 1821 et destinées à servir de passage sur le bateau à vapeur "Lauzon" traversier entre Québec et Lévis.

Il y a deux sortes de "Lauzon". Une variété de cette pièce est surchargée des lettres "J. McK.", initiales de J. McKenzie, propriétaire subséquent du "Lauzon".

Ces deux pièces sont devenues excessivement rares.

Dans son "Histoire illustrée des monnaies et jetons du Canada", M. P.-N. Breton a publié un fac-similé de la pièce "Lauzon". La face principale porte "Lauzon", "1821" avec au milieu un bateau à roues. Le revers porte : "Bon pour huit sols : four pence token."

M. J.-W. Miller, un numismate distingué, écrivait en 1900 :

"Celui qui posséderait un "Lauzon" portant l'inscription "Laurent Chabot" d'un côté et "Good for four pence" de l'autre, aurait là une rareté dont il aurait droit de se vanter."

Il doit pourtant se trouver de ces "Lauzon" dans nos vieilles familles de Lévis ? Seulement, qu'on y prenne garde, car il y a eu de nombreuses contrefaçons.

LES TERRES DES JESUITES A LEVIS

Dans une lettre adressée à M. Saillant, notaire et avocat, alors chez M. Dufrost, curé de Saint-Joseph de Lévis, nous trouvons des détails intéressants sur les terres que les Jésuites possédaient, sous le régime français, à la Pointe-de-Lévy.

Ces terres étaient :

1o Cinq arpents de front sur quarante de profondeur à eux concédés en pure roture, sans autre charge, par M. de Lauzon, le 21 janvier 1650.

2o Six arpents de front sur 40 de profondeur par eux achetés de M. de Lauzon, en fief, avec tous les droits seigneuriaux excepté celui de tenir justice. Ces six arpents étaient contigus aux cinq arpents précédents. L'achat fut fait le 15 novembre 1653.

3o Onze arpents de front en continuation et au-dessus des onze arpents précédents à eux

concédés, aussi sur 40 arpents de profondeur, par M. de la Martinière comme tuteur des enfants mineurs de M. de Lauzon. Cette continuation de onze arpents de front par 40 arpents de profondeur, concédée le 20 janvier 1676, était en pure roture et chargée de 11s, 11 d. par an, lorsqu'il y aurait sur icelle 10 ou 12 arpents de terre défrichée.

Le même document donne ensuite les noms des tenanciers établis sur les terres des Jésuites.

1o Louis Lemieux pour lui et ses frères, ayant cause de Michel Lemieux, ont à ferme une pesche pour laquelle le dit Louis Lemieux seul pour tous, doit par an 60 lb tournois.... plus possède trois arpents de terre de front sur 80 arpents de profondeur pour lesquels il doit par an de rente 10 lb 16 s 6 d et 6 lb de cens et 3 chapons. Ce qui fait en tout par an tant pour la pêche que pour les rentes, cens et chapons évalués à 15 lb chaque chapon 2 lb 19 s 6 d tournois....Quitte pour tout en 1758 ; et n'a rien payé depuis. En l'année 1759, Louis Lemieux ne put profiter de la pesche à cause du siège. Mais on dit que depuis elle a beaucoup donné. N. B. Les cens sont au seigneur de Lauzon.

2o Joseph Carrier a une pesche à lui affermée pour sa vie ; et pour laquelle il doit par an 60 lb tournois. Mais comme le dit Joseph Carrier n'a rien payé depuis 1755, qu'il ne tient ni feu ni lieu, que d'ailleurs il est incapable de faire valoir la dite pesche, je prie M. Saillant de l'obliger à casser son bail pour que la pesche soit louée à un autre qui puisse la faire valoir et en payer la ferme.

3o La veuve d'Ignace Guay possède deux arpents de front sur 80 de profondeur. Elle doit par an 9 lb 14 s. 1d. chapon compris. N. B. Le cens est au seigneur de Lauzon et par conséquent les lots et ventes. Elle redevait en 1754, le 16 de mars, 44 lb 12 s. et depuis, elle n'a rien payé.

4o Les terres ci-devant appartenant à Ignace Carrier père et celles qui ont appartenu à Ignace Carrier fils sont en tant de mains que je ne puis distinguer la part de chacun. La ressemblance des noms m'a encore embarrassé. Il y a deux Jean-Baptiste Carrier, comme il y a deux Ignace Carrier. Quelques-uns ont payé en 1764 et ont des quittances. D'autres n'ont pas payé depuis longtemps. Je prie M. Saillant d'arranger leurs lots et leurs comptes.

5o La terre de feu Michel Guay est en deux mains. Joseph Marie Lemieux en a un arpent et un quart. Il ne paraît pas avoir payé depuis 1755. La veuve de Pierre Genest en a deux arpents et trois quarts. Elle ne paraît pas avoir rien payé depuis 1750.

SIMEON LAROCHELLE

M. A.-H. Larochelle décédé à Lévis en juillet 1912, avait hérité de son père, Siméon Larochelle, son talent — on pourrait peut-être dire avec plus de vérité son génie — pour la mécanique.

A part les chercheurs et quelques spécialistes, qui connait aujourd'hui le nom de Siméon Larochelle ? Singulière mentalité que celle de notre peuple ! On exaltera pendant des années et des années le nom d'un politicien qui, le plus souvent, n'aura été qu'un hâbleur et, on laissera tomber dans l'oubli quelques années à peine après sa mort le nom d'un véritable bienfaiteur du peuple.

Dans l'"Histoire de la seigneurie de Lauzon" de M. J.-Edmond Roy nous trouvons des détails très intéressants sur la carrière utile

de M. Larochelle. Nous résumons ici le chapitre qu'a consacré M. Roy à la vie de M. Larochelle.

La famille Gautron dit Larochelle est originaire de la ville de Larochelle, en France. Le premier Gautron qui vint au pays s'établit à Saint-Vallier et mourut dans cette paroisse en 1715. Siméon Gautron dit Larochelle, l'arrière petit-fils du premier Gautron venu au pays, naquit à Saint-Vallier le 24 avril 1808.

Siméon Larochelle n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il partit de la maison paternelle. Il avait pour toute fortune un cheval qu'il vendit pour payer l'instituteur qui lui enseigna à lire et à écrire.

Il apprit le métier de cardeur à Sainte-Marie de-la-Beauce. M. Roy nous dit qu'il devinait d'instinct et par l'effort de son génie ce que ses maîtres ne pouvaient lui expliquer.

Dans l'automne de 1829, Siméon Larochelle s'établissait à Saint-Anselme qui venait à peine de naître. Il jeta tout de suite les bases d'un moulin à carder la laine qui l'année suivante était en pleine opération.

Deux ans après, en 1832, il installait à côté de son moulin à carder un moulin à scie, à châsse verticale alternative portant chacune

une scie. En 1835, deux nouvelles châsses s'ajoutaient aux premières et en 1837 l'entreprenant mécanicien installait des meules à moudre le grain.

En 1838, Larochelle, déjà cardeur et meunier, ajoutait à son moulin à scie une forge où il se mit à travailler les outils en fer. En 1844, la forge faisait place à une fonderie et à un atelier où l'on travaillait le bois.

C'est ainsi, dit M. Roy, que dans le court espace de quinze ans à peine, Larochelle avait fait jaillir au milieu de cette solitude tout un village bourdonnant du bruit des meules broyant les grains, des cardes échiffant les laines, des marteaux forgeant le fer, des scies taillant le bois.

Les colons se dirigeaient alors, nombreux, vers les terres nouvelles à l'arrière des anciennes seigneuries. Siméon Larochelle, dont l'activité se portait sur tout, organisa la Saint-Anselme Bridge Company, dans le but de jeter un pont sur la rivière Etchemin et de mettre Saint-Anselme en communication directe avec la vallée de la Beauce. Ce pont fut livré à la circulation dans l'automne de 1849. Il fut emporté par les glaces un quart de siècle plus tard, le 1er janvier 1874.

En 1849, M. Larochelle faisait l'acquisition des rapides qui se trouvent en amont du village de Saint-Anselme et y transportait les meules de son moulin à farine. En 1850 et en 1852, il élevait de nouveaux bâtiments pour recevoir ses machines à carder, à fouler et à scier devenues trop nombreuses pour le volume de ses anciens bâtiments.

En 1853, Larochelle s'avisait d'entreprendre la fabrication de l'étoffe, de la toile et de la flanelle.

M. Roy nous apprend que la variété et l'étendue des connaissances de M. Larochelle étaient telles qu'en cette même année 1853 il trouva le temps de construire une presse à imprimer pour les ateliers du "Canadien", de Québec, qui était alors la propriété des frères Fréchette.

M. Larochelle, on l'a vu plus haut, était convaincu de la nécessité de l'instruction. Saint-Anselme comptait vers le temps où les industries de M. Larochelle étaient les plus florissantes, treize écoles fréquentées par près de 500 élèves.

En 1856, M. Larochelle tenta plusieurs efforts pour obtenir la fondation d'un collège à Saint-Anselme. Les enfants auraient ainsi pu

compléter l'instruction qu'ils recevaient dans les écoles élémentaires. Mais il ne put mener ce projet à bonne fin à cause de l'opposition d'autres paroisses intéressées.

Siméon Larochelle mourut à Saint-Anselme le 24 juin 1859, à l'âge peu avancé de 51 ans.

Quel dommage, dit M. Roy, en terminant son travail sur M. Larochelle, quel dommage que cet homme d'une énergie indomptable et doué d'un esprit d'entreprise si peu ordinaire à l'époque, n'ait pas vécu plus longtemps. Et l'auteur de l'"Histoire de la seigneurie de Lauzon" salue en lui, à côté du seigneur Caldwell, le pionnier de l'industrie dans la seigneurie de Lauzon. La belle et florissante paroisse de Saint-Anselme, dit-il aussi, doit voir en lui un de ses dignes fondateurs.

LE CANON LAROCHELLE

Dans les notes que nous venons de donner sur feu Siméon Larochelle, il n'est pas question du canon inventé par cet ingénieux mécanicien. Il est fait mention à plusieurs reprises de cette invention dans les journaux militaires et autres du milieu du siècle dernier.

Nous continuons à citer l'"Histoire de la seigneurie de Lauzon" de M. J.-Edmond Roy, qui est une véritable mine de renseignements sur les hommes et les choses de la seigneurie de Lauzon.

"M. Larochelle, dit M. Roy, se rendit célèbre dès le commencement de sa carrière par un véritable chef-d'oeuvre de mécanique. C'était un canon qui, au moyen d'un mécanisme nécessairement compliqué, mais parfait dans son opération, tirait de dix à douze coups à la minute. Vers 1836, M. Larochelle demanda à l'Assemblée législative de lui fournir les moyens de faire un essai en grand. Sa demande fut rejetée par la voix prépondérante de l'orateur Papineau qui donna pour raison de son vote, que cette invention, approuvée par un comité spécial, sur la recommandation d'hommes compétents, était une machine à tuer.

"En 1845, M. Larochelle se rendit à Washington, pour y étudier les modèles de mécanisme déposés annuellement dans le musée national ; il en revint avec des acquisitions utiles. Il s'adressa alors de nouveau au gouverneur-général, le priant de vouloir recommander le canon qu'il avait inventé à la favorable considération de la Chambre. Lord Cathcart le reçut

avec bienveillance ; et après l'avoir fait interroger par des officiers du génie, il lui promit son appui. non seulement auprès de la législature coloniale, mais encore de l'autre côté de l'océan, si son canon remplissait l'attente de ses officiers spéciaux.

"Au mois de septembre 1846, M. Larochelle se rendit à Montréal avec un modèle en cuivre de son canon afin de le soumettre à la députation. Le colonel Campbell, de l'Artillerie Royale, un des officiers choisis par le gouverneur pour examiner cette invention. lui adressa alors une lettre très flatteuse.

"Ayant été requis, dit-il, d'examiner le modèle de canon auquel est attaché un appareil dont vous êtes l'inventeur, pour charger, tirer, et en un mot pour l'exécution des devoirs de l'artillerie, j'ai beaucoup de plaisir à exprimer la satisfaction que j'ai éprouvée, conjointement avec plusieurs autres officiers de l'état-major et de l'artillerie royale, à considérer cette pièce de mécanisme si belle et si ingénieuse, la facilité avec laquelle elle fonctionne, l'exactitude de ses mouvements, et l'effet qu'elle produit.

"En même temps, je suis forcé d'exprimer ma ferme conviction que, pour toutes fins pra-

tiques, une machine d'un caractère si dispendieux et si compliquée, ne pourrait jamais être introduite avec avantage dans le service de l'artillerie."

L'opinion exprimée par le colonel Campbell souleva des critiques sérieuses de la part d'un correspondant du "Times", de Montréal:

"Je pense que le colonel Campbell, après avoir résumé les bonnes qualités du canon Larochelle, se chargeant, se nettoyant, et se tirant lui-même, dans sa lettre à M. Larochelle publiée dans le "Herald", savoir : que c'est une pièce de mécanisme ingénieuse, qui fonctionne aisément et dont les mouvements sont corrects, fait une curieuse assertion lorsqu'il dit qu'elle n'est pas convenable aux fins pratiques de l'artillerie. Lorsque la vapeur fut appliquée d'abord aux machines à filer, les fileurs à la main furent d'avis que l'application était absurde et inconvenable à toute fin pratique ; il leur paraissait impossible qu'on pût faire d'aussi belle laine avec une machine qu'avec la main. Il leur sembla que la substitution de la vapeur aux métiers ordinaires était le moyen de priver de pain plusieurs d'entre eux et d'occasionner une grande réduction dans les gages en général parce que les prix tomberaient à pro-

portion de la facilité à manufacturer. La machine Larochelle peut se charger et se tirer seule ; pourquoi ne pourrait-elle pas servir aux canons de la garnison ? Durant le feu le plus fort, il n'y a aucune crainte à avoir et le feu direct d'une batterie peut être en sûreté à l'abri des ouvrages. Il faudrait moins d'hommes d'artillerie pour les garnisons des villes ; de cette manière l'épargne serait grande, chaque homme d'artillerie coûtant probablement 100 louis par année au gouvernement. Une machine semblable à celle de Larochelle pourrait coûter 200 louis, mais elle durerait des années, et l'épargne qui s'ensuivrait serait considérable . En outre, lorsqu'il y a peu d'hommes d'artillerie, il y a peu d'officiers, et de cette manière l'épargne serait encore plus grande. M. Larochelle devrait envoyer sa machine au bureau d'ordonnance, en Angleterre, qui la ferait examiner par quelque officier du génie qui lui rendrait justice."

"M. Larochelle, devant les objections soulevées par l'Artillerie, se contenta d'exposer sa pièce de mécanisme si curieuse et dont tous les journaux faisaient des éloges, devant les membres de l'Institut Canadien, à Montréal, puis à l'hôtel Donegani, et revint à Saint-Anselme où

il se remit à sa besogne d'autrefois, se contentant d'utiliser son génie sur un champ plus modeste mais plus utile à ses concitoyens.

Le "Journal de Québec" (septembre 1846), donne une description complète et détaillée du canon inventé par M. Larochelle. "Nous l'avons vu opérer, dit-il, et nous avons été rempli d'admiration pour son oeuvre si ingénieuse."

PASSE VS PRESENT

On sait que le premier bateau à vapeur qui fit la traversée entre Québec et Lévis portait le nom de "Lauzon". C'est même en souvenir de ce premier traversier à vapeur que les directeurs de la Traverse de Lévis limitée ont baptisé un de leurs bateaux du nom de "Lauzon".

Le "Lauzon" fit sa première traversée entre les deux rives le 11 mai 1818.

L'aimable conteur des "Anciens Canadiens" et des "Mémoires", M. Aubert de Gaspé, qui fit la traversée bien des fois à bord du "Lauzon", lorsqu'il se rendait à son manoir de Saint-Jean-Port-Joli, nous raconte que ce ba-

teau créa toute une révolution dans les habitudes des citoyens de Québec. Jusque-là bien peu de Québecquois s'étaient donné la peine de se rendre à la Pointe-Lévy. Les facilités de transport du "Lauzon" et le bas prix de la traversée engagèrent les bons bourgeois de Québec à venir visiter nos sites incomparables. Le dimanche, le "Lauzon" se remplissait de promeneurs qui venaient passer la journée sur nos côtes.

M. Aubert de Gaspé nous donne aussi des renseignements intéressants sur le premier capitaine du "Lauzon".

"Le premier capitaine du Lauzon", dit-il, fut un excellent traversier de Lévis, M. Michel Lecours dit Barras. Il lui fallut un assez long apprentissage pour connaître la force de la vapeur et calculer la vitesse qu'elle imprimait au bateau pour l'empêcher de se briser sur les quais des deux rives qu'il devait accoster.

"Le commandement à bord du vapeur se faisait de vive voix par le capitaine, avant que l'on eût substitué la cloche pour guider l'ingénieur. Aussi arrivait-il fréquemment que le malheureux vapeur bondissait comme un bélier avant que le capitaine Barras eût eu le temps de crier à son ingénieur du nom de Joseph :

"Stop her, Joe". Il avait beau crier ensuite pour amoindrir le choc : "Reverse her, Joe" il était trop tard et le malencontreux bateau donnait tête baissée comme un bouc contre l'obstacle qu'il rencontrait et se faisait des bosses énormes aux côtés. Une autre fois, le capitaine criait : "Stop her, Joe", lorsqu'il était trop éloigné du rivage. L'ingénieur arrêtait le mécanisme du vapeur, que le courant emportait ensuite bien loin du port, et le capitaine de crier : "Start her, Joe ! Another stroke, Joe" et à force de petits coups, on finissait toujours par aborder le quai en se tenant à deux mains à la rampe du vapeur."

On comprend que le "Lauzon" faisait une rude concurrence aux canotiers établis tout le long de la route primitive qui conduisait, d'un côté à St-Joseph et de l'autre à Etchemin. Ces canotiers, dans leur langage énergique, appelaient le "Lauzon" "une chienne d'invention anglaise."

MONUMENT A L'HONORABLE FRANCOIS LEMIEUX

Une dizaine de jours après la mort de l'honorable M. François Lemieux, le 23 mai 1864, un journal de Québec publiait la note suivante :

"Nous apprenons que les citoyens de Lévis, sans distinction de parti politique, se proposent d'élever un monument à la mémoire de l'honorable M. François Lemieux. Les citoyens de Lévis désirent honorer le souvenir d'un homme qui a fait honneur à leur ville et qui, en toute circonstance, a témoigné un entier dévouement à leurs intérêts. Nous espérons que cette noble pensée se réalisera et qu'un monument perpétuera, au milieu de la ville de Lévis, le nom d'un de ses plus dévoués enfants."

Il y a plus d'un demi-siècle que l'honorable M. Lemieux dort son dernier sommeil et aucun monument ne rappelle sa mémoire à la jeune génération.

Si les moyens nous manquent pour élever maintenant un monument de bronze à ce grand citoyen, ceux qui ont profité de son initiative et de son travail pourraient au moins

faire placer une inscription commémorative dans notre église paroissiale.

Ils prouveraient ainsi qu'ils n'oublient pas les services rendus.

LE PREMIER ANCETRE DE MGR DEZIEL

Le premier ancêtre canadien de Mgr Déziel se nommait Jean Delguel dit Labrèche. Ce nom de Delguel se transforma en Delquiel, en Delziel puis en Déziel.

Ce Jean Delguel était originaire de Daissat, hameau de l'évêché de Sarlat, ancienne province de Bordeaux.

Jean Delguel et son frère Pierre Delguel furent attirés dans la Nouvelle-France par l'intendant Talon qui voulait peupler ses seigneuries du comté d'Orsainville.

Jean Delguel se maria à Québec en 1668 avec Louise Vaucher, originaire des environs de Paris. Il s'établit aussitôt au village de Saint Claude, paroisse de Charlesbourg.

Plus tard, Delguel alla habiter la commune même de Charlesbourg. M. J.-Edmond Roy, dans sa "Vie de Mgr Déziel", dit qu'il acheta

en cet endroit la terre de Louis Boulduc ou Bolduc, conseiller et procureur du Roi. En 1679, Delguel revendait cette terre à Jacques Duhault dit Paris.

Il faut croire que Delguel n'aimait pas beaucoup la vie de colon puisque, au recensement de 1681, on le trouve à la haute ville de Québec archer dans la prévôté des maréchaux.

Mgr Tanguay ne nous donne pas, dans son "Dictionnaire généalogique", la date ni l'endroit de la mort de Jean Delguel.

Quoi qu'il en soit, il laissa plusieurs enfants qui se perpétuèrent à leur tour. C'est de l'un deux que descendait Mgr Déziel.

LEVIS VUE DE QUEBEC

Au premier volume de son "Histoire de la seigneurie de Lauzon", feu M. J.-Edmond Roy esquissait ainsi notre ville :

"Du haut des bastions crénelés qui défendent la vieille citadelle de Québec, un artiste pourrait dessiner une vue à voi d'oiseau du beau domaine de Lauzon. De là, en effet, l'oeil l'embrasse presque en entier.

Au premier plan, sur la falaise abrupte, coupée à pic, plongeant brusquement dans le fleuve presque sans rivage à cet endroit, s'élève Notre-Dame de Lévis, ville pittoresque, née d'hier, et qui déjà dresse orgueilleusement ses grands édifices publics en face de la vieille capitale, sa voisine. Avec ses clochers étincelant au soleil, ses rues montantes ou serpentant le long du rocher, ses maisons blanches perchées au sommet du promontoire, escaladant les rampes ou perdues dans la verdure, on dirait une ville moresque.

"Lévis est divisée en deux parties : la basse et la haute ville. La ville basse, plus communément appelée "le Passage", longe le fleuve sur une distance de près de quatre milles. Une rue unique—rue tortueuse et étroite—déroule ses anneaux à travers ce quartier presque entièrement habité par une population composée de marins, de débardeurs du port, d'hommes d'équipe des chemins de fer et d'ouvriers métallurgistes. D'un côté les eaux du fleuve viennent battre la chaussée, de l'autre se dresse la falaise à une hauteur moyenne de deux cents pieds. Les maisons sont blotties au pied de cette longue muraille, sur une étroite lisière de terre, incessamment rongée par la

mer, sans cesse menacée par des avalanches de pierres ou de neiges.

"Le long du fleuve, s'étendent de grandes jetées où les navires d'outre-mer viennent échanger leurs cargaisons contre les bois descendus en radeaux des profondeurs de l'Outaouais, et des usines métallurgiques, aux longues cheminées couronnées d'un panache de fumée noire, s'échappe le bruit incessant du fer frappant le fer. L'industrie et le grand commerce ont établi leurs quartiers généraux dans cette partie de la ville. Trois chemins de fer y conduisent les voyageurs et les produits de l'est, de l'ouest et du sud. Ce sont : l'Intercolonial, qui a sa tête de ligne sur l'Atlantique à Halifax ; le Québec-Central, qui pénètre par la Beauce, jusqu'à Boston ; le Grand-Tronc, dont les artères plongent jusque dans l'extrême ouest américain. Le fleuve qui, entre Québec et Lévis, a une largeur d'un quart de lieue est franchi en cinq minutes par des bateaux qui, hiver comme été et la nuit comme le jour, font sans cesse la navette entre les deux villes.

"La haute ville se dresse à l'arrière sur un promontoire divisé en trois plateaux dont le dernier s'élève à deux cent cinquante pieds

au-dessus du fleuve. Pour y atteindre, il faut gravir des rues montantes, ardues, à pic. Tantôt ces rues contournent la falaise et elles sont alors emmuraillées comme des fossés de forteresse, tantôt elles sont ouvertes comme des tranchées à travers le roc vif, tantôt encore elles suivent les lits d'anciens torrents dont les eaux détournées grondent sous les pieds du passant.

"C'est sur le premier plateau, à cent cinquante pieds d'altitude, que s'élèvent les églises catholiques, les temples protestants, le collège, le couvent, l'orphelinat, l'Hôtel-Dieu et l'hôtel de ville de Lévis, beaux et grands édifices de pierre ou de brique, fondés pour la plupart grâce à la générosité de quelques habitants de la ville.

"Les hauteurs de Lévis sont couronnées par trois forts qui ont coûté des millions à l'Angleterre. Leurs feux croisés protègent les approches de Québec contre toute invasion, et font de Lévis comme un camp retranché. La simple inspection d'une carte des lieux explique ce merveilleux système de défense. Une ville, trois gros villages, onze paroisses florissantes dorment à l'abri de ces puissantes redoutes qui les dominent."

BIENVILLE, DE 1862 A 1911

Le village de Bienville fut détaché de la municipalité de Notre-Dame de la Victoire par proclamation du 3 avril 1862. La proclamation décrit ainsi les bornes du village de Bienville : une étendue de territoire de six arpents huit perches et trois pieds de front par quarante arpents en profondeur, bornée comme suit : vers le nord-est, par la ligne qui divise la paroisse de Notre-Dame de la Victoire de celle de Saint-Joseph de la Pointe-Lévis ; vers le sud-ouest, par la ligne qui divise la terre de Isidore Bégin qui se trouve dans la ville de Lévis, vers le nord-ouest, partie par la ville de Lévis et par le fleuve St-Laurent ; et vers le sud-ouest par le trait-quarré des terres du premier rang.

La première réunion du Conseil municipal de Bienville eut lieu dans la maison de M. Joseph Bégin le 19 janvier 1863. Les conseillers étaient MM. Joseph Bégin, Isidore Bégin, Edouard Samson, Pierre Duclos, Julien Chabot, Augustin Fagot et François Samson.

M. Joseph Bégin fut unanimement élu maire et M. Isaïe Nolet secrétaire-trésorier, avec un salaire de $25 par année.

On décida aussi à cette réunion de s'assembler le premier lundi de chaque mois.

A la deuxième assemblée du Conseil municipal de Bienville, le 2 mars 1863, on décida qu'aucune licence d'auberge ne serait accordée dans la municipalité. La licence des marchands détailleurs fut aussi fixée à $20 par année.

A cette même séance, on procéda au baptême des différentes rues et ruelles de la municipalité.

La rue qui se trouvait près de la propriété de M. Dominique Lecours, sur le terrain de M. Côté, reçut le nom de rue St-Dominique, en l'honneur de M. Dominique Lecours.

La rue pratiquée entre les terrains de MM. Edouard Samson et Charles Barras reçut le nom de rue Barras, en l'honneur de ce dernier.

La rue suivante prit le nom de rue Saint-François, en l'honneur de M. François Samson.

La rue qui séparait les terrains de MM. Edouard Lemieux et Isidore Bégin reçut le nom de rue du Fleuve.

Une autre rue qui courait vers le nord-est prit le nom de rue du Cap parce qu'elle con-

duisait à un cap qui a été en partie miné depuis.

La rue entre la maison de M. Bacquet et celle de M. Beaulieu, fut nommée rue Saint-Pierre, en l'honneur de M. Pierre Duclos.

La rue qui partait de cette rue Saint-Pierre et qui débouchait dans la rue du Fleuve fut baptisée rue Saint-Edouard, en l'honneur de M. Edouard Samson.

La dernière rue au sud-ouest du village, fut nommée rue Bienville.

La rue pratiquée sur les terrains de M. Isidore Bégin reçut le nom de rue Bégin.

Enfin, une rue tracée sur le terrain de M. Edouard Samson prit le nom de rue Saint-Jean.

Le 6 avril 1863, la rue Bienville devient la rue Lévis et la grande rue (chemin royal) prend le nom de chemin de Bienville.

Le 7 juillet 1863, le Conseil élit M. Edouard Lemieux, marchand, pour remplacer comme conseiller M. Julien Chabot jr, absent.

Le 13 juillet 1863, les conseillers Joseph Bégin et Edouard Samson et le secrétaire-trésorier Nolet sont autorisés à consulter M. Joseph Bossé, avocat de Québec, pour savoir qui est obligé d'entretenir la route du chemin

Fraser conduisant à l'église Notre-Dame de Lévis, la municipalité de Bienville ou la ville de Lévis.

A cette séance, on présente une requête des contribuables de Bienville demandant au Conseil de s'adresser au gouvernement pour obtenir un "port de mer" à Bienville.

Le 7 septembre 1863, on fait avertir un vendeur de boisson sans licence que s'il continue son commerce il sera poursuivi par le Conseil selon toutes les rigueurs de la loi.

Le 18 janvier 1864, M. Joseph Bégin est unanimement réélu maire et M. Isaïe Nolet choisi comme secrétaire-trésorier.

Le 14 mars 1864, le Conseil de Bienville adopte un règlement pour forcer tous les colporteurs, embouteilleurs, etc, à prendre une licence de $6 pour les résidants et de $10 pour les non résidants.

Le 4 avril 1864, MM. Joseph Bossé et Joseph-G. Bossé, avocats, sont choisis comme procureurs de la corporation de Bienville.

Le 22 septembre 1864, le Conseil de Bienville adopte un règlement décrétant qu'à l'avenir toute personne qui ouvrira des rues dans le but de concéder des emplacements devra laisser une largeur de pas moins de trente

pieds français entre les deux clôtures.

A la même séance, le maire Bégin est autorisé à faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des chemins à barrières afin de faire des trottoirs dans le village de Bienville.

Le 1er mai 1865, le Conseil adopte un règlement pour obliger les propriétaires ou occupants de terrains du côté nord de la rue Bienville à construire des trottoirs sur la devanture de leurs propriétés.

Ces trottoirs devront être terminés pour le 15 juin. On nomme aussi un comité composé du maire Bégin et des conseillers Isidore Bégin et Edouard Samson qui rencontrera MM. Harrison et Ritchie afin de s'entendre avec eux pour élargir la rue du Fleuve.

Le 13 avril 1866, le Conseil approuve un compte de M. Edouard Demers au montant de $4 pour huit affiches en plâtre destinées à mettre aux coins des rues.

Le même jour, on présente au Conseil une requête signée par un grand nombre de citoyens de Bienville, de Lauzon et de Lévis lui demandant de ne pas accorder de licences d'auberges, de tavernes ou d'hôtels.

Le 23 avril 1866, le premier bureau de santé de Bienville est formé. Il est composé de MM. Thomas Bissonnette, Joseph Lavallée et Eusèbe Bourget.

Le 5 juin 1866, on adopte un règlement pour empêcher les trots de chevaux dans les rues de Bienville. Toute personne qui fera trotter un cheval plus vite qu'au trot ordinaire encourra une pénalité de pas moins de $2 et de pas plus de $8.00.

Le 5 octobre 1868, le Conseil municipal de Bienville adopte la résolution suivante: proposé par le conseiller Isidore Bégin, appuyé par le conseiller Pierre Sanschagrin: "Que c'est avec la plus vive douleur que le 23ème jour du mois de septembre dernier, les membres du Conseil municipal du village de Bienville ont appris la mort presqu'instantanée de Joseph Bégin, Ecr, juge de paix et maire du dit village de Bienville depuis l'érection de cette municipalité, et à laquelle il a rendu de grands services tant en sa dite qualité de juge de paix qu'en sa qualité de maire, étant un de ceux qui ont le plus contribué à l'érection et à l'avancement de cette municipalité."

Le 5 avril 1869, on adopte un règlement pour forcer les colporteurs de bière, pale ale, cidre et porter à prendre une licence annuelle. Cette licence coûtera $4.00 par année. Tout colporteur qui aura négligé de prendre cette licence avant le 1er mai s'exposera à payer une amende de pas moins de $5.00 et de pas plus de $10.00.

Le 3 janvier 1870, le Conseil constate par le rapport du secrétaire-trésorier que les recettes des deux dernières années ont été de $104.-70, ce qui donne un surplus de $24.69.

Le 29 avril 1870, on décide que tout propriétaire ou locataire du village de Bienville qui gardera plus d'un chien par maison sera tenu de prendre une licence pour chaque chien extra. Le coût de cette licence sera de $1 pour chaque chien.

Le 10 juin 1873, le Conseil décide de faire creuser deux citernes pour avoir de l'eau en cas d'incendie, l'une sur le terrain de M. Isidore Bégin, l'autre sur le terrain de M. Antoine Godbout, marchand.

Le 7 octobre 1873, le conseiller Louis Guay est autorisé à aller acheter une pompe no. 2 chez MM. Woodley et Cie. Elle ne devra pas coûter plus de $50.00. On fait rapport au

Conseil que la citerne située sur le terrain de M. Isidore Bégin a coûté $242.89.

Le 5 octobre, le Conseil adopte unanimement une motion de non confiance contre le maire de Bienville à cause de la conduite qu'il a tenue à Lévis le 12 juillet dernier dans une assemblée convoquée par M. Louis-Honoré Fréchette. On décide aussi de publier cette motion de non confiance dans le journal l'*Evénement*, de Québec.

Le 3 mai 1875, le Conseil adopte un règlement pour forcer les propriétaires à placer des cheminées dans leurs maisons. Les tuyaux sont désormais prohibés sur les maisons.

Le même jour, on établit un bureau de santé dans la municipalité. MM. Louis Vachon, Marcel Fortin et Michel Picard seront les membres de ce bureau de santé.

Le 24 février 1877, le Conseil municipal de Bienville adopte la résolution suivante: "Proposé par M. Edouard Samson, appuyé par M. Pierre Thibault : Que c'est avec la plus vive douleur que les membres du Conseil municipal du village de Bienville ont appris la mort de dame Catherine Samson, épouse de Pierre Duclos, Ecr, maire du dit village de Bienville; que Mme Duclos n'a laissé derriè-

re elle que les souvenirs les plus chers; que ses précieuses qualités lui ont conquis une place dans tous les coeurs, que sa charité sans borne, son zèle pour tout ce qui avait nom bienfaisance lui a acquis la reconnaissance éternelle de tous ceux qu'elle a obligés."

Le 5 mars 1877, il est proposé par le conseiller Napoléon Mercier que, considérant les grands désordres qui ont eu lieu l'année dernière dans les limites du village Bienville au grand scandale des citoyens paisibles, le Conseil prenne des mesures nécessaires pour organiser une police secrète qui sera revêtue des pouvoirs et de la force nécessaire pour arrêter toutes les personnes qui enfreindront les règlements du Conseil pour le bon ordre public". Le secrétaire est chargé de préparer un règlement en rapport avec cette motion.

Le 9 avril 1877, le Conseil de Bienville décide de conclure des arrangements avec la ville de Lévis pour avoir le concours de sa brigade du feu en cas d'incendie dans la municipalité.

Le 4 juin 1877, le Conseil adopte un règlement pour établir un corps de police à Bienville.

Le 2 juillet 1877, M. l'abbé Déziel, curé de Notre-Dame de Lévis, demande au Conseil de lui vendre un terrain pour ouvrir une rue qui conduira au nouveau cimetière de cette paroisse (cimetière Mont-Marie).

Le même jour, le Conseil adopte un règlement défendant à toute personne de tirer des pétards dans les limites de la municipalité. Toute contravention à ce règlement sera punie d'une amende de pas moins de $0.25 et de pas plus de $1.00.

Le 3 septembre 1877, on lit au Conseil une lettre de M. F.-X. Couillard, maire du village de Lauzon, suggérant l'annexion à cette municipalité. On remet l'étude de cette lettre à une séance subséquente.

Le 3 octobre 1877, le Conseil municipal de Bienville décide unanimement que l'annexion de Bienville à Lauzon n'est pas praticable pour le moment.

Le 8 octobre 1877, on décide de faire l'achat d'un terrain de MM. Alfred Ladrière et Elie Lemieux pour ouvrir une nouvelle citerne.

Le 5 mai 1879, le Conseil adopte un règlement défendant à toutes personnes de tenir dans les limites de la municipalité une ou des

maisons pour y faire des jeux, soit de roues de fortune, de cartes, etc.

Le 22 janvier 1880, le Conseil adopte un règlement pour maintenir le bon ordre pendant ses séances.

Le 5 juillet 1880, la résolution suivante est proposée par M. Godfroi Ouellet, appuyée par M. Pierre Sanschagrin: "Que le secrétaire-trésorier de la municipalité donne $0.25 à toute personne qui fera connaître d'une manière certaine le nom d'une personne qui commercera dans les limites du village de Bienville pourvu que ces personnes ne soient pas connues du secrétaire-trésorier."

Le 4 octobre 1880, le Conseil décide d'éclairer la grande rue de Bienville. Quatre fanaux sont placés sur cette rue : 1o, un au coin de la rue St-Pierre, 2o, un au coin de la rue du Fleuve, 3o, un au coin de la rue Saint-François, 4o, un au coin de la rue Saint-Dominique.

Le 5 septembre 1881, le Conseil statue que désormais tout charretier ou roulier public sera tenu de prendre une licence annuelle de la corporation. Le prix de cette licence sera de $2.00.

Le 15 mai 1882, le Conseil adopte un règlement pour obliger les propriétaires du côté sud de la rue Bienville de placer un trottoir de 36 pouces de largeur en face de leurs propriétés. Le même règlement remet à la charge des propriétaires du côté nord de la rue Bienville les trottoirs en face de leurs propriétés.

Le 4 janvier 1886, sur la proposition du conseiller Pierre Bernier, appuyé par le conseiller Léon Patry, le Conseil adopte une résolution pour blâmer l'exécution de Louis Riel.

Le 19 février 1886. on décidé d'acheter, de Montréal, 150 pieds de boyaux à incendie, au prix de $0.45 le pied.

Le 4 avril 1887, le Conseil prie la Législature de Québec de ne pas accorder à la ville de Lévis la demande qu'elle lui a faite d'être autorisée à prélever des taxes plus élevées sur les ouvriers, hommes de métier, etc, ne résidant pas dans les limites de la ville.

Le 5 mars 1888, le Conseil demande au gouvernement fédéral d'enlever à la Cie de la traverse le droit de couper le pont de glace qui se forme entre Québec et Lévis.

Le 16 juillet 1888, les électeurs municipaux de Bienville désapprouvent par leur vote un règlement adopté par le Conseil et dont l'ob-

jet est d'emprunter $1,600 pour payer les dettes de la municipalité.

Le 9 mars 1889, le Conseil municipal de Bienville s'oppose à la construction d'un pont entre Québec et Lévis.

Le 6 mai 1889, le Conseil de Bienville décide de faire l'achat d'enseignes ou plaques indicatrices pour les rues Saint-Dominique, de la Citerne, Barras, Saint-Thomas, Bégin, Saint-François, Lecours, du Fleuve, Saint-Pierre, Saint-Edouard, Saint-Joseph, Lévis, Bienville.

Le même jour, on décide de faire des trottoirs dans les rues Saint-Pierre, Saint-Edouard, Saint-Joseph, du Fleuve, Lecours, Saint-François, Saint-Thomas, Barras, Saint-Dominique et de la Citerne. Les trottoirs devront être faits sous la surveillance des inspecteurs de voirie.

Le 2 septembre 1889, quinze dames présentent une requête demandant au Conseil de faire cesser certains désordres dans la rue Saint-Dominique. Un individu éméché présent à cette séance du Conseil, sacre et blasphème à la lecture de cette requête. Le Conseil, sur le champ, le condamne à $1.00 d'amende pour lui avoir manqué de respect.

Le 3 mars 1890, le Conseil municipal de Bienville demande au gouvernement provincial de réduire les rentes seigneuriales payées par les censitaires de la seigneurie de Lauzon.

Le 4 août 1890, le Conseil refuse l'offre de MM. F.-X. Lachance, de Saint-Michel de Bellechasse, et Joseph Lachapelle, de Saint-Jérôme de Terrebonne, de doter Bienville d'un aqueduc.

Le 8 septembre 1890, on décide de placer des fanaux aux endroits suivants : un dans la rue de la Citerne, un dans la rue Saint-Dominique, un dans la rue Barras, un dans la rue Saint-François, un dans la rue du Fleuve, un dans la rue Lévis.

Le 6 septembre 1893, le Conseil municipal de Bienville engage M. Albert Robitaille comme constable pour maintenir la paix dans la municipalité. Le constable ne pourra faire d'arrestation que sur mandat du maire.

Le 10 novembre 1893, le Conseil adopte des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Pierre Robitaille, ancien conseiller de cette municipalité.

Le 15 novembre 1893, M. Télesphore Gelly demande au Conseil une exemption de taxes

et un bonus de $25.00 par année pour établir dans Bienville une manufacture de cigares qui emploiera au moins dix personnes.

Le 29 avril 1895, on décide d'emprunter une somme de $450.00 à cinq pour cent pour payer les dettes de la municipalité.

Le 8 novembre 1897, le Conseil municipal adopte des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Norbert Cantin, conseiller de Bienville, décédé le 6 courant, à la suite d'un accident à lui arrivé le 1er novembre, lors de l'explosion d'une chaudière au bassin Louise, à Québec.

Le 2 octobre 1889, le Conseil se prononce unanimement en faveur de la construction d'abattoirs dans le comté de Lévis.

Le 3 juillet 1900, le Conseil de Bienville donne la permission à la Canadian Electric Light Co. et à la Cie de téléphone Bellechasse de placer des poteaux dans les rues de la municipalité.

Le 6 mai 1901, le Conseil municipal de Bienville conclue un arrangement avec la Canadian Electric Light Co pour éclairer les rues de la municipalité à l'électricité.

Le 22 octobre 1902, le Conseil autorise M. le maire Octave Brochu à faire faire les travaux

préliminaires pour la construction d'un aqueduc dans la municipalité.

Le 15 avril 1903, le conseil municipal permet à la Levis County Railway de se servir de la rue principale de la municipalité pour le passage de son chemin de fer électrique.

Le 5 avril 1904, le Conseil décide de demander des soumissions pour la construction d'un hôtel de ville.

Le 3 avril 1905, M. le maire Brochu est autorisé par le Conseil municipal de Bienville à faire enlever lui-même les poteaux des Cies de téléphone Bell et Bellechasse qui se trouvent dans les trottoirs de cette municipalité si ces Cies ne les enlèvent pas immédiatement.

Le 22 mai 1905, sur la proposition du conseiller Léon Boulanger, le Conseil municipal de Bienville accorde à J.-O.-A. Laforest, ingénieur civil, de Lévis, un privilège exclusif de vingt-cinq ans pour exploiter un système d'aqueduc et d'égoûts dans la municipalité.

Le 29 mai 1905, le Conseil municipal de Bienville demande au gouvernement du Canada de permettre à M. J.-O.-A. Laforest d'utiliser les sources qui se trouvent sur les hauteurs en arrière de Bienville pour alimenter son aqueduc.

Le 16 août 1906, le maire de Bienville est autorisé par le Conseil municipal à assermenter trois hommes de police de la ville de Lévis, pour maintenir le bon ordre dans la municipalité de Bienville.

Le 4 septembre 1906, le conseil municipal de Bienville vote une somme de $25.00 à la brigade du feu de la ville de Lévis, en reconnaissance des services qu'elle a rendus lors de l'incendie des bâtisses de M. Joseph Cormier, boulanger, le 13 avril 1906, et en évitant une conflagration dans la municipalité.

Le 7 janvier 1907, le Conseil municipal de Bienville cède gratuitement la salle publique à l'association des ingénieurs de marine pour leur permettre d'y tenir une école où on enseignera le fonctionnement des machines, des chantiers, etc., etc.

Le 1er mars 1909, le Conseil municipal de Bienville conclue un arrangement avec le Conseil de la ville de Lévis afin que l'aqueduc de Lévis lui fournisse l'eau nécessaire.

Le 9 juin 1909, le Conseil municipal de Bienville décide de faire l'acquisition de l'aqueduc Laforest.

Le 1er juin 1910, le Conseil municipal de Bienville décide de demander au lieutenant-

gouverneur d'être autorisé à ne donner ses avis publics, règlements, etc., qu'en la seule langue française.

Le 4 janvier 1911, le Conseil municipal de Bienville demande l'abolition de la Commission du Havre de Québec et son remplacement par une commission composée de trois membres.

Nour arrêtons ici ces notes. Les événements qui se sont déroulés à Bienville depuis 1911 appartiennent plutôt à l'histoire contemporaine. Ils sont encore frais à la mémoire de tous.

LE COLLEGE DE LEVIS ET LE SEMINAIRE DE QUEBEC

Au mois de septembre 1860, le séminaire de Québec se chargeait de l'enseignement au collège de Lévis.

Nous trouvons dans l'*Abeille,* petit journal publié au séminaire de Québec, les quelques renseignements qui suivent sur le programme d'études inauguré au collège de Lévis par les prêtres que le séminaire de Québec y avait envoyés :

"L'enseignement s'y donne en deux cours facultatifs : le cours commercial et le cours classique. Le premier comprend quatre classes dans lesquelles on enseigne le français, l'anglais, l'histoire, la géographie, la tenue des livres et des notions élémentaires sur les sciences mathématiques et physiques, en un mot, tout ce qui constitue une bonne éducation commerciale ; le second cours devra préparer les élèves à entrer en quatrième au séminaire de Québec : il n'y aura encore qu'une classe qui correspond à notre système.... Les beaux arts ne sont pas négligés à Notre-Dame de Lévis : la musique instrumentale et vocale y est en honneur, ainsi que le dessin linéaire et d'imitation."

D'autre part nous trouvons dans l'*Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique* 1863-64, quelques renseignements sur le programme d'études suivi au Collège :

"Le cours d'études est de cinq années, partagées en cours supérieur et en cours inférieur.

"Le cours inférieur, qui n'est autre chose qu'une bonne école, comprend les deux premières années.

"Le cours supérieur comprend les trois dernières années. Les principaux objets de l'en-

seignement sont les langues française et anglaise, la calligraphie, la tenue des livres dans les deux langues, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, des notions élémentaires des sciences, la littérature et la rhétorique, l'architecture et le dessin linéaire. En dehors du cours commercial, il y a aussi quelques classes élémentaires de latin, au sortir desquelles les élèves peuvent entrer dans un collège pour y terminer leurs études."

LE FEU DU 16 AOUT 1876

Vers une heure du matin, le 16 août 1876, le feu prenait naissance, on ne sait trop comment, au haut de la Côte du Passage, dans un hangar appartenant à M. André Brochu, marchand de provisions.

On donna aussitôt l'alarme et quelques minutes plus tard nos pompiers volontaires, aidés de nombreux citoyens, étaient à l'oeuvre. Mais, en dépit de tous les efforts déployés, les flammes se firent bientôt jour à travers le toit du hangar. Elles s'élevèrent alors en tourbillons, décrivant sur le fond noir du ciel un immense cercle rougeâtre.

Animé par une forte brise et ne rencontrant que des matières sèches par suite de la sécheresse qui règnait depuis plusieurs semaines, le feu prit bientôt des proportions étendues.

Pour comble de malheur, la pompe à incendie de notre brigade du feu n'était pas en bon ordre. On venait justement d'envoyer à Philadelphie une pièce de son mécanisme pour la réparer. On remédia du mieux que l'on put à cette fâcheuse absence et on la conduisit sur le théâtre de l'incendie. Mais, évidemment, elle ne put rendre de grands services.

Pendant ce temps, l'incendie avait traversé la rue, et faisait fureur sur les deux côtés à la fois.

M. le maire Georges Couture était alors absent de la ville. Son frère, M. Louis-Edouard Couture, voyant que l'incendie prenait des proportions dangereuses, demanda de l'aide à la cité de Québec. Le maire de Québec envoya à notre secours quelques pompiers avec une pompe à incendie. C'est cette pompe qui protégea les maisons de MM. P.-C. Dumontier, les magasins de MM. G. & E. Couture, et tout le haut de la Côte du Passage.

Vers quatre heures du matin, l'incendie

était à peu près maîtrisé, après avoir détruit dix-huit maisons.

Les propriétaires de ces maisons étaient MM. Edouard Charrier, François-Xavier Lemieux, J.-H. Simmons, Charles Thompson, ferblantier, Pierre Bégin, sellier, Georges Couture, François Roy, Ignace Couture, Léon Hamel, André Brochu, Edouard Demers, Etienne Bégin, Etienne Bourassa, Mme Sanschagrin, Mlle Vallerand, etc., etc.

Ces différentes maisons étaient occupées par MM. Christophe Anctil, marchand de cuir, A. E. Beaudoin, marchand de nouveautés, Stanislas Harpe, marchand de légumes, Gingras, marchand, André Brochu, marchand de provisions, Mme Veuve G.-S. Talbot, marchand de quincaillerie, M. Paul Morency, marchand de quincaillerie, Samuel Chaperon, marchand de nouveautés, François-Xavier Lemieux, tanneur, Elie Lachance, marchand de nouveautés, Edouard Brochu, hôtel de tempérance, M. le docteur Ladrière, Louis Carrier, meublier, Edouard Bégin, tanneur, et Edouard Demers (ces deux derniers sur la rue Shaw).

Le plus éprouvé des incendiés du 16 août 1876 fut M. Léon Hamel, épicier. L'automne précédent, un incendie avait consommé son

magasin et sa résidence. La maison qu'il avait fait construire sur les ruines de l'ancienne n'était pas entièrement terminée.

On évalua les pertes de cet incendie à près de $100,000.

LA PROPRIETE DU COMTE DE PREMIO-REAL

On nous demande souvent quel était ce comte de Premio-Réal, qui a laissé son nom au cottage aujourd'hui occupé par M. Roméo Chouinard, rue Fraser.

Le comte de Premio-Réal fut consul d'Espagne à Québec de 1874 à 1888.

Antonio Jose De La Valle, comte de Premio-Réal était né à Xérès, province de Cadix, ancienne Andalousie, dans les premiers jours d'août 1840.

Le comte de Premio-Réal appartenait à une très ancienne famille. On voit le nom de La Valle dans les registres de la noblesse d'Espagne dès 718. La famille du comte de Premio-Réal prétendait même au fameux duché de Regla.

A l'âge de dix-sept ans, le comte de Premio-Réal embrassait la carrière diplomatique et entrait au ministère des affaires étrangères.

Il servit en Europe, en Afrique, deux fois en Asie et deux fois en Amérique.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est en 1874 que le comte de Premio-Réal accepta le poste de consul-général d'Espagne pour toute la Confédération du Canada et les possessions britanniques et françaises du Nord de l'Amérique.

Très instruit, le comte de Premio-Réal publia, sous le nom de plume Fieldat, plusieurs ouvrages écrits dans les quatre langues espagnole, française, anglaise et italienne.

Le comte de Premio-Réal cultiva aussi la musique avec beaucoup de succès. Quelques-unes de ses compositions eurent même de la vogue.

C'est au cours d'une de ses promenades à Lévis, que le comte de Premio-Réal, enthousiasmé de la vue superbe dont on jouissait rue Fraser, décida de s'y bâtir un pied à terre. Un peu après 1880, il achetait du gouvernement provincial tout le terrain aujourd'hui occupé par M. Chouinard, et commença immédiatement des travaux d'améliorations.

Les dépenses folles du comte de Premio-Réal le ruinèrent en peu d'années. Et lorsque, le 17 octobre 1888, il se fit sauter la cervelle d'un coup de revolver, il venait justement d'être informé de sa mise en disponibilité.

Le comte de Premio-Réal était maître-ès-arts, ingénieur civil, chef supérieur honoraire de l'administration civile d'Espagne, grand-officier d'Isabel et du Nisham, commandeur de la Conception, etc., etc. Il était en outre porteur de huit décorations, et membre de dix-huit sociétés savantes.

Tout cela ne l'empêcha pas de finir comme un vulgaire héros de roman. Telle vie telle fin.

A la mort du comte de Premio-Réal, sa villa de la rue Fraser fut saisie au bénéfice de ses créanciers. Elle fut vendue par le shérif, le 23 février 1889, à la banque de Québec, pour la somme de $1,400. C'est de cette derni(re que M. Lawlor l'acheta le 18 juillet 1889. Elle fut successivement occupée par MM.Lactance Marquette, C.-H. Carrier, P.-G. Roy et J.-Etienne Dussault, etc., etc. Lorsque M. Lawlor se retira des affaires, en 1899, il vint habiter lui-même sa propriété. M. Lawlor y ajouta un toit nouveau et y fit diverses améliorations qui en font une des plus jolies habitations de Lévis.

La maison du comte de Premio-Réal est aujourd'hui la propriété de M. Roméo Chouinard.

LES TABLEAUX DE L'EGLISE DE SAINT-HENRI DE LAUZON

On parle beaucoup de ce temps-ci des richesses artistiques renfermées dans les musées de l'Université Laval, dans la basilique de Québec, dans la chapelle du séminaire de Québec.

Combien savent dans Lévis et ailleurs que l'église de Saint-Henri de Lauzon possède quelques peintures de grands maîtres? Les habitants de Saint-Henri, eux, sont fixés sur la valeur des tableaux de leur belle église.

Nous avons entendu un bon paroissien de Saint-Henri déclarer que lors de la reconstruction de leur église, une institution prospère de Québec avait offert de payer tous les frais d'édification du nouveau temple si on voulait lui donner, en retour, toutes les peintures contenues dans l'église.

Cette proposition fut-elle réellement faite aux fabriciens de Saint-Henri? Nous l'igno-

rons. En tous cas, ce fait indique la valeur que les connaisseurs attachent aux peintures de Saint-Henri.

La collection de tableaux de l'église de Saint-Henri fut achetée à bien bon marché du grand-vicaire Desjardins, prêtre français qui émigra au Canada pendant la révolution de 1793.

M. l'abbé Ferland nous explique comment M. l'abbé Desjardins vint en possession de ces peintures.

"C'est à lui (M. l'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins) que le Canada doit un grand nombre de beaux tableaux, qu'il fit vendre dans le pays, à un prix si modique que plusieurs fabriques de la campagne en achetèrent pour remplacer des toiles de peu de valeur. Ces tableaux, enlevés pendant la Révolution aux monastères, aux couvents, aux églises, avaient été entassés dans un grenier, d'où on les tira au commencement de l'empire pour les vendre à l'encan. Désireux d'enrichir le Canada de quelques bonnes toiles, M. Desjardins les acheta et les envoya à son fr(re, alors chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec. Jusqu'à sa mort il fut le protecteur et l'ami des jeunes Canadiens qui allaient étudier à Paris."

Les peintures de l'église de Saint-Henri de Lauzon représentent le "Baptême de l'eunuque de la reine Candace", l'"Adoration des Mages", "Saint-François de Paul ressuscitant l'enfant de sa soeur, à la sortie du temple", "Vision de Jésus par François d'Assise et Antoine de Padoue", "Résurrection du Christ".

On prétend que cette dernière peinture est l'oeuvre de Lebrun.

Nous empruntons la description des peintures de l'église de Saint-Henri-de-Lauzon à feu M. J.-Edmond Roy.

"En entrant, on rencontre d'abord, du côté gauche, trois grandes toiles.

"La première représente le *Baptême de l'eunuque de la reine Candace*. Saint Philippe, surnommé l'Evangéliste, l'un des sept premiers diacres élus par les apôtres, sur l'ordre d'un ange, se rendit sur le chemin de Gaza, où il rencontra le trésorier de Candace, reine d'Ethiopie, auquel il donna le baptême. C'est cet acte du saint diacre que la peinture reproduit. Ce sujet a été fréquemment traité, notamment par Nicolas Bertin, Chassériau, les frères Both, Claude Vignon, Dietrich, Roger. Cependant, la toile que possède l'église de Saint-Henri n'est pas signée, et on ne sait à qui l'at-

tribuer. Elle représente l'apotre vêtu d'une tunique blanche, au pied d'un palmier, qui verse de sa main droite sur la tête du néophyte l'eau contenue dans une coquille tandis que de l'autre il lui montre le ciel. L'eunuque, jeune et bel éthiopien, est à genoux devant le diacre Philippe. A droite, le char de l'Ethiopien est arrêté et son serviteur, portant un parasol, retient le chameau auquel il est attelé.

"*L'Adoration des Mages* est le sujet du deuxième tableau. Trois groupes le composent. A gauche, la Vierge, Jésus et saint Joseph; au centre les Rois; à droite, un cortège fastueux de pages et de chevaux caparaçonnés à l'orientale. La Vierge, humble et souriante, assise devant l'étable, tient l'enfant presque nu sur ses genoux. Joseph, debout, regarde avec admiration. D'une main, il retient les plis de sa tunique, et de l'autre il semble présenter l'enfant à un vieux mage à genoux dans une attitude contemplative. Ce personnage chauve et barbu, couvert d'un grand manteau d'hermine et tout chamarré, ressemble à un conseiller aulique qui viendrait présenter ses hommages à son seigneur et maître. Il a déposé aux pieds de la Vierge un vase d'or rempli de parfums. Un deuxième mage, jeune et beau, la tête cou-

ronnée, se presse derrière lui offrant la myrrhe et l'encens. Le roi nègre, coiffé d'un turban, le suit. Il porte une cassette ouverte. Au fond du tableau, un groupe de valets, costumés en pages du seizième siècle, avec la toque à plume. Ils regardent avec des yeux ravis, les mains pleines de présents. L'étoile qui guida les mages brille au-dessus des têtes. Des chapiteaux et des colonnes tronquées complètent le décor. Toute cette scène, pompeusement ordonnancée, comprend onze personnages. L'*Adoration des Mages* est une composition expressive et mouvementée. A part les figures de deux pages qui se perdent un peu dans l'ombre, toutes les couleurs sont bien conservées. Le temps a quelque peu détérioré la partie supérieuse du tableau, et il a fallu le retoucher, il y a déjà longtemps. En voulant restaurer, le peintre a donné au ciel de cette scène orientale une teinte criarde. On dirait d'un incendie qui illumine l'horizon. Le groupe des principaux personnages n'a pas été touché, heureusement. Il est bien difficile de dire quel est l'auteur de cette composition, quand on sait que l'*Adoration des Mages* est un des sujets du Nouveau-Testament qui a été le plus fréquemment retracé par les artistes. On ci-

te quatre toiles de grands maîtres traitant ce sujet qui sont disparues pendant la révolution. Est-ce un Champagne, un Vanloo, un Gazes, un Flamael? Quelques-uns ont cru y voir le genre et la manière de Lesueur. Mais comment en juger quand les connaisseurs eux-mêmes peuvent s'y tromper? Quoi qu'il en soit, copie ou original, l'*Adoration des Mages* de Saint-Henri, n'est pas d'un pinceau ordinaire.

"Le troisième que l'on voit sur la muraille de gauche représente *Saint François de Paul ressuscitant l'enfant de sa soeur à la sortie du temple.* Le saint, vêtu de la robe brune des religieux minimes, appuyé d'une main sur un bâton, lève les yeux au ciel et semble désigner un groupe d'anges qui apparait au milieu d'une auréole. La tête respire la bonté et l'amour divin. Le saint semble répondre à cette mère qui l'invoque ce qu'il disait à Louis XI implorant de lui sa guérison: "Dieu ne m'a pas donné ce pouvoir; je n'ai à vous offrir que les ferventes prières d'un humble serviteur de Dieu". La mère, remarquable pas sa beauté, soutient son enfant dans ses bras et le présente au saint. L'artiste a su peindre admirablement le double sentiment d'angoiss e qui

étreint la pauvre mère: douleur et espérance. On attribue cette peinture à Hulin.

"Du côté de l'Evangile, le premier tableau près de la porte d'entrée, est daté de 1663, et signé Guy de Hallé. Il représente dans une seule composition originale la vision de l'Enfant Jésus par les deux grands saints populaires, François d'Assise et Antoine de Padoue. Saint Antoine de Padoue, revêtu de l'habit de l'ordre des frères mineurs, est agenouillé et tient un livre ouvert sur lequel l'Enfant Jésus est debout. Saint François d'Assise contemple cette scène avec ravissement. La Vierge est assise sur des nuages, au milieu d'une gloire d'anges. L'un joue de la viole, un autre la couronne, un troisième lui apporte des fleurs. A l'arrière scène, on aperçoit un moine qui interrompt tout à coup sa lecture et regarde le ciel en se couvrant les yeux de sa main comme s'ils étaient éblouis par tant de lumière.

"Le dernier tableau de valeur que possède l'église de Saint-Henri n'est pas signé, mais on l'attribue à Lebrun. C'est une *Résurrection du Christ*. Le divin crucifié sort triomphant du tombeau, dont il vient de renverser la pierre, tenant dans sa main gauche un large oriflamme. Deux gardes fuient épouvantés, un

troisième se couvre la figure de son manteau écarlate. Sur le bouclier de ce dernier on voit un écusson dont les armes se lisent comme suit: Parti: au 1er, de gueules, à la fascepale d'or en chef, brisé d'un croissant contourné du même , comme différence, un agneau passant d'or en pointe. Au 2ème, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de gueules, deux et une, timbré d'un casque d'argent taré de front à 2 grilles sur lambrequins de gueules et d'or. Il nous a été impossible de trouver à quelle famille ces armoiries appartenaient."

N'avons-nous pas raison de dire que l'église de Saint-Henri de Lauzon possède de vrais trésors?

UN AMI DU COLLEGE DE LEVIS

A la fin de mai 1860, décédait, à Québec, l'honorable Jean Chabot, juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada. Toute la population de Québec se fit un devoir d'assister aux funérailles du juge Chabot. Ce savant magistrat était universellement estimé dans la vieille ca-

pitale. Les riches l'estimaient pour sa science, son honnêteté, ses belles manières et cent autres qualités. Les pauvres aimaient le juge Chabot pour son inépuisable charité, sa bonté, son sens profondément chrétien. Il avait été le premier président de la société Saint-Vincent de Paul à Québec et il avait rempli ses délicates fonctions avec un zèle et un dévouement dignes d'admiration.

Sans avoir jamais mis les pieds au collège de Lévis, le juge Chabot fut cependant un des premiers amis et bienfaiteurs de notre institution collégiale. Et voici comment.

Dans l'automne de 1851, lorsqu'on commença la construction du Collège, le curé Déziel avait prié quelques-uns de ses paroissiens de couper un certain nombre d'arbres dans les environs afin de préparer le bois de charpente. Les paroissiens, mal informés, prirent ce bois sur une terre qui appartenait à la fabrique de Saint-Joseph de Lévis, paroisse-mère de Notre-Dame de Lévis.

On intenta un procès au curé Déziel pour avoir fait couper du bois sur une terre qui ne lui appartenait pas. L'affaire se plaida devant le juge Chabot. Celui-ci renvoya l'action.

La tradition rapporte qu'en rendant son jugement le juge Chabot dit : L'usufruitier doit jouir en bon père de famille. On prétend que M. le curé Déziel a dilapidé les terres de la Fabrique en y faisant couper du bois pour la construction d'un collège. Quel est le père de famille qui, voyant s'élever une maison d'éducation à deux pas de chez lui, n'aurait pas agi comme le curé Déziel ?

Sûrement, les fanatiques du texte de la loi dûrent trouver un peu à redire au jugement du juge Chabot. Mais, pour nous, c'était là un jugement de Salomon.

Le juge Chabot est mort depuis plus de soixante ans, mais sa mémoire méritait bien une petite mention dans ces pages destinées à rappeler le souvenir de ceux qui contribuèrent à la fondation des oeuvres chères à Mgr Déziel.

UN TRUC DE LOUIS FRECHETTE

L'avis suivant apparaissait, hier soir, dans les colonnes d'annonces d'un journal de Québec :

" Le Monsieur, qui a vu tomber une personne sur la glace sur la rue du Pont, en face du magasin de John-D. Ivey & Co., le 23 novembre dernier, vers 11.30 de l'avant-midi, et qui a traversé la rue et est entré dans le magasin pour lui demander si elle s'était fait mal et si elle s'était cassé le bras, est prié de communiquer avec cette personne par téléphone No X, ou en s'adressant au No O, rue XX. "

Je doute fort que le Monsieur ainsi recherché soit bien pressé de se rendre à cette demande. L'égoïsme est une plante si cultivée de nos jours !

L'annonce qui précède m'a rappelé un truc employé par feu Louis Fréchette, alors que, tout jeune avocat, il attendait les clients dans son bureau de la Côte du Passage.

En passant devant la maison d'un riche, mais très négligent rentier, un individu quelconque avait reçu sur le coco un glaçon détaché du toit qui lui avait frotté le crâne un peu fort et l'avait forcé à garder la chambre pendant plusieurs jours.

Vexé, il avait tout de suite prié Fréchette d'intenter une action en dommages contre le rentier en défaut. Mais, voilà, dans son excita-

tion l'éclopé avait oublié de noter les deux témoins de l'accident. Comment les rejoindre ?

Il se servit du journal et fit insérer une petite annonce à peu près comme celle qpe nous venons de lire.

Aucune réponse ne vint.

Découragé, il se rendit auprès de son avocat pour lui raconter son insuccès.

Fréchette, qui n'était jamais en peine, expliqua à notre homme qu'il ne savait pas rédiger une annonce. Et, séance tenante, il lui remit l'avis suivant :

" Les deux personnes, qui, l'autre jour, lorsque M. X. a reçu un glaçon sur la tête en face de la résidence de M. XX, se sont portés à son secours, sont priées de passer par le bureau de M. Fréchette, avocat de X, qui leur remettra une généreuse récompense. "

L'annonce n'était pas plutôt parue, qu'une dizaine de témoins se présentaient. Tous se rappelaient positivement les faits. Or, qu'on le remarque bien, deux personnes seulement avaient eu connaissance de l'accident.

Il va sans dire que M. Fréchette ne fût pas obligé de faire parler ces témoins bienveillants. Ils auraient certainement dépassé la mesure.

Si la personne, qui a fait insérer l'annonce que nous venons de citer, ne retrouve pas l'individu cherché, qu'elle se serve du truc de Louis Fréchette. Les témoins vont lui arriver nombreux.

L'HOTEL LAUZON OU MCKENZIE

L'hôtel Lauzon ou McKenzie, que la vieille génération a bien connu, et dont il ne reste plus rien, avait été construit en 1818, par le seigneur John Caldwell.

Le seigneur Caldwell faisait la traversée entre Québec et Lévis avec le bateau à vapeur " Lauzon ". Il construisit cet hôtel pour attirer les promeneurs québecois à Lévis.

L'hôtel Lauzon avait 69 pieds de longueur sur 49 de profondeur. Il était à trois étages avec une terrasse qui donnait sur le fleuve.

En 1819, Caldwell, qui était trop grand seigneur pour se faire cabaretier, vendit son hôtel à François Languedoc et à John Goudie.

En 1820, Languedoc vendait sa part à Goudie.

En 1828, l'hôtel Lauzon était vendu par le shérif et James McKenzie s'en portait acquéreur pour le prix de 1,400 louis.

Dès lors commença la vogue de l'hôtel Lauzon qui donna une fortune considérable à son nouveau propriétaire.

M. Roy, dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, nous donne une biographie complète de James McKenzie.

Né en Ecosse en 1788, il s'engagea comme soldat et prit part à la guerre de 1812.

En 1821, il prenait sa retraite et vint s'établir à Lévis.

Quand McKenzie mourut, le 20 avril 1859, il laissait une fortune de plus de 100,000 louis à ses enfants.

" Le dernier représentant de son nom, Charles McKenzie, ajoute M. Roy, mourut célibataire à Québec, à l'âge de 72 ans, le 13 avril 1900, laissant une soeur qui était mariée au colonel J.-F. Turnbull. Cette dernière est morte à Québec en 1904. Par son testament, elle a légué une grande partie de ses biens aux nombreuses institutions de charité protestantes de la ville de Québec auxquelles elle s'était toujours fort intéressée. Mais la plus large part — soit près d'un demi-million de piastres — a été

destinée spécialement à la construction d'une aile au " Jeffery Hale Hospital ", et à des fondations de lits pour les malades pauvres à quelque religion qu'ils appartiennent. "

TABLE DES MATIERES
